# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 23 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 14 SEPTEMBRE 1967 PRIX 10c

... une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.

1867 Le Centenaire de la Confédération Canadienne 1967

# Sacre ... Henri Légaré, O.M.I.

CAP-DE-LA-MADEL... Qué. — C'est dans l'imp... basilique de Notre-Dame-du-Cap qu'eut lieu cet après-midi, samedi 9 septembre, la consécration épiscopale d'un fils de Willow-Bunch, Sask., Son Exc. Mgr Henri Légaré, O.M.I., nouvel évêque de Labrador-Schefferville.

L'évêque consécrateur était Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, assisté de LL. EE. NN. Paul Dumouchel, O.M.I., archevêque de Keewatin-Le Pas, et Patrick James Skinner, C.J.M., archevêque de St-Jean, Terre-Neuve.

Une trentaine d'évêques de toutes les régions du Canada entouraient leur nouveau confrère et, dans un geste de fraternité et d'unité collégiale, lui imposèrent les mains à la suite des pontifes consécrateurs.

Près de deux mille personnes avaient pris place dans la nef. On remarquait aux premiers rangs un frère et une soeur du nouvel évêque, plusieurs de ses parents et amis du Canada et des Etats-Unis, quelques délégués du diocèse de Labrador dont le maire de Schefferville, M. Marc Chénier, qui lut l'épître, des représentants des autorités civiles d'Ottawa, de Québec et de Terre-Neuve, des prêtres, des religieuses et des laïques de Willow-Bunch même, ainsi qu'un nombre imposant de Pères et de Frères Oblats venus de tous les coins du pays.

Parfaitement menée et exécutée, la cérémonie s'est déroulée dans la simplicité, sans faste ni apparat inutile; des commentaires appropriés permettaient à toute l'assemblée de s'unir activement à l'action liturgique célébrée pour la plus grande partie en français. L'homélie fut d'abord donnée en anglais par Son Exc. Mgr Georges B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, puis en français par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Au moment de l'offertoire, un rite traditionnel à toute consécration épiscopale revêtit un caractère particulier: ce furent six laïques, hommes et femmes, blancs, indiens et esquimaux du Labrador qui apportèrent à leur nouvel évêque les deux flambeaux allumés, le pain doré et le pain argenté et les deux barillets de vin que celui-ci offrit ensuite à son consécrateur.

**La Terre de Caïn**

Le soir, après la cérémonie, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée offraient à quelque 300 invités un dîner en l'honneur de leur confrère élevé à la suprême dignité sacerdotale. M. le docteur Lussier, doyen de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, agissait comme maître de cérémonies.

Le premier orateur, le R. P. Roger Guindon, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, révéla trois gestes que l'Université venait de poser pour manifester toute sa reconnaissance envers son ancien recteur: en plus de lui fournir ses vêtements épiscopaux, elle le nommait professeur émérite et fondait la bourse Henri Légaré au bénéfice d'un jeune homme ou d'une jeune fille de son diocèse.

Parlant au nom du Ministère fédéral des Affaires du Nord et des Ressources naturelles, l'hon. Ernest Côté se plut à souligner l'immense travail des Missionnaires Oblats et des Soeurs Grises en particulier dans le développement du Nord-Ouest canadien, et se réjouit de l'esprit de collaboration et de bonne entente qui se manifeste entre les divers groupes un peu partout dans ces régions.

Le R. P. Gérard Boulanger, O.M.I., administrateur apostolique du Labrador depuis la mort de Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., souhaita la bienvenue au nouvel évêque dans ce pays que les écrivains avaient appelé la "Terre de Caïn" mais qui est devenue aujourd'hui une corne d'abondance.

L'hon. Henry Earl, ministre de l'Education à Terre-Neuve, adressa les souhaits de son gouvernement qui reconnait avec joie la tâche énorme accomplie par les missionnaires dans ce "vaste pays de silence où les hommes semblent plus près de Dieu que ceux des grandes villes".

Après la lecture de télégrammes de la part de Son Exc. le Délégué Apostolique et du T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général des Missionnaires Oblats, ce fut au tour de M. Philippe Demers, député du Comté St-Maurice, d'exprimer les voeux du gouvernement de Québec.

Le cardinal Roy dit sa joie d'avoir communiqué la plénitude du sacerdoce à un prêtre et vit dans cet événement un motif d'espoir, car il manifeste que l'Eglise est toujours vivante, perpétuellement jeune, assurant toujours la relève dans les rangs des apôtres.

C'est aux applaudissements chaleureux de toute l'assemblée que Mgr Henri Légaré se leva pour adresser à Dieu ses sentiments les plus profonds et pour révéler à tous son bonheur et ses remerciements pour leur présence et leur participation active aux événements de cette journée. Il termina en invitant tous ses diocésains à travailler ensemble pour le bien du Labrador, ce qui sera également pour le bien de tout le pays.

Après une courte visite en Saskatchewan et au Manitoba, Mgr H. Légaré se rendra dans son diocèse où il sera installé par Son Exc. Mgr Manuele Clarizio, délégué apostolique, au début d'octobre.

La Liberté et le Patriote souhaite au nouvel évêque de longues et fructueuses années au service de l'immense diocèse de Labrador-Schefferville.

# Anatomie du nouveau gouvernement de l'Eglise

La réforme de la Curie romaine, décidée et annoncée récemment par le pape Paul VI vise surtout à doter l'Eglise catholique d'un gouvernement cohérent, efficace et pastoral. Elle prendra effet le 1er janvier 1968. En expliquant la portée de cette réforme, la dernière livraison de "Informations catholiques internationales" présente un nouveau schéma (sorte d'anatomie) de l'organisation gouvernementale de l'Eglise, dissipant la confusion qui peut régner dans les esprits sur cette organisation où s'entrecroisent les dicastères, les congrégations, les préfectures, les conseils et les secrétariats. Voici cette description:

**1. Le Pape**

— Le cardinal **secrétaire d'Etat**, qui reçoit le pouvoir de convoquer les chefs des dicastères en **Conseil de cabinet**.
— Le **Secrétariat du pape**, ex-section des Affaires ordinaires.
— Le **Conseil pour les affaires publiques**, ex-congrégation ecclésiastiques extraordinaires. Rapports avec les Etats.
— La **Préfecture du palais apostolique**: règle la maison du pape, audiences, cérémonies...
— La **Chancellerie apostolique**: rédige les bulles et les brefs.

**2. L'animation pastorale et apostolique de l'Eglise**
(neuf congrégations et un conseil expérimental)

— La **Doctrine de la foi**, ex-Saint-Office.
— Les **Rites: liturgie**, canonisations.
— Le **Clergé**: ex-congrégation du concile.
— Les **Evêques**: ex-congrégation consistoriale.
— Les **Sacrements**.
— Les **Eglises orientales**, avec une section par rite.
— Les **Religieux et Instituts séculiers**.
— L'**Evangélisation des peuples**, ex-Propaganda Fide.
— L'**Enseignement catholique**, ex-congrégation des séminaires et universités.
— Le **Conseil des laïcs**, à l'essai pour cinq ans et assimilable aux congrégations.

**3. Le dialogue et le service dans le monde**
(trois secrétariats et une commission expérimentale)

— L'**Unité des chrétiens**.
— Les **Non-chrétiens**.
— Les **Non-croyants**.
— La **Commission Justice et Paix**, à l'essai pour cinq ans et assimilable aux secrétariats qui ont le même statut que les congrégations.

**4. Les questions judiciaires**
(trois tribunaux)

— La **Signature apostolique** (contentieux administratif).
— La **Rote** (tous les procès).
— La **Pénitencerie apostolique** (affaires au for interne, indulgences).

**5. L'administration temporelle**
(trois bureaux)

— La **Préfecture des finances**, responsable du budget de la curie.
— L'**Administration du patrimoine du Saint-Siège**.
— La **Chambre apostolique**, pour la gestion des biens pendant les vacances du Siège.

# Un Camp français au Dakota-Nord

Du 10 au 24 août derniers, cinq Manitobains et un Québécois participaient à l'organisation d'un "camp" de conversation française au Lake Metigoshe State Park du Dakota-Nord, à quelque 70 milles au sud de Brandon.

Le "Mary College French Camp" (c'est son nom officiel) est d'un genre tout-à-fait particulier: on y vient pour y parler français! Commencé il y a sept ans, il s'adresse aux étudiants américains ayant déjà au moins un an de français. Cette année, ils étaient cinquante-trois, venus d'une dizaine d'écoles secondaires du Dakota-Nord, telles que Bismark, Minot, Jamestown, Valley City, Casselton et autres.

Son programme ressemble à celui de toute colonie de vacances avec toutefois cette particularité qu'il comporte près de trois heures par jour de cours de conversation française (selon la méthode Berlitz) et exige de chacun de parler français partout, la plage exceptée! On devine ce que cela peut demander de courage et d'effort à quelqu'un qui n'a eu qu'un an ou deux de grammaire française, sans aucune pratique de la langue! Cependant, ces jeunes Américains ne se sont jamais démentis. Ils ont fait preuve d'un enthousiasme qu'on aimerait trouver plus souvent chez les nôtres.

Il faut aussi dire que le "Camp Français du Lac Metigoshe" doit beaucoup de son succès au dynamisme de sa directrice, Soeur M. Marmion, O.S.B. Professeur de français au "Mary College" et à "St. Mary's High" de Bismark, D.-N., Soeur Marmion a tout d'abord étudié le français aux Etats-Unis, puis elle a poursuivi des études spécialisées à l'Université Laval de Québec et en France. Elle a beaucoup d'admiration pour la langue et la culture française, et elle n'a de cesse qu'elle n'ait communiqué son enthousiasme à ses élèves.

Quand elle lança son projet de "camp français", Soeur Marmion chercha dès les débuts à s'entourer de personnes d'expression française, le plus souvent des Français enseignant ou étudiant aux Etats-Unis. Mais depuis quelques années, elle vient également recruter de l'aide au Canada. C'est ainsi que, cette année, elle était assistée de M. François Rigolot, de Tours, et de Mlle Sophie Naudin, de Paris, des Pères Jean-Paul Aubry, O.M.I., de St-Norbert, Man., et André Doyon, O.M.I., de Québec, de Mlles Marie Lemoine et Sharon Parker, de Ste-Agathe, Man., Yvonne Dufresne et Pauline Rivard, de Ste-Anne-des-Chênes, Man. De son côté, le gouvernement français, tant par son Consulat de Chicago que par celui de Winnipeg, encourageait l'oeuvre en donnant des livres et en fournissant de la documentation et des films.

De l'avis de tous les participants (étudiants et équipe de direction), l'édition 1967 du "Mary College French Camp" a été un grand succès. Lors de la cérémonie de clôture et de la traditionnelle distribution de prix, Soeur Marmion n'eut pas assez de mots pour exprimer toute sa reconnaissance envers les Français et les Canadiens; elle les invita instamment à continuer leur intérêt et leur participation dans cette oeuvre d'éducation qui permet à des jeunes Américains de découvrir et d'apprendre à aimer dans le concret la culture française et les peuples qui en vivent.

**Ces jeunes Américains et Américaines gardent leur gaieté et sourire, car ils apprécient à sa juste valeur l'effort qu'exige d'eux la convocation française quotidienne au camp du lac Metigoshe, Dakota-Nord. (Photo J.-P. Aubry, O.M.I.)**

**M. Bernie R. Wolfe, vice-président de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg et aussi du comité des rues et du transport, vient de verser les premières 2,200 verges cubes de ciment de la structure colossale du pont-route de l'avenue Nairn. Cette cérémonie officielle du 8 septembre prouve qu'on a réussi grâce à la belle température à vaincre les obstacles et retards dûs à une grève des charpentiers en juin et juillet, et les autorités espèrent de nouveau que les travaux seront terminés pour le 15 novembre et que la forte circulation de voitures sera allégée et facilitée entre Transcona et le centre-ville de Winnipeg. Ce pont-route, dont la construction ne put commencer qu'après de très longues et pénibles interventions auprès des autorités concernées (gouvernements fédéral et provincial, métro, Canadien Pacifique), coûte $2,938,200. Les citoyens de Transcona et de St-Boniface qui apprécieront bientôt cette autre amélioration du réseau routier métropolitain savent que leur conseiller, M. Bernie Wolfe, a été l'un des plus tenaces avocats en leur faveur.**

# L'enseignement français au Manitoba: la loi reçoit une application accélérée

Il semble que le bill 59 adopté, il y a quelques mois, par le gouvernement Roblin du Manitoba et qui reconnaissait le principe d'un enseignement moitié en anglais moitié en français de la 1ère à la 12e année pour ceux qui le désiraient, sera mis en application un peu plus rapidement qu'on ne le prévoyait d'abord. Aussitôt après la sanction de la loi, en effet, on avait laissé entendre, que la mesure n'entrerait en vigueur que graduellement, en commençant cette année par les grades 1 et 2 seulement; or, nous apprenions récemment que d'autres cours avaient été ajoutés au plan original.

Les fonctionnaires du ministère de l'Education ont fait diligence, nous a-t-on dit, pour préparer, durant les vacances, en plus de programmes des grades 1 et 2, ceux des grades 7, 9 et 10. Nomalement, donc ces cours pouvaient se donner dans les deux langues dès le début de la présente année scolaire. Il faudra attendre d'autres renseignements, évidemment, pour savoir jusqu'où est allé le déblocage, en pratique, car le bill 59 laissait beaucoup de choses à la discrétion des commissions scolaires et du ministre de l'Education lui-même.

Par contre, cette diligence au ministère de l'Education constitue un bon point et manifeste un état d'esprit encourageant qu'il convient sûrement de signaler. D'autre part, nous avons appris aussi que le Collège de Saint-Boniface, dirigé par les Pères Jésuites, et le Juniorat des Oblats de Marie-Immaculée, également de Saint-Boniface, bénéficient dès cette année des bienfaits de la loi, en quelque sorte à titre d'expérience-pilote.

Dans le cas du Collège de Saint-Boniface et celui du Juniorat oblat, on applique non seulement le bill 59, mais on se prévaut en même temps de la législation un peu moins récente concernant ce qu'on a appelé là-bas "les services partagés." En vertu de cette législation, les écoles publiques peuvent venir en aide aux autres en partageant avec ces dernières le transport en commun, les manuels, les locaux, etc. Au fait, cette législation est assez vague pour permettre aux écoles non-publiques de faire porter par le système publique beaucoup de leurs frais de fonctionnement.

**Entente très souple**

Faisant appel, donc, à une combinaison de ces deux lois, les deux institutions privées en question ont signé une entente avec la Commission scolaire de Saint-Boniface (division no 4), entente en vertu de laquelle on effectue une sorte de jumelage du Collège des Jésuites et du Juniorat des Oblats avec l'Institut collégial Louis-Riel qui fait partie, lui, du système des écoles publiques que dirige la Commission scolaire Saint-Boniface.

Le Collège Saint-Boniface enverra ses élèves des cours 9, 10, 11 et 12 (en tout, 136) étudier un certain nombre de matières à l'Institut collégial Louis-Riel. Le Juniorat oblat fera de même avec ses 128 élèves des grades 8, 9, 10, 11 et 12. Les examens sur ces matières (qui comprennent, notamment, les sciences sociales) pourront se faire en français.

L'entente, toutefois, est assez souple pour permettre de nombreuses autres possibilités. Par exemple, l'Institut collégial Louis-Riel ou la Commission scolaire pourrait très bien utiliser les locaux et même les professeurs du Collège Saint-Boniface et du Juniorat oblat. Ces maisons sont toutes assez rapprochées les unes des autres. On voit facilement, dès lors, que l'entente, sur le plan financier comme sur le plan académique, aidera grandement la cause à la fois de l'enseignement français et des deux institutions privées.

Tout cela reste encore assez éloigné de la perfection, mais on ne peut nier qu'un grand pas de l'avant est en train de s'effectuer au Manitoba. Et c'est l'oeuvre, en bonne partie, d'un homme qui a compris que le respect des droits scolaires des minorités françaises au pays est une condition sine qua non de la survie de la Confédération. Cet homme, c'est M. Duff Roblin, l'un des aspirants à la direction du parti conservateur fédéral. On comprend dès lors la popularité particulière dont il jouit auprès de nombreux délégués de la province de Québec.

M. Roblin a effectué ces changements sans tambour ni trompette. Il l'a fait avec sérénité, sans provoquer qui que ce soit, au point que son bill 59 a reçu l'approbation unanime non seulement de ses propres députés conservateurs, mais des députés libéraux et des députés du NPD à la Législature de Winnipeg.

Le bill 59, au fait, a marqué au Manitoba une étape historique. Encore imparfait et incomplet, il n'en autorise pas moins de grands espoirs pour l'avenir.

Vincent Prince

(Le Devoir)

# Les partis politiques et les Etats Généraux

"L'avenir constitutionnel de la nation canadienne-française intéresse profondément tous les secteurs de notre communauté nationale. Au nombre de nos 2,500 délégués de novembre prochain, nous sommes heureux de compter à l'heure actuelle la présence de 8 partis politiques qui ont daigné nous faire connaître leurs délégués". Voilà les commentaires que formule le directeur général, M. Michel Pelletier.

L'Union Nationale sera représentée par Me Jacques Dupuis. Le parti Libéral provincial a délégué M. Jean-Paul Lefebvre, député d'Ahuntsic. Le second délégué de chacun de ces deux partis sera prochainement désigné. Le Ralliement National a choisi, comme ses représentants, Me Cécilien Pelchat et M. Robert Tremblay. Le P.S.Q. a désigné son président, M. Jean-Marie Bédard, et M. Henri Gagnon.

A cette présence de représentants des partis provinciaux, il convient de noter la participation à l'Assemblée Nationale des représentants de 4 partis fédéraux. Les Progressistes-conservateurs ont choisi leur chef provincial, M. Paul-O. Trépanier, et le président des Jeunes Conservateurs, M. Jean Bazin. Le Ralliement des créditistes a délégué Me François Even et M. Rolland Corbeil. Le député de Compton-Frontenac, M. Henri Latulippe, et le député de Roberval, M. C. A. Gauthier, représentent le Crédit Social. Le N.D.P. désignera bientôt deux observateurs à ces assises.

"Nous souhaitons grandement que les deux autres partis politiques nous fassent connaître bientôt les noms de leurs délégués. Nous espérons que l'intérêt et la participation de toutes les associations égaleront le concours apporté par les partis politiques. Cette Assemblée Nationale de novembre doit connaître l'adhésion des mouvements de toutes les idéologies, de toutes les classes sociales et de tout le territoire. Il est impensable, dans les heures historiques et décisives que nous vivons, que certaines institutions et associations canadiennes-françaises, qui jouent un rôle important dans la société, se refusent à participer au grand dialogue national que représente l'Assemblée Nationale des Etats Généraux."

Pour noter l'intérêt grandissant de l'Assemblée Nationale, M. Pelletier fait remarquer que, déjà, six ambassadeurs ont demandé officiellement à être admis aux délibérations, en qualité d'observateurs. Ce sont: MM. Salomon Bakoto, Ambassade de la République fédérale du Cameroun; Ousmane Socé Diop, Ambassade du Sénégal; Louis Owanga, Ambassade de la République Gabonaise; P.-Canisius Cyicarano, Ambassade de la République Rwandaise; Général J.-N. Chaudhuri, Ambassade des Indes; Philippe Cantave, Ambassade d'Haïti.

De nombreuses autres ambassades ont communiqué avec le secrétaire, aux fins de connaître les possibilités de leur présence.

C'est ainsi que la marche des Etats Généraux se poursuit. La participation de tous les citoyens canadiens-français devient la conditions première de la détermination de notre avenir constitutionnel.

(Communiqué)

# Trois élections en octobre

**En Ontario**

Le premier ministre d'Ontario, M. John Robarts, a annoncé que des élections générales auront lieu dans sa province le mardi 17 octobre.

Il a dit que les élections n'empêcheront en rien la tenue de la conférence sur la "Confédération de demain" qui doit avoir lieu fin novembre. Il a dit que les provinces ont constamment besoin "de reviser leurs relations fiscales avec le gouvernement fédéral".

"Il s'agit pour nous de savoir la forme que prendra notre pays et de préserver l'unité nationale."

D'autres projets du gouvernement conservateur comprennent la revision et la refonte de la fiscalité au niveau des municipalités, le développement de l'éducation, le logement, les transports, l'énergie et l'industrie primaire et secondaire, a-t-il dit.

Rappelant que son gouvernement conservateur avait été élu il y a quatre ans ce mois-ci, M. Robarts a ajouté: "J'entrevois pour l'avenir de grandes tâches qui devront être entreprises avec toute l'énergie et l'ingéniosité dont nous sommes capables".

C'est pourquoi "il invitera la population de cette province à nous fournir une base solide qui nous permettra d'entreprendre ces grandes tâches".

M. Robert Nixon, leader libéral d'Ontario, a dit aux journalistes qu'il est heureux de l'annonce des prochaines élections "tant attendues".

**Au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan**

La Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick tiendront aussi des élections provinciales générales en octobre.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a annoncé qu'il convoquera une élection provinciale pour le 23 octobre.

M. Robichaud a annoncé cette nouvelle au cours d'un congrès tenu pour choisir un candidat libéral à la ville de Bathurst.

La dernière élection provinciale a eu lieu en avril 1963, alors que les libéraux ont remporté 30 sièges contre 21 aux conservateurs.

De son côté, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a annoncé un scrutin général pour le mercredi 11 octobre.

En faisant part de la nouvelle au cours d'une conférence de presse, M. Thatcher, âgé de 50 ans, a déclaré que les libéraux avaient confiance, ajoutant qu'il commençait lui-même sa campagne électorale lundi soir à Estevan, à 130 milles au sud-est de Regina.

Pour sa part, le chef de l'opposition CCF, M. Woodrow Lloyd, a déclaré aux journalistes "qu'il n'y avait aucune raison législative" pour déclencher des élections. M. Lloyd entreprendra sa campagne également la semaine prochaine.

Les libéraux dirigés par M. Thatcher ont pris le pouvoir en mai 1964, après 20 ans d'administration CCF en Saskatchewan, M. Thatcher n'était pas tenu d'en appeler au peuple avant le printemps de 1969. Le dernier scrutin général dans la province a eu lieu le 22 avril 1964.

**$20 millions économisés**

M. Thatcher a affirmé que les libéraux avaient épargné $20 millions aux contribuables de sa province, grâce à des réductions de taxes et à d'autres facteurs.

La seule véritable question mise en cause dans cette élection a-t-il dit, c'est de savoir si les électeurs de la Saskatchewan désirent que leur province se développe sous les politiques socialistes du CCF ou sous les politiques d'entreprises privées des libéraux.

De son côté, le chef de l'opposition soutient que les élections se feront sur la question des ressources naturelles. De l'avis de M. Lloyd, le premier ministre a déclenché les élections parce qu'il avait peur de se présenter devant la législature avec, encore une fois, un budget rempli de promesses non tenues.

Voici la répartition des 59 sièges de l'assemblée législative, à l'heure actuelle: 31 libéraux, 26 CCF, un conservateur et un siège vacant. Les élections de Saskatchewan auront lieu six jours après celles de l'Ontario.

# Dollars, francs et livres sterling dominent à l'Expo

Au chapitre des échanges de devises étrangères et de chèques de voyageurs effectués à l'Expo, depuis l'ouverture, — les dollars américains mis à part — la France et la Grande-Bretagne dominent. Le montant de francs français échangés a été deux fois plus élevé que le montant de livres sterling.

Autre constatation imprévue: l'Espagne, qui ne participe pas à l'Expo et n'y a donc pas de pavillon, se classe pourtant au septième rang — avant l'Italie et le Mexique. Ces renseignements nous sont communiqués par les gérants des succursales des institutions financières qui ont pignon sur rue à la Terre des Hommes, M. Paul-F. Léger, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, et M. François Richard, de la Caisse Populaire Desjardins.

La Caisse Populaire Desjardins et la Banque Canadienne Impériale de Commerce, avant de venir à l'Expo, avaient fait une étude approfondie de l'expérience belge de 1958, étude qui semblait devoir servir de base aux données nouvelles. L'information recueillie fut utile, mais pas autant qu'on l'aurait cru. Dès les premières semaines, une affluence qui se jouait de toutes les prévisions révéla aux responsables de la Caisse et de la Banque qu'ils se trouvaient en présence d'une situation jamais encore vécue, et à laquelle il leur fallait, de toute nécessité, s'adapter.

A la Caisse Populaire Desjardins, les 150 employés recrutés dans leurs succursales de la province et dans le monde étudiant.

A la Banque Canadienne Impériale de Commerce, où il n'était pas possible d'agrandir le local ou d'augmenter le personnel de 110 employés, il fallut recourir à d'autres stratagèmes. On constata vite que, sur neuf transactions, huit concernaient le change de devises américaines et que, dans 9 cas sur 10, il s'agissait de billets de $20. Des enveloppes contenant l'équivalent canadien de ces $20 américains furent donc préparées, que les visiteurs peuvent obtenir à l'extérieur de la banque, sans même y entrer. De 5,000 et 6,000 enveloppes sont réclamées chaque jour par les visiteurs américains qui obtiennent ainsi, rapidement et exactement, le change au cours du marché.

A l'exclusion des Etats-Unis et en se basant sur l'échange des monnaies étrangères, les institutions financières précitées ont constaté que les trois premiers pays représentés à l'Expo sont la France, la Grande-Bretagne, et l'Allemagne. Pour les sept autres pays qui suivent, l'ordre diffère quelque peu. A la Caisse populaire Desjardins, il s'établit comme suit: Pays-Bas, Suisse, Belgique, Espagne, Italie, Mexique et Suède. A la Banque Canadienne Impériale de Commerce: Suisse, Japon, Belgique, Espagne, Mexique, Pays-Bas, Autriche.

# 1er octobre, canon de la messe: français et anglais

OTTAWA—Les prêtres canadiens pourront récité le canon de la messe en français (ou en anglais) à compter du 1er octobre prochain.

Les évêques du pays ont pris une décision en ce sens au cours de leur assemblée semi-annuelle qui s'est déroulée cette semaine à Ottawa.

La récitation du canon (ou des prières consécratoires) pendant la célébration liturgique marque un pas de plus vers le renouveau liturgique qui s'est poursuivi par étapes au cours des dernières années.

On a précisé que les nouveaux textes français et anglais des prières du canon seraient prêts à temps. Avec cette décision, toute la célébration liturgique de l'assemblée dominicale, celle de la parole comme celle de l'eucharistie, se déroulera dorénavant dans la langue vivante des participants.

Seules les prières consécratoires étaient encore récitées en latin. Les mêmes textes français ou anglais seront utilisés dans tous les pays où l'on parle l'une ou l'autre langue.

Concernant le renouveau liturgique, un journaliste demanda quelle fut la réaction des évêques canadiens devant la récente intervention du concilium pour l'application de la réforme liturgique mettant les prêtres en garde contre des innovations inconsidérées et non autorisées.

L'archevêque d'Ottawa, Mgr J.-Aurèle Plourde, a répondu qu'il s'agissait là d'une intervention normale, puisque ce renouveau liturgique concernait toute l'Eglise. "Les évêques n'ont pas vu là un geste qui aurait passé outre à leur autorité," dit-il.

Mgr Emmet Carter a ajouté que les deux évêques représentant le Canada à ce consilium ainsi que la commission de liturgie avaient été prévenus de l'intervention.

On a fait part également d'une autre décision visant à permettre à tous les prêtres du pays d'entendre les confessions en dehors de leur diocèse sans avoir à obtenir au préalable l'autorisation expresse de l'évêque du diocèse qu'ils visitent.

A ce sujet, les évêques ont étendu à tout le pays une juridiction déjà accordée à l'étendue du Québec par les évêques de la province à leurs propres prêtres.

Ainsi, tout prêtre canadien peut entendre les confessions en quelque coin du pays qu'il soit.

Les évêques canadiens se sont penchés aussi sur la question du précepte dominical. Il fut convenu de confier à une commission de faire enquête et d'étudier les résultats des expériences faites ailleurs concernant l'alternative d'aller à la messe le samedi ou le dimanche pour satisfaire au précepte.

# Le grand spectacle du Maple Leaf Gardens

Le bruyant congrès du parti conservateur est terminé. Les fanfares, les chants, les discours se sont tus. Les stratèges politiques essaient maintenant de saisir la portée véritable qu'il aura sur l'électorat. D'autres spécialistes s'acharnent à chercher comment l'immense travail d'étude et de recherche qui l'avait précédé peut porter ses fruits réels. Quant aux journalistes qui ont tout fait pour soulever l'intérêt du grand public par le truchement des journaux, de la radio, surtout de la télévision pendant les cinq jours du congrès, ils se tournent maintenant vers d'autres passionnants sujets.

Mais il reste quelques points que les profanes n'oublieront pas de sitôt. D'abord la chute brutale de John Diefenbaker qui n'a pas su ou pas voulu saisir les dures réalités qui allaient définitivement sceller son sort, qui s'accrocha pathétiquement à son poste sans qu'on sache clairement si c'était pour le bien du pays, ou du parti, ou de lui-même, et que même ses meilleurs amis et conseillers ont dû sacrifier aux derniers moments. Puis la litanie des "Credo" des autres candidats à la chefferie qui se mesurèrent avec plus ou moins de succès et de clarté au concept des "deux nations" ou "two founding people", démontrant tout de même qu'enfin le parti conservateur doit voir la réalité canadienne bien en face. Enfin les efforts sincères du groupe d'intellectuels qui avaient préparé un nouveau programme lors de la retraite de la Maison Montmorency et entendaient le faire accepter par la masse des délégués.

Et que dire de la lutte serrée entre deux premiers ministres provinciaux, préférés par la majorité des délégués aux vieux fédéraux qui avaient moulé la pensée et l'action du parti pendant trop longtemps! Des tactiques de dernières minutes ont permis à Robert Lorne Stanfield de l'emporter contre Duff Roblin. Mais il est évident que tous les deux auront désormais à faire équipe pour ensemble accomplir la rude tâche de reconstruction du parti, à la moderne, et de son adaptation aux réalités politiques du présent et de l'avenir.

Dans tout cela, un point reste obscur: la vraie position des délégués du Québec. L'immense majorité d'entre eux, bien entendu, s'unissaient dans leur opposition au vieux lion qui rejetait à priori tout ce qui peut assurer aux Canadiens français autre chose que "le statu quo", qu'il s'agisse de statut particulier, de nations associées, etc. Mais leurs chefs au congrès ont plutôt misé sur les perdants, Théogène Ricard par exemple s'accrochant à Ronald Fleming, Martial Asselin suivant le prestigieux Georges Hees. Quant à Paul-O. Trépanier, chef provincial du parti, il s'afficha carrément en faveur de Roblin, mais tout laisse croire que le camp Roblin aurait préféré de sa part beaucoup plus de discrétion, sinon d'éloignement.

C'est dire qu'il y a bien des tensions à diminuer, bien des maux à corriger, bien des points de doctrine à clarifier avant que le parti conservateur reprennent sa place au Québec et au Canada. Mais les premiers pas ont été faits en ce sens, si l'on étudie le programme présenté au congrès (les deux nations, la taxation, la politique étrangère, les mesures sociales, les relations fédérales-provinciales, etc.). Et le nouveau chef semble bien décidé d'aller de l'avant, en s'entourant d'une équipe jeune, dynamique, éclairé.

Il sera intéressant de suivre les répercussions de tout cela au sein même du parti libéral qui, quand même, ne détient pas le record d'une représentation hautement majoritaire aux Communes et devra peut-être rencontrer désormais des lutteurs moins imprévisibles que Dief, mais d'autant plus solides. Surtout, il faudra voir comment un parti qui se veut maintenant plus jeune saura profiter de sa nouvelle chance pour "reconquérir" le Québec boudeur . . . qui se laissa bien prendre une fois par l'éloquence visionnaire de Dief, mais ne répétera certainement son geste à la légère.

# Cinq tours de scrutin

Voici les résultats détaillés de chaque tour de scrutin au congrès du parti conservateur:

| Candidats | 1er | 2e | 3e | 4e | 5e |
|---|---|---|---|---|---|
| Robert Stanfield | 519 | 613 | 717 | 865 | 1,150 |
| Duff Roblin | 349 | 430 | 541 | 771 | 969 |
| Davie Fulton | 343 | 346 | 361 | 357 | — |
| Georges Hees | 295 | 299 | 277 | — | — |
| John Diefenbaker | 271 | 172 | 114 | — | — |
| Wallace McCutcheon | 137 | 76 | — | — | — |
| Alvin Hamilton | 136 | 127 | 106 | 167 | — |
| Donald Fleming | 126 | 115 | 76 | — | — |
| Michael Starr | 45 | 34 | — | — | — |
| John Maclean | 10 | — | — | — | — |
| Mary Sawka | 2 | — | — | — | — |
| TOTAL | 2,233 | 2,212 | 2,192 | 2,160 | 2,119 |

# Centenaire du choix de Toronto comme capitale de l'Ontario

OTTAWA — Le ministre des Postes, Jean-Pierre Côté, a annoncé qu'un timbre commémoratif de 5 cents en deux couleurs sera émis le 28 septembre 1967 pour marquer le Centenaire de Toronto comme capitale de la province d'Ontario.

Le nouveau timbre, de grande dimension et de format horizontal, a été imprimé par le procédé de la gravure en creux sur acier. Au premier plan, l'encadrement de couleur verte groupe, dans le coin inférieur droit, un réverbère d'antan et les silhouettes de trois quarts d'un homme et d'une femme en costume d'époque. Leurs regards se dirigent vers la vignette centrale du timbre qui représente l'idée que se fait l'artiste du profil du Toronto moderne, tel qu'on le voit de Queen's Park. La perspective, imprimée à l'encre rouge, a été choisie pour donner un aperçu de la ville, vue des immeubles de l'Assemblée législative de la province dont l'inauguration a eu lieu en 1893. Le dessin se complète par l'inscription en vert des indications "1867", "1967" et "Toronto" sur trois rangs au coin inférieur gauche, les mots "Postes" et "Postage" à la partie supérieure du segment gauche, et "Canada" au-dessus de la valeur faciale de 5 cents à la partie supérieure droite.

Siège du gouvernement des affaires provinciales d'environ un tiers de la population de vingt millions d'âmes du Canada, Toronto compte, avec sa banlieue, une population de deux millions d'âmes; c'est, dans l'ordre de grandeur, la deuxième ville du Canada. La région est celle où les Senecas et les Missisaugas avaient jadis bâti leurs villages; ce fut aussi, plus tard, l'emplacement d'un poste de traite français. En 1793, le nom fut changé à celui d'York, désignation qui dura jusqu'en 1843, lorsque le statut de ville lui fut accordé sous le nom primitif de Toronto. La région a été d'une importance stratégique tout au long de ce que nous connaissons de son histoire; elle a figuré de façon proéminente dans les affaires du Haut-Canada avant l'établissement de la Confédération en 1867.

Nous devons le dessin du nouveau timbre à la **Canadian Bank Note Company Limited**, dont les services d'impression ont été utilisés pour le tirage entier de vingt-trois millions de timbres.


**La Liberté et le Patriote**

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage



Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

**Canada: $4.00 par année**
**Autres pays: $5.00 par année**

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.


## Un voyage et ses problèmes

CRACOVIE — Le cardinal Wynszinski, par la lettre qu'il a adressée au général de Gaulle, est allé très loin dans son opposition au régime communiste polonais, estiment les observateurs. Ses allusions contenues dans une lettre à un chef d'Etat étranger en visite officielle, notamment l'évocation de la condition d'un peuple qui vit "dans l'espoir de la justice qu'il attend de l'histoire," ne peuvent être interprétées par les dirigeants polonais que comme un appel à constater l'"injustice" actuelle.

La hardiesse du geste du cardinal, pensent les observateurs, pourrait expliquer la prudence avec laquelle le général de Gaulle lui a répondu. Sans doute le président de la France a-t-il voulu éviter toute répercussion qui pourrait aviver la mauvaise humeur probable des dirigeants polonais. Il n'en a pas moins utilisé dans sa réponse l'expression "Pologne millénaire" que le cardinal avait employée en lui dédicaçant, au nom de l'épiscopat, une reproduction de la Vierge de Czestochowa.

Dans ce climat où s'accuse à nouveau l'opposition entre l'Eglise et le régime, l'absence du cardinal Wojtila, archevêque de Cracovie, lors de la visite du président de Gaulle à la cathédrale du Wawel, perd beaucoup de l'intérêt qu'on lui avait attaché. Le cardinal Wojtila est resté simplement fidèle à la ligne tracée par le cardinal Wynszinski. Il s'est abstenu de rencontrer l'invité du gouvernement communiste de Varsovie, quels que soient les sentiments qu'il peut nourrir à son égard.

Et dans sa lettre, rédigée en français, le cardinal Wynszinski a tenu à préciser que la personne du général de Gaulle n'est pas en cause.

## Des cours de droit en français à McGill

La Faculté de droit de l'Université McGill projette d'offrir cet automne aux étudiants de première année ses cours en anglais ou en français.

Le doyen, Me Maxwell Cohen, a annoncé que cette nouvelle aventure en éducation bilingue, que l'on croit être la première du genre au Canada, fera appel à deux professeurs de l'Université Laval de Québec qui se rendront chaque semaine à McGill pour donner leurs cours en français.

Au début, les cours de première année pourront être suivis dans l'une ou l'autre langue.

Le doyen a dit que près d'un tiers des étudiants qui s'inscrivent à la Faculté de droit cette année sont des Canadiens français.

Nous avons reçu le plus grand nombre de demandes venant de Canadiens français dans toute l'histoire de la faculté.

"La philosophie de la Faculté de droit est d'atteindre l'excellence et de servir le Québec et la communauté canadienne en donnant une formation juridique valable.

## Un Noir a été nommé maire de Washington

WASHINGTON — Le président Johnson a annoncé qu'il a choisi un Noir, M. Walter Washington, pour administrer la capitale fédérale des Etats-Unis, c'est-à-dire la ville de Washington.

M. Washington assumera les fonctions de "commissaire" du district de Colombie, poste équivalent à celui de "maire".

Si sa nomination est approuvée par le Sénat, la capitale fédérale deviendra, de ce fait, la plus grande ville américaine administrée par un Noir.

La population de la ville de Washington comporte environ 60 pour cent de Noirs. Le choix de M. Johnson fait suite à une réforme administrative décidée le mois dernier par le Congrès en vertu de laquelle le district de Colombie, précédemment administré par trois commissaires, sera désormais dirigé par un commissaire unique entouré d'un conseil de neuf membres, tous désignés par le président.

M. Washington, qui est âgé de 51 ans, occupait dernièrement les fonctions de directeur des services du logement de la municipalité de New York.

## Les météorites portent des diamants en hexagone

Une substance nouvelle, qu'on ne trouve pas à l'état naturel sur terre et qu'on pourrait appeler diamant "hexagonal" en raison de sa structure interne, a été identifiée dans certaines météorites aux laboratoires de recherche de la société General Electric.

Depuis longtemps déjà, on avait remarqué la présence de minuscules diamants opaques incrustés dans certaines météorites. On avait pourtant estimé que ceux-ci étaient du même type que le diamant ordinaire trouvé sur notre planète dont les cristaux sont de forme cubique.

Passés aux rayons-x, les diamants venus d'autres mondes et qui se sont échoués sur la terre présentent une structure de cristaux toute différente des nôtres: dans le diamant "hexagonal", les couches d'atomes sont placées dans une position qui diffère de 60 degrés de celle qu'elles occupent dans le diamant "cubique".

Le diamant "hexagonal" a d'ailleurs été recréé par synthèse au laboratoire, fait-on remarquer à la General Electric.

---

Selon Milton Berle, farceur de profession, un zoo est un endroit où les humains se rendent pour distraire les animaux en captivité.

* * *

Je permets à l'homme de se féliciter des avantages qu'il tient gratuitement de la nature; mais le peu qu'il y ajoute lui défend de s'en vanter. — Cte de Belvèze



**Monique Leyrac est actuellement au faite de la gloire. Elle a connu un succès retentissant aussi bien en France, aux Etats-Unis et en Russie qu'au Canada.**

**Cette chanteuse formidable présentera un spectacle au théâtre Playhouse de Winnipeg le dimanche 24 septembre, à 8 h. 30 du soir. Ce concert fait partie d'une tournée nationale organisée par le Festival du Canada; il est commandité par l'Association Québec-Manitoba, une organisation de St-Boniface qui a présenté, dans le passé, de nombreux chanteurs et chansonniers québécois aux auditoires manitobains.**

**Monique Leyrac a commencé sa carrière à l'âge de 13 ans, à la radio, au théâtre Lux. Elle a connu depuis une carrière éblouissante comme comédienne et chanteuse. Elle s'est vu décerner des premiers prix en Pologne, en Belgique et au Canada français.**

**Il faut voir et entendre cette artiste québécoise, d'une beauté séduisante, qui, d'une façon merveilleuse, interprète la chanson canadienne. Son répertoire comprend des airs inspirés de récits et d'anecdotes accessibles à tous les auditoires et ses chansons, qu'elle sait rendre avec une si grande sincérité, sont tout à fait de chez nous. Elles sont des reflets de la culture du Canada français dans ce qu'elle a de plus attachant. Et l'incomparable sensibilité de Monique Leyrac en fait de petits bijoux.**

# Une femme... sous-ministre de l'Education, au Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé la nomination de Mlle Thérèse Baron, de Montréal, à la fonction de sous-ministre adjoint de l'Education. Mlle Baron doit entrer en fonction sous peu.

C'est la première fois qu'une femme est nommée sous-ministre à Québec.

Mlle Thérèse Baron est née à Montréal. Elle a préparé son baccalauréat ès arts au collège Basile-Moreau. Elle a ensuite passé un brevet d'enseignement supérieur à l'Institut pédagogique de Montréal. Elle a obtenu sa licence en pédagogie à l'Université de Montréal. Mlle Baron a également fait des études de Lettres.

Enseignant depuis 1943 dans les écoles de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal tant au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire, Mlle Baron est à la direction des écoles de la CECM depuis 1953, où elle fut successivement assistante au secondaire, directrice à l'élémentaire, directrice du centre pré-universitaire Iberville.

Mlle Baron a été active dans les associations d'enseignants depuis 1951. En effet, elle s'est toujours beaucoup occupée d'organisations professionnelles. Elle est actuellement présidente de l'Asociation des principaux de Montréal, présidente depuis 1964 de l'Association d'éducation du Québec et vice-présidente de la Corporation des enseignants Québec (CIC) depuis 1965.

Mlle Baron est enfin membre du Conseil supérieur de l'éducation depuis la formation de cet organisme.

# Les Universités et le bilinguisme

QUEBEC — Quatre-vingts délégués de l'Association des Universités et Collèges du Canada se sont réunis en congrès à l'Université Laval du 24 au 26 août. Le thème du congrès était: "Le rôle des universités canadiennes dans l'enseignement du français et de l'anglais comme langues secondes".

En plus des représentants de neuf provinces du Canada, il y avait trois invités des Etats-Unis et un invité du Cameroun, le chef A. D. Mengot, représentant fédéral du ministère de l'Education. La tenue de ces assises a été possible grâce à une subvention de la Commission du Centenaire.

Voici les recommandations soumises à la séance plénière du samedi 26 août:

**Déclaration de principe:** Nous affirmons que les universités et collèges du Canada doivent jouer un rôle primordial dans l'enseignement de la langue et de la littérature françaises et anglaises au Canada.

Par conséquent, ces institutions doivent recevoir une aide convenable qui leur assure les ressources humaines et financières nécessaires à la poursuite de leur mission dans l'enseignement des deux langues du pays au niveau supérieur.

**Moyen d'action:** C'est pourquoi nous demandons à l'Association des Universités et Collèges du Canada, l'un des organisateurs de cette conférence, de soumettre les résolutions suivantes aux autorités compétentes et de faire les démarches nécessaires à leur mise en oeuvre.

**Classement des recommandations:** Nous avons divisé nos recommandations en trois classes principales:

I. celles qui s'adressent aux collèges et universités ainsi qu'à leur personnel enseignant;

II. celles qui s'adressent aux organisations et organismes déjà établis au Canada;

III. celles qui s'adressent à une nouvelle organisation (L'Office d'enseignement et d'expansion des langues) dont nous recommandons l'établissement en vue de la poursuite de certains objectifs indispensables à l'enseignement des langues secondes au Canada.

**Recommandations particulières:**

I — Les recommandations suivantes s'adressent aux personnels enseignant et administratif des universités et collèges du Canada.

A — En vue d'encourager l'enseignement du français et de l'anglais dans un contexte canadien, nous recommandons aux universités canadiennes d'étudier les propositions suivantes:

a) On devrait exiger de tous les étudiants qui suivent des cours de français ou d'anglais en vue de l'obtention d'un grade universitaire de posséder une certaine connaissance de la littérature canadienne-française ou anglaise selon le cas.

b) On devrait créer des bourses pour encourager l'étude de la littérature canadienne-française et anglaise en vue de l'obtention d'un grade universitaire.

B — En vue d'améliorer la maîtrise de la langue seconde dans sa forme écrite, on devrait offrir aux diplômés et aux futurs diplômés des cours de traduction qui mettent l'accent sur la stylistique comparée.

C — Comme moyen de répandre la connaissance des deux langues officielles, nous recommandons aux écoles qui décernent des diplômes d'exiger de tout Canadien, au moment de l'inscription, une connaissance livresque des deux langues.

D — En vue d'augmenter l'importance de l'enseignement du français et de l'anglais comme langues secondes, les universités du Canada devraient être encouragées à intensifier l'enseignement de la liguistique générale et appliquée.

II — Les recommandations suivantes s'adressent aux autorités canadiennes:

A — Que le Conseil des Arts élargisse les cadres de son programme d'échanges destiné aux professeurs étrangers et qu'il l'applique aux institutions d'enseignement françaises et anglaises du Canada;

B — Que le Conseil des Arts fournisse les fonds nécessaires à l'achat de livres et de microfilms sur les langues et la littérature canadienne aux universités qui n'en ont pas les moyens;

C — Que le Conseil des Arts subventionne les travaux de recherche relatifs à l'enseignement des langues secondes;

D — Que le Conseil des Arts affecte des sommes destinées à créer des bourses qui permettraient aux professeurs de langues du niveau post-secondaire d'entreprendre des études plus poussées en didactique touchant l'enseignement du français et de l'anglais comme langues secondes;

E — Que le Conseil des Arts accorde des subventions plus généreuses aux travaux de recherche dans le domaine de la linguistique générale et appliquée;

F — Que les programmes d'échanges destinés aux étudiants et aux professeurs, comme celui que la Commission du Centenaire a récemment offert, se prolongent et soient établis de manière à ne causer aucun préjudice aux bénéficiaires (perte de crédits, de traitement ou d'ancienneté relative à la retraite);

G — Que les conseils de recherche dans les humanités et les sciences sociales reçoivent les fonds nécessaires à la recherche touchant l'enseignement des langues secondes.

III — Les recommandations suivantes exposent, selon nous, quelques-unes des mesures les plus importantes à prendre si l'on veut améliorer sensiblement l'enseignement des langues secondes au Canada.

A — Nous proposons l'établissement d'un Bureau chargé de répandre l'enseignement de l'anglais et du français comme langues secondes et, le cas échéant, d'autres langues.

Au début, ce Bureau devrait être dirigé par au moins deux spécialistes, assistés de deux rechercistes, et d'un secrétaire, tous bilingues. On devrait ajouter à ce Bureau un comité consultatif composé de professeurs compétents et bien connus.

B — Nous recommandons que les mandats suivants soient confiés à ce Bureau:

a) L'établissement de normes professionnelles pour les enseignants (les 4 automatismes, l'analyse linguistique, la connaissance de la culture, la formation professionnelle).

b) La diffusion de ces normes dans les institutions qui forment les professeurs et dans celles où ils enseignent.

c) Comme nous croyons qu'il incombe aux universités de former des professeurs de langues secondes, nous recommandons que le Bureau aide les universités à mettre sur pied un enseignement compatible avec les normes fixées par le Bureau.

d) Nous recommandons que le Bureau établisse au Canada sur une base interprovinciale et interuniversitaire des stages d'été pour le perfectionnement des professeurs de langues secondes.

e) Nous recommandons que le Bureau s'occupe activement de la préparation du matériel didactique pour l'enseignement des langues secondes dans un contexte canadien.

f) Nous recommandons que le Bureau établisse un Centre d'information, de documentation et de statistique pour l'enseignement des langues secondes.

# Des prêtres étudient ensemble la planification familiale

QUEBEC — La morale basée sur un amour total des conjoints l'un pour l'autre est infiniment plus exigeante qu'une morale attentive avant tout à l'intégrité des actes passagers. C'est là une des conclusions qui se dégageait des exposés donnés par le R. P. Jules Paquin, S.J., à une quarantaine de prêtres réunis en session d'études récemment au séminaire Saint-Augustin de Cap-Rouge, près de Québec.

Cette session de pastorale familiale, organisée par les Foyers Notre-Dame canadiens, regroupait au Pavillon des PP. Maristes, des aumôniers et d'autres prêtres mêlés aux mouvements familiaux des régions les plus diverses. On avait choisi pour thème d'étude la **planification familiale**, car le développement intense que doivent prendre dans les prochains mois les centres de planification familiale place cette question au coeur de l'actualité.

Le Dr Serge Mongeau de Montréal, l'un des promoteurs du mouvement en faveur du "planning" familial, avait accepté d'exposer les données relatives à la planification familiale. Après avoir précisé soigneusement que c'est une réalité positive, car il s'agit bien de la possibilité d'avoir les enfants désirés au moment voulu, le Dr Mongeau a déclaré que, pour l'instant, elle n'est pas exigé par des raisons collectives, mais plutôt par des nécessités individuelles, comme la santé des parents (et parfois l'immaturité des jeunes conjoints), les difficultés de logement, les exigences de l'école, et surtout les besoins affectifs de chaque enfant, considérablement accrus par le stress de la société actuelle!

Jusqu'à ces derniers temps, la société n'avait à peu près rien fait en ce sens, face aux besoins immenses qui ont surgi durant les dernières décades. Parmi les organismes officiels, seules les agences de service social se préoccupaient du problème, sans pouvoir compter habituellement sur le concours du médecin. Mais certains espoirs sont maintenant permis. Le Conseil supérieur de la Famille a recommandé d'assurer des services publics de planification, qui devraient cependant respecter scrupuleusement les convictions religieuses des couples, et le Ministère a accepté d'aider les initiatives en ce sens. Il a même déjà contribué à un embryon de Centre de consultations conjugales pour septembre. Deux hôpitaux de Montréal ont ouvert une clinique en juillet, et, bientôt, les agences de service social de toute la province bénéficieront d'une série de cours prolongée sur la planification des familles.

Avec le conférencier, les prêtres en session se sont arrêtés en détail sur les méthodes utilisables pour la planification de la famille. Ils ont étudié les aspects démographique et national, la place et le sens de la vie sexuelle dans la vie des époux, l'émancipation de la femme, la cruauté impitoyable de notre société pour les parents d'une famille nombreuse. Ils ont cherché à préciser l'optique des couples qui venaient les consulter, sans oublier, évidemment, les incidences morales de la planification.

C'est ici que le P. Jules Paquin est venu joindre ses lumières à celles du Dr Mongeau. Dans le contexte actuel, l'enseignement théologique du P. Paquin est rassurant: on sait qu'il s'est imposé, par honnêteté scientifique, de reprendre à pied d'oeuvre, à la lumière du Concile, tout l'enseignement moral qu'il donnait depuis longtemps. Travail gigantesque qui, selon son propre aveu, imposera aux moralistes de se limiter désormais à tel ou tel champ spécifique de la morale!

Une longue étude historique lui a permis de vérifier que la théologie a toujours été tributaire, aux différentes époques, de la philosophie du temps, et que celle-ci était en dépendance des conceptions sociologiques. C'est ainsi que Vatican II, en s'inspirant de la philosophie personnaliste, a pu progresser au chapitre de la morale en général et de la morale conjugale en particulier.

Vatican II, en effet, a fait siennes plusieurs données acquises par les théologiens durant les dernières décennies. C'est ainsi qu'il prône la responsabilité exclusive des parents dans la détermination du nombre de leurs enfants; qu'il accorde à l'amour des conjoints une place primordiale dans le mariage; qu'il réhabilite la "chair" que Dieu a créée bonne et que le Christ a rachetée; que l'acte moral ne se réfère plus à la nature biologique, mais à la nature personnelle, i.e. à la personne humaine dans son intégrité. Après un bref aperçu sur l'orientation que le magistère prendra graduellement sous l'influence de ces options conciliaires, les participants ont discuté de la moralité probable des différentes méthodes proposées pour la planification familiale.

Le P. Aquin a fait ressortir qu'il ne faut pas s'étonner de voir l'enseignement moral évoluer au sein de l'Eglise. La nouvelle conscience que l'Eglise a prise d'elle-même lors du Concile lui a permis de se voir comme une étape dynamique dans la réalisation du plan de Dieu, dans le mystère du salut.

Le conférencier a terminé en soulignant que les discours de Paul VI, depuis le Concile, n'ont aucunement indiqué que les principes pratiques de la conduite morale traditionnellement admis devenaient caducs.

Il a conseillé aux prêtres d'être honnêtes dans leur enseignement, et de ne pas donner comme absolu, dans un sens ou dans l'autre, ce qui ne l'est pas encore, ou ce qui n'est plus enseigné comme tel: les hypothèses de recherches, les recherches en cours ne doivent pas être présentées comme des conclusions définitives. Celui qui a reçu mission d'éclairer doit respecter, dans leur réalité existentielle, leurs limites comme leurs grandeurs, les personnes que ses paroles peuvent atteindre . . .

# Comment vaincre la faim?

BONN — En dépit des immenses richesses dont dispose la terre, plus de vingt-cinq millions d'êtres humains sont condamnés à mourir de faim chaque année. Plus de la moitié des trois milliards d'hommes que compte la terre gagnent moins de $125.00 par an. La plupart des citoyens des nations de notre monde n'ont pas la moindre idée de ce que signifie la capacité concurrentielle dans l'économie d'un pays et ne se doutent pas de la nécessité d'une recherche scientifique qui seule permet à un pays de concurrencer les autres. Une grande partie de l'humanité souffre de la faim et est livrée sans défense aux maladies.

**La victoire sur la faim n'est pas un mythe**

Ces hommes doivent souffrir de la faim dans un monde disposant de 14.5 milliards d'hectares de terres arabes dont un dixième seulement, soit 1.3 milliard d'hectares est en exploitation. Il serait cependant possible, sans exagérer, d'augmenter la superficie arabe de 2.8 milliards d'hectares et de décupler les récoltes, grâce aux engrais, à l'irrigation, à la lutte contre les parasites et à la mécanisation dans l'agriculture. En prenant en considération que ce sont précisément les mers et les fleuves des régions frappées par la famine qui sont les plus poissonneuses et que cette richesse n'est exploitée que dans une proportion de 10 p. 100, il se révèle que la lutte contre la faim n'est pas inutile.

Il existe de nombreux projets pour résoudre les problèmes de l'an 2,000, c'est-à-dire de garantir aux six milliards d'hommes que comptera alors notre terre une existence digne d'un être humain. Ce qui manque, par contre, ce sont le temps, les capitaux, l'organisation et surtout — les hommes. "Techniquement, tout est possible", a dit une personnalité compétente. Les paysages industriels modernes aux "petites villes sous un toit" et aux parcs verdoyants sous lesquels on entendra ronronner les usines atomiques et automatisées ne sortent plus de la science-fiction, mais sont des réalités d'aujourd'hui.

Il est possible techniquement de fertiliser les sols arides grâce aux engrais chimiques. Pour cela, il faut de l'azote, de l'air et de l'eau. Ces matières brutes sont à notre disposition, mais il manque d'ingénieurs et d'experts en économie. On peut, en principe, tirer profit des produits énergétiques tels que le pétrole, le gaz naturel et les cours d'eau. On peut transformer le désert en un jardin fleuri en traitant l'eau de mer. On sait quelles richesses cachent les mers qui couvrent les quatre cinquièmes de toute la superficie de notre monde et l'on sait comment les utiliser.

L'homme doit adapter sa vie au monde moderne. Ceci ne veut pas dire qu'un nomade doit s'apprêter à étudier le mode d'emploi d'un grill infra-rouge, mais qu'il apprenne à lire, à écrire, à calculer et à travailler de manière rationnelle. Il doit s'intégrer dans le circuit de l'économie moderne; c'est l'exigence de notre époque.

Pour satisfaire à cette exigence, les nations industrielles se sont chargées d'accélérer le progrès par l'aide au développement. Avec les nations dont l'économie est faible, elles ont entrepris de combattre la faim, la maladie et, par conséquent, de travailler pour la paix.

# L'entrée de la Grande-Bretagne à la CEE ouvrirait un marché à la France

PARIS — L'adhésion britannique au Traité de Rome faciliterait pour la France l'accès "à un marché de 52 millions de consommateurs, dont le montant annuel des importations équivaut à peu près au tier du total des importations de l'ensemble des membres actuels du Marché commun", a déclaré notamment Lord Chalfont, ministre d'Etat au Foreign Office chargé des affaires européennes, qui a inauguré le 4 septembre à Paris une exposition de produits britanniques dite "en direct avec Londres", dans un grand magasin de la rive droite "Le Printemps".

Après avoir souligné que des expositions similaires sont présentées au même moment dans près de 40 villes françaises, Lord Chalfont qui parlait en français s'est félicité du progrès des échanges franco-britanniques depuis 1959: pendant cette période les importations françaises en provenance du Royaume-Uni ont triplé et les exportations françaises vers la Grande-Bretagne se sont accrues de 100 p. cent. L'Angleterre est le cinquième fournisseur et le septième client de la France; la France est le sixième fournisseur et le septième client du Royaume-Uni.

**Un défi des deux côtés de la Manche**

"Mais, a poursuivi Lord Chalfont, en dépit de ces chiffres assez encourageants, il reste à dire que les importations françaises en provenance de l'Angleterre ne représentaient, en 1966, que 5 p. cent du total des importations françaises, tandis que le pourcentage correspondant pour les importations britanniques en provenance de France n'était que de 3½ p. cent. Entre deux grands pays voisins et industrialisés, ces proportions ne peuvent manquer d'être décevantes, et, dans le même temps, de constituer un défi pour les exportateurs des deux côtés de la Manche".

"Une des barrières qui s'opposent à une rapide augmentation des échanges est le haut niveau des droits de douane dont nos exportations, dans les deux sens, sont frappées."

**Difficultés de concurrencer**

Lord Chalfont a alors souligné la difficulté pour les exportateurs britanniques de concurrencer en France ceux des pays du Marché commun et il a rappelé que le commerce de la France avec ses partenaires de la Communauté qui représentant 22 p. cent seulement du commerce extérieur de la France, il y a sept ans, est passé à 42 p. cent du total. "Les résultats du Kennedy Round, a-t-il dit, nous aideront beaucoup. Mais il est évident que parmi les autres avantages économiques et politiques que les membres actuels de la Communauté et la Grande-Bretagne peuvent se promettre par une adhésion britannique au Traité de Rome, sera celui de faire disparaître les barrières de ce genre. Dans ce cas-là, la France aurait, elle aussi, plus facilement accès à un marché de 52 millions de consommateurs".

Au cours de la journée, Lord Chalfont a rencontré le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville. A l'issue d'un entretien de trois quarts d'heure, le ministre britannique chargé des affaires européennes a indiqué que de gros obstacles s'opposent à l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, constitués principalement par les problèmes agricoles.

L'harmonisation de l'aviculture britannique avec celle des pays du Marché commun constitue la pierre d'achoppement, a-t-il ajouté, et cela peut durer longtemps.

## Un inventaire des recherches sur la famille

QUEBEC — Le juge Alfred Monnin, de la Cour d'appel du Manitoba et un des trois vice-présidents de l'Institut Vanier de la famille, a remis au ministre de la Santé et de la Famille et du Bien-être du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, un inventaire des recherches et des études sur la famille au Canada. Cet inventaire a été préparé par le professeur John Spencer, sociologue, qui a consacré à l'Institut Vanier une année sabbatique. M. Spencer est le premier conseiller en recherche de l'Institut Vanier.

Lorsque l'Institut Vanier fut fondé, en 1965, il s'était donné entre autres objectifs celui d'entreprendre des études et d'encourager la recherche sur tout ce qui regarde la famille au Canada. Le rapport de M. Spencer est la première contribution d'un spécialiste dans ce domaine des études sur la vie familiale.



M. et Mme Léon Bruyère, au moment de leurs noces d'or en août et aussi (au centre) lors de leur mariage il y a 50 ans.

# M. et Mme Léon Bruyère fêtent à Montréal leurs noces d'or

MONTREAL — M. et Mme Léon Bruyère, des anciens du Manitoba, célébraient leurs 50 ans de vie conjugale à Montréal tout récemment. Ils étaient entourés pour la circonstance de leurs 9 enfants et nombreux petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis, tant de l'Est que de l'Ouest du Canada.

D'abord il y eut messe d'action de grâces à l'église St-Alphonse d'Youville, à 11 h. 30 a.m., célébrée par leur fils, le R. P. Jacques Bruyère, S.J., venu de Formose pour l'occasion. Les participants entrèrent dans la vaste enceinte au son des grandes orgues touchées par la Rév. Sr Gabrielle Bruyère.

Les jubilaires avaient pris place au centre de l'allée principale comme des nouveaux mariés. Au cours de la messe, ils renouvelèrent leur promesse de fidélité à leur engagement jusqu'à la mort. M. Dollard Bruyère et Mme Fernande Paré agissaient comme témoins. Dans son sermon, le Père Bruyère expliqua la parole de Marie: Mon âme glorifie le Seigneur, car Il a fait en moi des merveilles. Parole appliquée et aux parents et aux enfants. Le Magnificat de la fin exprima magnifiquement la reconnaissance jaillissant de tous les coeurs.

La réception eut lieu au restaurant Prince Charles, dans une salle à dîner artistiquement décorée par M. Fernand Paré. Après avoir salué tous les invités, les jubilaires s'installèrent à la place d'honneur devant un immense gâteau, et chaque membre de la famille occupait une tête de table. M. Emile Couture, ami des deux familles Bruyère et Beaucage, présenta tour à tour les jubilaires, puis les représentants des différents groupes qui y allèrent de leurs boniments: M. Bonin, au nom du chemin de fer Canadien National; M. Nap. Comeault, au nom de Letellier, Man.; M. Charles Bruyère, au nom de la famille Beaucage.

Voici le menu du banquet "à saveur manitobaine":

Apéritif: Vin ... enivrant des nouveaux mariés dans une gare du chemin de fer. Courtoisie du C.N.;

Consommé: dans l'art des filles: 3 d'affilée! Gracieuseté de la Providence:

Boeuf de l'Ouest revigorant: 2 garçons! De chez Gallant:

Pommes de terre de la vallée de la Rivière Rouge. Commanditaire: chez Graveline:

Salade des écoliers Bruyère: Ecole Inverness, Académie, Collège ... Grâce à l'A.d'E.C.F.M.;

Vin élixir des joyeuses années passées à Letellier, Somerset, St-Boniface, Montréal. Des tonneaux (Tino) portugais!;

Crème glaç ... ante des grands déménagements: Letellier, Somerset, St-Boniface ... Montréal. Agence de voyage Jeannine:

Gâteau des Noces d'Or: Hommage des enfants, parents et amis réunis. Sans oublier les 20 petits-enfants!:

Digestif de Ste-Anne et de Tacoma ... pour assurer la ligne; Bon appétit avec bénédictions formosanes.

Dollard exécuta une chanson de circonstance avant que M. Léon Bruyère prit lui-même la parole pour remercier la Providence, les institutions, les parents et amis qui leur ont permis de se rendre à ce jubilé. Parmi les souvenirs rappelés, les plus fervents étaient encore ceux du Manitoba. Mme Bruyère, très élégante comme toujours, échangea le baiser traditionnel avec son époux à la requête de tous les invités. M. Couture eut aussi l'heureuse idée de révéler les voeux envoyés par télégramme et cartes spéciales qui venaient d'un peu partout, même de la colline parlementaire à Ottawa.

Après la réception, il y eut causette joyeuse où il faisait bon reconnaître des voix et profiles bien connus, tandis que la jeunesse Bruyère affirmait sa vitalité par les danses du jour.

M. et Mme Léon Bruyère remercient tous ceux qui ont répondu à leur invitation et ceux, très nombreux, qui n'ont pas pu se rendre, mais qui ont si charitablement envoyé leurs souhaits et cadeaux bien appréciés. La famille Bruyère a été spécialement touchée du souvenir de tous leurs amis du Manitoba. Les deux désirent se rendre aux noces de diamant pour revivre encore souvent leur amour des Prairies.







ETIENNE GABOURY — DENIS LUSSIER — FRANK SIGURDSON — JOE VENABLES

Etienne J. Gaboury, architecte, est heureux d'annoncer la fondation d'une nouvelle association qui sera connue sous le nom de GABOURY LUSSIER SIGURDSON VENABLES ARCHITECTS.

M. J. Venables est diplômé de la faculté d'Architecture de l'Université de Manitoba et est au service de la compagnie depuis deux ans. M. F. Sigurdson a reçu son diplôme de bachelier en architecture de l'Université de Manitoba et obtenu sa maîtrise en architecture de l'Université de Pennsylvanie. Plus tard, il travailla sous le grand architecte, Louis Kahn.

Denis Lussier est associé à l'ancienne maison depuis cinq ans et fut responsable de certains des grands travaux entrepris par la compagnie. Il est aussi diplômé de l'Université de Manitoba.

Etienne J. Gaboury, associé principal de la nouvelle organisation, obtint son baccalauréat ès arts et en architecture de l'Université de Manitoba. Il reçut une bourse d'étude du gouvernement et se rendit à l'Ecole des Beaux Arts à Paris. Ses études terminées, il revint au Manitoba en 1961. Il fut membre du comité-conseil d'architecture de l'Exposition internationale et mondiale et son bureau fut responsable de la construction de Pioneer Land à La Ronde. Membre de la Royal Academy of Arts, M. Gaboury fut choisi comme membre du jury pour le concours Massey-Awards Competition pour 1967. En 1964, son bureau reçut trois prix Massey et en 1967 remporta le Canadian Design Housing Award pour sa maison du Centenaire.

Les nouveaux associés continueront à exercer leur profession au local de 674, rue Langevin, St-Boniface. Le gérant pour la nouvelle association est M. Adrien Gaboury.

## Cours du soir à St-Boniface

La Division scolaire de St-Boniface offre aux citoyens de la ville et des divisions environnantes, l'occasion de profiter des facilités éducationnelles que ses écoles possèdent. Les cours sont les suivants: **la conversation française** pour commençants et pour les personnes plus avancées; **le bricolage** pour ceux qui désirent fabriquer des objets de leur choix; **l'économie domestique**, l'art culinaire et la couture.

La division n'offre pas de cours académiques parce qu'il serait impossible de présenter le nombre et la variété de cours qui se donnent dans les écoles du soir de Winnipeg. On portera une attention spéciale au cours de **conversation française**. On espère que l'usage du laboratoire des langues et d'une méthode préparée à l'intention particulière des adultes permettra à St-Boniface de devenir un centre important de ce genre d'instruction.

**L'atelier de bricolage** devrait intéresser surtout les hommes qui aiment travailler avec leurs mains, mais qui ne possèdent pas les outils et les machines qu'on trouve dans l'atelier scolaire moderne. Un enseignant sera présent, non pas pour donner de l'instruction en groupe, mais pour donner un coup de main ou un conseil individuel au besoin.

Les cours d'**économie domestique** sont offerts depuis plusieurs années en coopération avec le Winakwa Community Club. Celui d'art culinaire, cependant, commence cette année.

L'annonce qui paraît ailleurs dans le Journal fournit toutes les informations nécessaires.

## Résultats des examens

L'hon. George Johnson, ministre de l'Education, a annoncé que la grande majorité des résultats des examens supplémentaires du mois d'août ont été envoyés aux intéressés le 8 septembre par la poste.

En 1967 environ 13,700 papiers d'examens ont été écrits, comparativement à 14,600 en 1966, 12,800 en 1965 et 14,200 en 1964. Il y avait 131 centres d'examens au Manitoba. De plus, 129 autres endroits d'Amérique du Nord ont accommodé 237 étudiants. Hors d'Amérique du Nord des étudiants ont repris leurs examens à Udine, Italie, Hagalil, Israël, Lahr, Allemagne, et Brunssum, Hollande.







## Nouveaux programmes des écoles secondaires

L'hon. George Johnson, ministre de l'Education, a annoncé certains nouveaux programmes commençant ce mois-ci dans les écoles secondaires du Manitoba, "selon la politique de la province d'être à l'avant-garde quand il s'agit de méthodes et de programmes d'enseignement".

Un développement prestigieux dans le champ des calculatrices électroniques et l'influence de ce développement sur la société contemporaine ont créé de nouveaux besoins et de nouvelles opportunités. En conséquence, des cours pilotes de Science de Calcul Electronique seront donnés aux instituts collégiaux Vincent Massey et Glenlawn.

Tous les étudiants inscrits au cours académique de 11e année devront pour la première fois cette année suivre les nouveaux programmes d'algèbre et de chimie. De la 1ère à la 11e année, désormais, on suivra les programmes de mathématiques modernes.

Un nouveau programme d'anglais a été également inclus dans le cours académique de 12e année. Tous les étudiants des 10e, 11e et 12e années du cours académique seront soumis à ces programmes revisés et modernes d'anglais.

En 1966-67 on a mené avec succès le cours pilote d'introduction à la physique de 10e année dans 35 écoles du Manitoba. Comme résultat de l'intérêt accrue envers ce cours, on a décidé de l'introduire dans les écoles qui disposent du personnel enseignant et des facilités nécessaires. Ce programme est destiné à préparer aux nouveaux programmes de sciences dans les dernières années du cours secondaire.

En plus des cours précédemment cités, les cours pilotes suivants seront lancés, bien que sur une plus petite échelle:

1—Trois écoles s'initient à un programme expérimental de laboratoire impliquant l'analyse qualitative inorganique, en relation avec le cours de chimie de 12e année;

2—On lance aussi un nouveau programme de géographie au niveau de la 12e année. Ce programme a été accepté par l'Université de Manitoba comme "crédit d'acceptation";

3—Des écoles choisies offrent des programmes pilotes des mathématiques de 12e année et d'initiation moderne à la géométrie de 10e année;

4—Un programme pilote d'histoire du Canada est offert cette année à des étudiants de 11e année. Ce cours cherche à communiquer aux étudiants du Manitoba une connaissance du Canada d'aujourd'hui "comme nation nord-américaine géographiquement, de tradition britannique au point de vue politique, de contexte social multiethnique, et légalement bilingue".

## Décès

**Mme Léona Gauthier**

Le jeudi 7 septembre, à l'hôpital Taché, est décédée, à l'âge de 84 ans, Mme Léona Gauthier, veuve de M. Alphonse Gauthier, de 382, Place Gaboury, autrefois de Morris, Man.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Georges, de St-Boniface, et Paul, de Minneapolis, Minn.; une fille, Mme J.-A. Pelletier, de St-Boniface; une soeur, Mme Ida Villeneuve, de St-Boniface; 10 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées à 2 h. 30 dimanche après-midi au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté lundi matin à 11 h. 30 à la basilique et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

**Centre Culturel de St-Boniface (Inc.)**

Avis de Convocation

**La première assemblée annuelle**

aura lieu le

**le 26 septembre**

à 8 h. p.m.

à la

**SALLE DRAMATIQUE**

★ Rapport du comité provisoire
★ Rapport du gérant
★ Discussion libre
★ Election du comité permanent
★ Visite du Centre

Tous les citoyens de St-Boniface sont les bienvenus.

## La vie au Petit Séminaire

Par une température idéale le lundi 4 septembre, le Séminaire ouvrait ses portes à 56 étudiants en vue d'une autre année scolaire. Les anciens manifestaient une joie bien visible de se retrouver de nouveau ensemble. Les 25 nouveaux se sont familiarisés au milieu pour ne former qu'une famille. Les nouveaux sont: Bertrand Beaudry, de Vassar, Jean Bilodeau et Maurice Lévesque, de Ste-Agathe, Roger Cahill, Normand Gautron et Marc Roy, de St-Pierre, Bernard Carrière, de la paroisse l'Assomption, Transcona, Léo Charrière et Paul Dufresne, de Ste-Anne, Ronald Comeault, de Letellier, Jean-Pierre Dubé et Roland Kirouac, de La Broquerie, André et Michel Girardin, de Ponteix, Sask., Donald Girouard, de Sommerset, Joël Gosselin et Gabriel Lambert, de St-Malo, René Hacault, de Bruxelles, Michel Lachiver, de St-Georges, Conrad Lafleur, de la paroisse St-Eugène, St-Vital, Normand Lafond et Marcel Marion, de St-Jean-Baptiste, Bertrand Lesage, de Notre-Dame-de-Lourdes, Gilbert Marchildon, de la paroisse Cathédrale, St-Boniface, et Cyrille Parent, de St-Joseph. Nous leur souhaitons le plus fructueux séjour au Petit Séminaire.

Cette année, il n'y aura que trois prêtres au service de la maison, l'abbé Raymond Roy, supérieur, et les abbés Robert Campeau et Fernand Desjardins. M. J.-Claude Labrecque, p.s.s., fut nommé en juillet au Collège de Montréal, 1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Cependant, nous aurons l'avantage de profiter des services de Gilbert Lambert qui s'occupera en particulier de la vie sportive.

Le samedi 9 septembre, les élèves demeurés ici en fin de semaine, profitèrent de notre première excursion de l'année. Les trois prêtres de la maison se rendirent au Parc St-Norbert avec Bertrand Beaudry, Raymond Bérard, Jean Bilodeau, Michel Boucher, Roland Chaput, Léo Charrière, Ronald Comeault, Louis Désorcy, Marcel Desrosiers, Claude Dubois, Paul Dufresne, Ephrem Dupont, Denis Fillion, Normand Gautron, André et Michel Girardin, Donald Girouard, Joël Gosselin, René Hacault, Mérille Kirouac, Gérald Labossière, Michel Lachiver, Guy et Normand Lafond, Gabriel Lambert, Pierre Lemoine, Bertrand Lesage, Maurice Lévesque, Marcel Marion, Claude Martin, Cyrille et Normand Parent, Denis Rémillard, Michel Roy, Robert Tétreault et Raymond Théberge. Il y eut d'abord un grand jeu, joutes de football et de soccer puis un souper champêtre.

Retournons un peu en arrière et parlons de la période des vacances. Ces deux mois d'été furent marqués d'événements dont il est bon de souligner l'importance. Ce fut d'abord notre fameux voyage à l'Expo. Nous quittions St-Boniface le 17 juin pour revenir le 3 juillet. Cette grande aventure fut remplie de riches événements. Nous avons tous admiré l'extraordinaire réalisation humaine qu'est l'Expo. Nous voulons souligner également l'hospitalité exceptionnelle des parents de l'abbé Campeau qui nous ont reçus comme des rois. Il y aurait beaucoup de choses à dire de ce grand voyage, mais nous vous réservons des surprises, alors que nous publierons notre "Journal de bord" dans notre numéro d'octobre du "Reflet". Nous vous en réservons de belles ...

Le chroniqueur

Savoir et croire qu'on ne sait pas, c'est le comble du mérite. Ne pas savoir et croire qu'on sait, c'est la maladie des hommes. — Lao-Tseu

## Premier rapport du Comité d'enquête sur les Jeux Olympiques (1967)

L'hon. juge Dickson, président du "Citizens Exploratory Olympic (1976) Games Committee", et M. R. A. Fabro, un des membres de ce comité, se sont rendus à Montréal dernièrement, à la "Canadian Olympic House", en vue d'étudier les rapports et les demandes d'autres pays qui ont déjà été les hôtes des Jeux Olympiques. On a porté une attention spéciale aux jeux tenus à Londres, Helsinki, Melbourne, Rome et Tokyo. Ces messieurs ont interviewé plusieurs administrateurs olympiques et obtenu des renseignements au sujet de villes et de pays qui ont fait une demande pour recevoir les Jeux Olympiques ou qui les ont déjà reçus.

Un citoyen de Winnipeg est présentement à Mexico à ses frais et dépens étudiant les facilités, le coût et les préparatifs pour les Jeux qui s'y tiendront en 1968 et fera un rapport au comité dès son retour.

M. Vaughn L. Baird, vice-président du comité, se rendra, pendant ses vacances de septembre en Europe, auprès des membres du comité allemand des Jeux Olympiques à Munich où se tiendront les Jeux en 1972.

La tâche principale du comité des Jeux Olympiques (1976) est de se renseigner sur ce qui est nécessaire, surtout en se qui se rapporte aux facilités sportives, au logement pour les athlètes, les directeurs, les représentants des média de la nouvelle et les visiteurs.

**M. Etienne Couture désire laisser savoir aux électeurs qu'il a l'intention de se présenter à nouveau aux élections municipales de St-Boniface qui auront lieu le mercredi 25 octobre prochain. Il briguera les suffrages dans le quartier numéro 4. Pendant sa carrière à l'échevinage, M. Couture a été président des comités des travaux publiques et des parcs. Il fut aussi membre d'autres comités, dont celui de la Commission de la Police.**



Voici six des gagnantes des bourses, médailles et prix qui ont été présentés, lors de la cérémonie de la collation des diplômes des écoles des infirmières, de technologie médicale et de technologie en radiologie de l'hôpital général St-Boniface, le vendredi 1er septembre, au théâtre Playhouse de Winnipeg. Ce sont, de gauche à droite en avant: Helen Chudzik, Ruth Harris; à l'arrière, Janice Cardigan, Valerie Smith, Fernande Laroque et Isabelle Drenker.

(Photo Winnipeg Tribune)

☆ ☆ ☆

# Remise des prix et diplômes à l'hôpital général St-Boniface

C'est le vendredi 1er septembre, à 8 h. du soir, que se culminait au théâtre Playhouse la grande journée pour les diplômés infirmiers ou infirmières et techniciens et techniciennes en radiologie de l'hôpital général St-Boniface. Le matin, une messe spéciale avait été dite à leurs intentions dans la chapelle de l'institution: un déjeuner pour les élus du jour et le personnel enseignant fut servi, puis de 2 h. à 4 h. p.m., il y eut réception pour les diplômés et leurs invités dans la cafétéria.

### Prix spéciaux

Les prix spéciaux à l'école des infirmières furent mérités comme suit: Médaille d'excellence théorique et pratique, Mlle Valerie Smith, offerte par le docteur J. F. S. Hughes; Médaille d'excellence pratique, Mme Isabel Drenker, offerte en mémoire du docteur M. Rady; Médaille d'excellence théorique, Mlle V. Smith, don de la maison Henry Birks & Sons (Man.) Ltd.; Médaille décernée à celle qui a manifesté le plus de dévouement professionnel, Mlle Fernande Laroque, offerte par les diplômés de l'année 1959 en mémoire d'une de leurs compagnes, Mlle Evelyn Joyce Knight.

Bourses d'étude de $300 pour perfectionnement universitaire, données par le St. Boniface General Hospital Professional Education Fund, méritées par Mlles Janice Cardigan et Helen Chudzik.

### Ecole de technologie médicale

Médaille d'excellence théorique, décernée à Mlle Susan Allman. Médaille d'excellence théorique et pratique, décernée à Mlle Gisèle Desaulniers. (Ces deux médailles sont offertes par les pathologistes.)

Prix de $25.00, décernés à Mlles S. Allman et G. Desaulniers, offerts par le St. Boniface General Hospital Professional Education Fund.

### Ecole de technologie en radiologie

Médaille d'excellence théorique, décernée à Mlle Helen Wagenhoffer. Médaille d'excellence théorique et pratique, décernée à Mlle H. Wagenhoffer. (Ces deux médailles furent données par le docteur G. W. Ritchie et le Manitoba X-Ray Clinic.)

Prix de $25.00, décerné à Mlle H. Wagenhoffer, donné par le St-. Boniface General Hospital Professional Education Fund.

### Diplômes chez les infirmières

Linda Fay Angers, Catherine Harvelyn Argue, Gwenyth Fay Barker, Joan Elizabeth Barker, Barbara Maria Bidzinski, Marguerite-Alice Bissonnette, Karyn Niland Blanchard, Leona Brandt, Jeannette-Diana Brunette, Janice Kathryn Cardigan, Anne Verity Chappell, Helen Jean Chudzik, Caroline Anne Joan Churko, Elizabeth Ann Cochran, Jacqueline-Renée Couture, Barbara Joyce Cusitar, Linda Marlene Dagdick, Marlene Mae Davison, Joan Pauline DeGroot, Elizabeth Louelle Anne Derrick, Patricia-Bernice Desjardins, Isabel Maria Drenker, Viola Helen Loewen, Marjorie Sharyn Fast, Loria Kathleen Filipowich, Judith Freeman, Erma Friesen, Susan Janet Gammon, Doreen Winnifred Garrett, Geraldine Garroni, Claudette-Elisabeth Gauthier, Yvonne-Fernande Genest, Lynne Louise Hagen, Jeannine-Aurise Hamonic, Cheryl Diane Hancock, Ruth Elizabeth Harris, Patricia Joan Harrison, Mary Elizabeth Hatch, Lillian Joy Henry, Lois Lorraine Hildeband, Dorothy Phyllis Hildebrand, Marie-Lise-C. Jutras, Brenda Elizabeth Kelly, Jacqueline Sharon Klassen, Mary Rose Klassen, Fernande-H. Laroque, Lorraine-M.-T. Laurin, Cherilee Rae Libbrecht, Marlene Dawn Lucas, Brenda Anne MacDonald, Patricia Elaine McBride, Marilou Doris Yvonne McClure, Lorraine June McGregor, Carol Eileen Mudge, Kathryn Lindaloue Munro, Marie-Paule Pelletier, Cyinthia Ann Powell, Mary Jane Pritchard, Marie-Paule Sala, Norman Jean Schiedel, Sharon Jolene Schnell, Anne Marie Shea, Margaret Alice Skoropata, Judith Ann Smith, Valerie Joan Smith, Shirley M. Speiss, Vera Elva Stovel, Joan Marian Thompson, Carolyn Marguerite Tobie, Heather Anne Tozeland, Margaret Judith Trenholm, M. Joan Trinder, Marlene VanTornhout, Anna Helena Voth, Marilyn Anne Walker, Mary Esther Wiebe et Lindsay Belle Wray.

### Diplômes de technologie médicale

Susan Agnes Allman, Claudette-M. Arbez, Barbara Anne Brough, Anita J. Buydens, Gisèle Desaulniers, Janet Elaine Dunn, Diane B. Dupong, Camille-Danielle Forest, Lorraine-V. Genest, Barbara Ann Crainger, Marie Grande, Barbara E. Gray, Mindy R. Humby, Elizabeth A. Love, Eileen C. Mellish, Margaret E. Ouellette, Louise Pilon, Velma Russell, Janice Schultz et Fern A. Williment.

### Diplômes de technologie en radiologie

Denis-Joseph Lévêque, Beverley Lynne Orr, Pauline Marie Osterman, Donald Ralph Sanderson, Andréa-Angella Sylvestre, Pauline-Rachel Vouriot, Helen Wagenhoffer, Leslie Mary Watt, Donald Grant Zetaruk et Patricia Lynne Vermeulen.

**Chronique sportive**

# Les Blue Bombers sont sur une bien mauvaise pente après 3 échecs

par Jacques LEMOYNE

Les espoirs que nous fondions sur les Blue Bombers viennent de recevoir de rudes coups. L'équipe de Winnipeg a en effet encaissé des revers non seulement contre les champions de l'an dernier, mais aussi contre les non participants aux éliminatoires et ceci n'augure pas trop bien pour le reste de la saison, même s'il reste encore bien des joutes à disputer. L'équipe de l'instructeur Joe Zaleski semble incapable de conserver son souffle et, bien que donnant souvent des signes d'un potentiel intéressant, le club ne sait pas encore porter une attaque soutenue en territoire ennemi. C'est bien beau de se fier à la bombe, mais quand les chasseurs ennemis interceptent les bombes ou encore descendent l'artilleur avant qu'il n'ait eu le temps d'ajuster son tir, c'est que les choses ne vont pas bien.

Il n'y aurait donc rien de surprenant de voir l'instructeur des Bombers utiliser les grands moyens pour remettre ses hommes au pas et il y aura peut-être des changements dans le personnel d'ici peu, si les prochaines joutes ressemblent aux dernières. La direction doit faire confiance à Zaleski et lui donner tous les pouvoirs dont il a besoin pour agir. Il connait ses joueurs, sait sans doute où se trouvent les faiblesses et doit travailler à les corriger. La ligne a certainement besoin d'adopter des tactiques nouvelles, car il faut accorder plus de protection à Ploen qui n'est vraiment pas dans son assiette de ce temps-ci. Au moment où j'écris ces lignes, il est peut-être sur la liste des blessés, mais espérons que toute l'équipe va sortir de l'infirmerie pour se remettre sérieusement au travail. Les gars sont capables de courir, mais ils doivent aussi être capables d'attraper le ballon sans trop se faire molester.

### Hodge ne veut pas

Le vétéran Charlie Hodge vient d'annoncer sa retraite du hockey ... à moins qu'on n'augmente son traitement. Après la saison qu'il a connue à Montréal, il faut reconnaître que Hodge ne manque pas de courage en demandant une augmentation de traitement. Hodge sait très bien que les Seals n'ont que Gary Smith à lui opposer et il mise sans doute là-dessus pour obtenir un traitement que rien dans sa tenue de l'an dernier ne semble justifier. Heureusement que tous les propriétaires des nouvelles équipes n'ont pas le même problème. Voici maintenant que le gros Elmer Vasko annonce son intention de recevoir au jeu et que Glen Hall, qui voulait se retirer du hockey, a décidé lui aussi d'aider sa nouvelle équipe. Il est bien certain qu'il aura fallu les convaincre à coup d'argent, mais, au moins, ces joueurs ont connu des saisons intéressantes quand ils ont joué et ils méritent d'être sérieusement considérés.

Le cas de Camil Henry semble lui aussi être réglé. Les Rangers viennent d'acheter son contrat et il reviendra au jeu avec une équipe qu'il n'aurait jamais dû quitter. Henry n'avait pas le choix et il espérait être heureux à Chicago, mais rien n'a marché pour lui. Il faut reconnaître, sans entrer dans la vie privée de Camil, qu'il n'a pas été trop heureux ces dernières années et que psychologiquement les choses n'allaient pas bien pour lui. Il semble vouloir connaître enfin un peu de chance et on se réjouira de le voir revenir au jeu. Pour ce qui est de Carl Brewer, il sera certainement l'amateur le mieux payé du hockey. Carl va jouer dans une ligue "amateur" des Etats-Unis où on dit qu'il touchera quelque chose comme $25,000 pour agir comme instructeur de l'équipe. Il pourra revenir à la Nationale en 1968, et on suppose bien que ce ne sera pas avec les Leafs de Toronto! Et dire que l'été vient à peine de se terminer...

### Du courage

J'ignore jusqu'à quel point cela relève directement du sport, mais je ne puis m'empêcher de dire ici un mot des canotiers du Centenaire qui viennent de terminer un incroyable voyage des Rocheuses à l'Expo '67. Leur exploit devrait certainement leur mériter une mention spéciale quand on dressera le palmarès de l'année. Toutefois il est fort probable qu'on les aura alors oubliés, mais ils sont dignes de toutes nos félicitations. Les conditions dans lesquelles ils ont effectué leur voyage étaient meilleures que celles de ceux dont ils ont voulu suivre la route, mais cela n'enlève rien à leur courage et à leur grande détermination. Ces hommes ont prouvé en même temps qu'ils pouvaient s'entendre entre eux, même s'ils étaient des descendants de plusieurs races et même s'ils venaient de milieux bien différents. Il est consolant de voir aussi que partout où ils sont passés au Canada ils ont été reçus de façon plus que chaleureuse.

Tout en accomplissant un effort sportif digne des plus belles mentions, les canotiers ont servi en même temps une leçon d'histoire à ceux qui oublient trop facilement que les premiers voyageurs furent des Canadiens français qui sont allés dans les quatre coins de l'Amérique y porter leur nom. Bien sûr qu'il ne reste plus de leurs voyages que l'écho lointain de quelques noms bien français, mais au moins on doit reconnaître qu'ils ont su agir, qu'ils n'ont pas voulu qu'on limite leurs horizons et leur façon de vivre et de penser. Et rappelons-nous aussi que ces gars hardis de chez nous ont accompli tous ces voyages sans aide autre que la détermination et le goût de l'aventure que Dieu leur avait donnés en si généreuse quantité. Les Voyageurs du Centenaire nous ont rappelé tout cela, et nous sommes fiers d'eux.

## St-Boniface étudie l'idée d'un carnaval d'hiver

St-Boniface deviendra peut-être le point de mire des activités d'un carnaval d'hiver dans la région métropolitaine.

On vient de former une nouvelle association "Le Festival du Voyageur" dont le but serait d'initier un programme d'activités hivernales.

Les Voyageurs ont demandé un octroi de $35,000 au conseil de ville, pour ce projet qui, les organisateurs l'espèrent, deviendrait avec le temps comparable au carnaval de Québec.

Le maire Guay a dit qu'aucune décision n'avait encore été prise par le conseil. Comme il n'y avait pas de fonds réservés à ce projet dans le budget de cette année, il faudrait étudier ce qui pourrait se faire à partir de janvier 1968. Les Voyageurs aimeraient beaucoup entamer leur travail avant cette date.

Au début, ce projet avait été confié à la Chambre de Commerce de St-Boniface, mais comme les 31 groupes intéressés en dépassaient de beaucoup les cadres, on décida de fonder la nouvelle organisation qui compte un bon nombre de membres de la Chambre de Commerce parmi ses membres.

Le président des Voyageurs, M. Georges Després, estime que le festival serait l'un des projets communautaires les plus considérables jamais organisés à St-Boniface. Il y a longtemps qu'on en parle, mais il n'y a que six mois que des mesures concrètes ont été prises pour s'organiser.

## Les étudiants dépenseront $22 millions

Les étudiants des trois univerités manitobaines dépenseront environ $22 millions pour leur éducation dans les huit mois et demi prochains.

Pour l'année universitaire qui commence sous peu, les frais moyens de scolarité, de logement, de transport, de l'achat de manuels, etc., se chiffrent par $1,500 chacun pour les 14,500 étudiants de la province, selon les autorités universitaires.

M. Robert Armitage, archiviste-suppléant de l'Université de Manitoba, a aussi révélé que le montant des frais des étudiants aux universités manitobaines étaient le troisième plus bas au Canada.

## Un professeur de l'université complète son projet du centenaire

Le docteur Jack Thiessen, professeur à l'Université de Winnipeg, vient de compléter son propre projet du centenaire. Il s'agit d'une brochure intéressante publiée en anglais et en allemand à propos de la maison de conte de fées des frères Grimm, dessinée par le comité du centenaire Canado-Allemand pour le parc Kildonan. La vente de 10,000 exemplaires aiderait à financer ce projet du parc. On peut atteindre le docteur Thiessen au numéro GL 3-5598.

## "Rallye du Centenaire"

Grâce à une subvention de la Commission du Centenaire, a eu lieu au Lac McGregor à Ottawa, les 2, 3 et 4 septembre, un Rallye groupant 100 cheftaines de 18 à 25 ans venant de l'Atlantique à l'Ouest du pays.

Les assises ont été sous la direction de Mlle Thérèse Bouchard, Commissaire nationale adjointe des Guides Catholiques.

A la rentrée prochaine, le programme de certaines écoles primaires britanniques comprendra des cours de yoga, pour développer les facultés de concentration des enfants et améliorer leur respiration.

# Chronique de CBWFT

**Quinze ans de télévision**

La télévision canadienne fête officiellement ce mois-ci son 15e anniversaire. C'est en effet les 6 et 8 septembre 1952 que les premières stations de télévision de Radio-Canada, CBFT et CBLT étaient inaugurées à Montréal et Toronto respectivement.

Depuis cette époque, alors que le service était restreint à la population de ces deux régions, la Société Radio a réussi à bâtir une télévision nationale qui aujourd'hui englobe 15 stations et 42 réémetteurs, ainsi que 46 stations affiliées et ses 144 réémetteurs.

Ces stations reçoivent la programmation de Radio-Canada par le truchement du plus long réseau d'ondes hertziennes au monde s'étendant sur une distance de 4,500 milles, de St-Jean, T.-N., à Victoria, C.-B., soit une distance aussi vaste que celle qui sépare Victoria de Yokohama, au Japon. La liaison hertzienne a commencé en 1953 reliant ainsi Toronto-Ottawa-Montréal, et, en 1958, elle s'étendait de Sydney, N.-E., à Victoria. En 1959, le réseau atteignait Terre-Neuve.

Aujourd'hui, 95.8 pour cent de la population canadienne est à la portée de la télévision de la Société Radio-Canada. Radio-Canada cherche maintenant à en faire bénéficier les autres canadiens vivant dans les régions reculées du pays, hors de portée des réseaux de télévision. Une expérience en ce sens, utilisant des émetteurs-frontière, a déjà été entreprise à Yellowknife, T.-N.-O. Il s'agit d'un dispositif qui relaie en soirée, par blocs de quatre heures, des émissions enregistrées sur bandes magnétoscopiques qui sont expédiées à Yellowknife. Ce genre de service est également prévu pour Lynn Lake, Man., et Havre-St-Pierre, Qué.

La télévision en couleur a fait son apparition au Canada en 1966. La première étape de la conversion des réseaux de Radio-Canada à la couleur a été la transformation des studios de Montréal et de Toronto, têtes des réseaux français et anglais, également l'adaptation des studios d'Ottawa pour les reportages d'évènements d'importance nationale, enfin, l'installation de studios semblables au Centre international de Radiotélévision à Montréal. Cette étape comprenait également la converion de l'équipement des réseaux ainsi que les transformations nécessaires apportées à certaine stations régionales pour la tranmission de longs métrages en couleur provenant du réseau ou du poste local.

Le grand événement du 15e anniversaire de la télévision de Radio-Canada a été sans contredit sa participation à l'émission "Notre Monde", voyage électronique à travers le monde réunissant simultanément en direct quelque 25 pays grâce aux satellites de communications.

Ainsi, de débuts modestes, la télévision canadienne a réussi à présenter au cours des quinze dernières années, des émissions hors pair dans les domaines du théâtre dramatique, des documentaires de la musique et des variétés. La qualité des émissions de Radio-Canada a par ailleurs été maintes fois reconnue comme l'attestent les nombreuses attributions de prix internationaux tels l'Emmy Awards, la Nymphe d'or de Montreux, etc. De plus, au cours de l'année 1966-67, la Société Radio-Canada s'est vu décerner quelque 27 prix et trophées lors des festivals de télévision et de films nationaux et internationaux.

Au cours de l'année du Centenaire, la Société Radio-Canada présente de nombreux reportages sur de grands événements qui se déroulent à l'Expo, les Jeux panaméricains, la visite de la Reine, ainsi que les reportages sur les visites des chefs d'états, représentant quelque 65 pays.

En plus de reportages d'actualités, la Société Radio-Canada a inséré dans son horaire des émissions enrichissantes tant du côté musical, dramatique et de la variété. Parmi ces émissions, mentionnons "Vivre en ce pays", série de 26 émissions en couleur accordant aux Canadiens la chance de mieux connaître le pays où ils vivent, "Rose Latulippe", ballet entièrement canadien, et "Hello Delhi", émission filmée sur la tournée de quelques artistes de Radio-Canada auprès des militaires canadiens cantonnés outre-mer.

## Petite Note

Mmes Eva Genest et Allan McVicar reviennent d'un merveilleux voyage en Europe où elles visitèrent leur fille et soeur, Mme François Swietek. Le capitaine Swietek, qui était en vacances, a pu accompagner ces dames à Bruxelles, Paris et Londres.



**Félicitations à Mlle Huguette Tessier, fille de M. et Mme Lionel Tessier, de St-Boniface, qui vient de se mériter une médaille d'argent du Royal Conservatory of Music de Toronto, ainsi qu'une bourse Frederick Harris de $25.00, pour s'être classée première de la province du Manitoba en 3e année de piano, aux examens de juin. Huguette est étudiante au département musical de l'Académie St-Joseph.**

## Le premier ancêtre connu de l'homme: 1,500,000 années

PARIS — Notre premier ancêtre connu s'appelle le "Paraustralopithecus ethiopicus" et il aurait vécu il y a un million cinq cent mille ans (environ).

La mandibule d'un australopithèque primitif, découverte récemment par une équipe de savants français dans la basse vallée de l'Omo, en Ethiopie, permet de l'assurer avec une quasi-certitude. Car ce reste humain peut être rigoureusement daté, selon le professeur Arambourg de l'Académie des sciences, auteur de cette découverte, par sa position stratigraphique.

Cette découverte confirme une hypothèse depuis longtemps avancée, à savoir que l'Afrique est très vraisemblablement le berceau de l'humanité. Dans nul autre continent, en effet, des restes d'hominiens aussi anciens n'ont été mis au jour jusqu'à présent.

En Europe l'homme de Cro-Magnon, puis celui de Néanderthal ne repoussent nos origines que de 20 et 60,000 ans.

En Asie le Pithécanthrope de Java faisait plonger ces origines à quelque 600,000 ans en arrière.

Enfin le Zinjanthropus découvert au Bechuanaland, en 1959, permettait de faire un nouveau saut dans le passé jusqu'à 700,000 ans.

# Le Manitoba, une province qui a vaincu les distances

(**La Presse de Montréal** consacre un article spécial chaque jour au pays ou à la province qui célèbre à l'Expo "sa journée". Voici l'article paru vendredi dernier, veille de la Journée du Manitoba, et signé: Maurice Giroux.)

Le Manitoba est la seule province avec le Québec, à posséder son bureau industriel et commercial au Centre international du commerce, à la Cité du Havre.

Ce simple fait indique bien l'esprit qui anime cette province en cette année de l'Expo et du Centenaire. Et Winnipeg, capitale du Manitoba, a vécu pendant quelques jours au même rythme endiablé que Montréal, lors des Jeux panaméricains qui ont eu lieu chez elle du 21 juillet au 7 août.

Ce qui frappe le plus le voyageur arrivant de l'Est après un parcours jugé trop long même par avion, c'est la fierté des Manitobains pour tout ce qui touche la moindre de leurs réalisations. On a l'impression qu'ils veulent démontrer, envers et contre tous, leur capacité à développer ces immenses étendues de l'Ouest.

Pourtant, personne ne met en doute cette capacité. Au contraire, la liste est longue des exploits accomplis au cours des années pour venir à bout des difficultés découlant des distances, du climat, du caractère rude de cette contrée de pionniers.

**Trente-cinq religions à Winnipeg**

En 1871, le Manitoba ne comptait que 25,228 habitants. C'était l'année de son entrée dans la Confédération. En 1967, la population totale approche les 960,000.

Vers la fin du dernier siècle, la province connut un véritable boum de population, alors que des milliers de nouveaux venus vinrent s'établir sur les terres.

Ils appartenaient à toutes les religions et à toutes les races. Aujourd'hui, il y a plus de 35 religions différentes à Winnipeg, et 300 églises pour une population d'un demi-million d'habitants.

**Capitale culturelle des Prairies**

Au recensement de 1961, la diversité ethnique se reflétait comme suit: 396,445 Britanniques, 105,372 Ukrainiens, 91,846 Allemands, 83,936 Français, 47,780 Hollandais, 44,371 Polonais, 37,746 Scandinaves, 29,427 Indiens et Esquimaux.

Winnipeg s'est mérité depuis longtemps le titre de capitale culturelle des Prairies. La ville s'est surtout fait connaître par sa troupe de ballet, le Royal Winnipeg Ballet, son théâtre, le Manitoba Theatre Centre, et son orchestre, le Winnipeg Symphony Orchestra.

A l'occasion du centenaire de la Confédération, Winnipeg s'est vue dotée d'un immense centre culturel comparable au complexe de la Place des Arts à Montréal. Le "Manitoba Centennial Center", construit au coeur de la ville au coût de $15 millions, comporte huit édifices: salle de concert de 2,250 sièges, planétarium, musée, laboratoire de recherches, stationnement étagé. Tous les édifices seront reliés entre eux par des corridors chauffés.

Face au centre culturel, se trouve l'hôtel de ville de Winnipeg, un édifice moderne construit récemment. Un système électronique règle la durée des discours des conseillers et leur temps est expiré.

**Centre géographique du Canada**

Du point de vue économique, Winnipeg est situé en plein centre du Canada, à presque égale distance entre les deux côtes. C'est le point nerveux du réseau de communications ferroviaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux et du Pacifique Canadien. Sa gare de triage est l'une des plus grandes au monde. Son aéroport est tout neuf et ultra-moderne.

Plus de 50 pour cent du territoire manitobain est recouvert de forêts, mais l'industrie manufacturière compte pour $947 millions (1966) dans le Produit national brut, comparé à $507 millions pour l'agriculture, $472 millions pour la construction, $182 millions pour les mines et $38 millions pour les autres ressources. C'est l'industrie alimentaire qui déclasse toutes les autres, avec $372 millions de production.

En 1966, le tourisme a battu un record: 1,800,000 visiteurs, qui ont dépensé $54 millions. Plus de 45 pour cent de ces touristes arrivaient des autres provinces canadiennes. Cette seule statistique démontre bien l'intérêt que suscite le Manitoba à l'heure actuelle.

## Cours universitaires du soir

Des cours pour le public adulte sont offerts par l'Université de Manitoba en son Institut du Soir. Le programme comprend plusieurs nouveaux cours, de même que ceux qui sont populaires chaque année. Les cours commenceront le 25 septembre prochain.

La seule condition d'inscription est l'intérêt que vous portez au sujet. Il n'y a aucun examen et aucune expérience préalable ou dossier académique ne sont requis. Les cours se donnent chaque semaine au Campus de Fort Garry.

Parmi les sujets au programme cette année on compte: l'archéologie, l'appréciation de l'art, l'astronomie, la conservation, la décoration intérieure, les placements financiers, le jazz, les lancoupe la parole quand leur ques, la science, psychique, l'amélioration de la lecture, la religion, la satire, la sociologie et l'art d'écrire.

On peut se procurer une brochure décrivant tous ces cours en écrivant à Evening Institute, The University of Manitoba, ou en appelant 474-9621.

## Petites Notes

L'Amicale Marie-Rose est heureuse de faire part à toutes les anciennes élèves des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie qu'il y aura la campagne annuelle de recrutement, tenue à l'Académie le dimanche 17 septembre, de 2 h. à 5 h. p.m. Anciennes, venez encourager votre Alma Mater.

**La secrétaire**

* * *

Mme Mireille Grandpierre reprendra les leçons de ballet à l'école Marion vers le milieu de septembre. On lui a demandé de donner des leçons au Centre culturel de St-Boniface. Sa décision se fera d'après le nombre de demandes faites prochainement.



CITE DE ST-BONIFACE

**SOUMISSIONS**

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR ECURAGE DE PUISARDS (Catchbasins)", seront reçues par le greffier jusqu'à MIDI (heure avancée) le vendredi 15 septembre 1967.

Un dépôt-garantie de cinquante ($50.00) dollars, en monnaie ou chèque certifié, devra accompagner chaque soumission.

La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Pour plus amples détails et pour formules de soumission, s'adresser à l'ingénieur, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface, le 6 septembre 1967.

# Au poste CBWFT

**JEUDI 14 SEPTEMBRE**

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—A la seconde
8.30—Chez Oncle Bill (C)
9.00—Malican père et fils
9.30—Parapluie magique
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—Le Monde du spectacle (C)
11.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
11.30—Cinéma: "Voyez mon avocat". Avec Olsen et Johnson. Afin de se libérer d'un contrat qui les lie au propriétaire d'un riche cabaret new-yorkais, Olsen et Johnson provoquent, par leurs mauvaises plaisanteries, les clients à porter plainte contre la direction.

**VENDREDI 15 SEPTEMBRE**

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Skippy de Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Vidocq
8.00—Long métrage: "Les Trois Mousquetaires" (3 heures)
11.00—Cinéma: "J'ai vécu deux fois". Film policier de Lew Landers, avec Edmond O'Brien et Audrey Totter. Un homme emprisonné pour vol accepte de subir une opération qui lui ôte la mémoire. Le médecin tente d'améliorer sa nature et de lui faire une nouvelle personnalité.

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE**

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Op-variété
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Visite à l'Expo (C)
9.30—Portrait d'orchestre
10.00—Récital
10.30—Leçons d'amour conjugal
11.00—Cinéma: "Petites femmes et haute finance". Comédie satirique de Camille Mastrocinque, avec Anita Ekberg, Renata Rascel et Sophie Desmarets. Un expert comptable découvre dans les comptes de la banque un déficit d'importance venant d'une actionnaire. Son directeur lui recommande le silence sur cette irrégularité.

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

2.15—Cours universitaires
4.30—Nos frères les hommes
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—La Foire nationale de Toronto
10.30—Vivre en ce pays (C)
11.00—D'hier à demain

**LUNDI 18 SEPTEMBRE**

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Le Prisonnier (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: A communiquer

**MARDI 19 SEPTEMBRE**

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Malican père et fils
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Ciné-club: "Chronique d'un bouffon". Réalisé par Karel Zeman. A l'époque de la guerre de Trente ans, un jeune paysan est forcé de s'enrôler dans l'armée.

**MERCREDI 20 SEPTEMBRE**

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—L'Ane Culotte
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oublige
7.22—A guichet fermé
8.00—Cinéma du mercredi: "Le Dernier Rivage". Drame d'anticipation de Stanley Kramer, avec Gregory Peck, Ava Gardner et Fred Astaire. Une guerre atomique a eu lieu; seule subsiste l'Australie et déjà un courant radio-actif menace ce dernier rivage.
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux
11.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
11.30—Sauve qui peut (C)

# À VENDRE PAR SOUMISSION

La Division scolaire de St-Boniface no 4 invite le public à soumettre des soumissions cachetées pour l'achat des terrain et bâtiment connus sous le nom de "Ecole Novin". En voici la description:

**Bâtiment** — (Environ 8 ans) comprend une salle de classe, salles de toilette, cuisine, chauffage à l'huile et d'environ 1,000 pieds carrés. Situé à l'angle des chemins Symington et Novin, dans la la municipalité de Springfield.

**Terrain** — 214 pieds par 256.5 pieds (1.26 acres) — Parcelle du lot 79, plan d'enregistrement no 433 de la propriété de la mission catholique, au Manitoba.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé ou d'un mandat postal au montant de 10% du prix de la soumission. L'enveloppe doit être cachetée et indiquer: "Soumission pour achat — Novin". Les soumissions seront reçues aux bureaux de la Division scolaire de St-Boniface no, 224, avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba, jusqu'à midi le jeudi 21 septembre 1967. Le soumissionnaire choisi sera averti et cinq jours lui seront accordés pour remettre le solde de sa soumission.

La soumission la plus haute ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

**A. A. Fréchette,**
**Secrétaire-trésorier**
**et**
**Directeur commercial.**

# Jour d'appréciation des Pionniers

On est à faire des préparatifs en vue de fêter les pionniers et de leur exprimer la reconnaissance de toute la population du Manitoba. Tous les maires et préfets, ainsi que les présidents des comités du Centenaire ont été avertis de ce projet par la Corporation du Centenaire du Manitoba. On suggère qu'on prépare, dans chaque ville ou village, un dîner spécial en leur honneur, le mercredi 4 octobre prochain.

En plus des banquets régionaux, il y aura un grand banquet où un orateur invité distingué adressera la parole à nos pionniers et le programme passera à la radio et à la télévision, grâce à Radio-Canada, de sorte que tous, partout, puissent participer.

Des prix spéciaux seront offerts à tous les Manitobains âgés de 95 ans ou plus et un éloge convenable sera fait à tous nos vieillards. La Corporation du Centenaire du Manitoba espère que la population de la province fera de cette fête un événement mémorable et qu'elle honorera ces citoyens âgés qui ont tant contribué à faire du Manitoba et du Canada ce qu'ils sont aujourd'hui.

On suggère qu'on envoie les noms et adresses de tous les vieillards pionniers de chaque région au président du comité local du Centenaire.

## Stations de feu

Le conseil de ville de St-Boniface a voté cette semaine une motion réclamant un règlement qui permettrait la construction de deux nouvelles stations de pompiers: la première remplacerait les deux vieilles stations 1 et 2, l'autre serait une stations satellite desservant le quartier Windsor Park-Southdale. La station principale serait située à l'angle de l'avenue Goulet et de la rue DesMeurons.

Un tel règlement de $255,000 avait été défait lors du référendum d'octobre 1966. Le nouveau règlement serait à peine au-dessous de $300,000.

Les échevins attribuent la défaite du règlement de l'an dernier aux "détails" ajoutés au plan original, et aussi à l'ignorance du public concernant la nécessité d'une nouvelle station de feu.

Le problème a été confié à un comité spécial du conseil pour étude supplémentaire du règlement monétaire. Si le comité donne son approbation, il y aura référendum cet automne.

## Taxe scolaire

Le conseil de ville de St-Boniface a voté une motion réclamant que le gouvernement provincial change la taxe appelée "School Foundation Tax" qui, dit-on, "est au détriment de l'industrie et du commerce".

La motion dit que cette taxe ajoute environ 30 pour cent au fardeau déjà imposé au commerce dans St-Boniface cette année, et donc elle restreint à la fois la croissance industrielle future et les chances d'emplois.

Le maire Joseph P. Guay dit qu'il est complètement en faveur de concessions aux propriétaires, mais il croit que les augmentations de taxes sur les maisons d'affaires sont disproportionnées. Les propriétaires ont été trop taxés dans le passé, mais, d'un autre côté, il ne faudrait pas décourager la croissance des affaires en tombant dans le même panneau.

## Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Résultats du 8 septembre:

Voici les résultats du premier soir de la nouvelle saison:

Cercle Ouvier 2 — Club Belge no 2 1; Tourist 3 — Club Belge no 1 0; Seals 0 — C.K.S.B. 3; Marion 0 — Medo-Land 3; Western Paint 2 — Huot 1; Canadiens de Naissance 0 — The Blues 3.

Haute partie d'équipe: Club Belge no 2, 890; hautes 3 parties d'équipe: Tourist, 2,457.

| | | |
|---|---|---|
| Dick Bayer | 585 | (213-218) |
| N. Brunel | 521 | |
| B. Lévêque | 519 | |
| G. Marion | 513 | |
| C. Lévêque | 501 | |
| R. Lévêque | 500 | |

Autre 200: Marc Marion, 201.

**J.-G. Léveillé, sec.**

## La Broquerie

**Baptême**

Le 3 septembre: Nancy Sue Marie, fille de Peter Dyck et de Cécile Fournier, de Steinback, née le 21 août. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Fournier, grands-parents de l'enfant.

**Malade**

Prompt rétablissement à M. André Brodeur, hospitalisé à St-Boniface.

# LA DIVISION SCOLAIRE ST-BONIFACE No 4

## Cours du soir 1967-68

**Les cours suivants seront offerts:**

1. Conversation française-usage de laboratoire des langues.
2. Atelier de bricolage (hobby shop), un cours pour adultes qui désirent profiter des facilités de l'atelier de l'institut collégial pour fabriquer des objets de leur choix.
3. Economie domestique: la couture, l'art culinaire ou les deux.

**Endroits:** Institut Collégial Windsor Park
Institut Collégial Louis Riel

**Jours:** Les lundis et mercredis

**Heure:** 7 h. 30 - 9 h. 30 p.m.

**Frais:** $12.00 le cours, payable au moment de l'inscription

**Inscription:** Institut Collégial Windsor Park et
Institut Collégial Louis Riel — 7 h. 30 p.m.
les 18 et 19 septembre

**Les cours commenceront le 25 septembre.** Il faut un minimum de quinze élèves pour commencer une classe.

Les autres cours qui seront offerts le seront en coopération avec les clubs communautaires locaux et seront annoncés plus tard.

**FORMULE D'INSCRIPTION**

Nom ..............................................................

Adresse ........................................ No de tél. ...............

............ **Conversation française (débutants)**

............ **Conversation française (avancée)**

............ **Atelier de bricolage**

............ **Economie domestique (art culinaire)**

............ **Economie domestique (couture)**

Remplir la formule, indiquer le cours désiré et remettre au moment de l'inscription.



**Mme Michel Lisak, de 550, rue Matheson, est fière de l'appareil stéréophonique haute-fidélité qu'elle a gagné au concours "Formez une date avec Coke". Ed. Bates, représentant au service des ventes de Coca-Cola Ltd., au Manitoba, félicite Mme Lisak. M. Jean Guy Roy est témoin de cette présentation et fait un enregistrement sur les lieux . . . "Avec Coke, y'a d'la joie!"**

## Ste-Amélie

**Malades**

Prompt rétablissement à Danny Verhaeghe et Gérard Vandenbosch, qui ont été patients à l'hôpital de Ste-Rose durant la semaine du 24 août.

**Naissance**

Félicitations à M. et Mme James Shuttleworth (Valérie Ranville) à l'occasion de la naissance d'un fils le 24 août à l'hôpital de Ste-Rose.

**Va-et-vient**

M. et Mme Louis Vandepoele et leur fils, Wayne, ont passé une fin de semaine à Winnipeg. Mlle Rose Pinette, qui travaillait en ville, est revenue avec eux pour se préparer pour les classes.

Les jeunes Ricky, Darryl et Kelly Crabbe, de Neepawa, ont passé la semaine du 23 août chez leurs grands-parents.

M. Réal Denis est revenu chez lui après avoir passé une partie des vacances chez ses soeur et beau-frère, à Cold Lake, Alta.

Mme Maurice Delaurier et ses enfants, de Dauphin, ont passé la fin de semaine du 25 août chez leurs parents.

M. Alexandre Desjardins, de l'Alberta, a rendu visite à sa mère, patiente à l'hôpital de Ste-Rose, et à ses autres parents de Laurier et Ste-Amélie.

Linda et Albert Labelle, de Hudson, Ont., ont rendu visite à leurs parents durant la semaine du 24 août.

M. et Mme Elsime Soucy et leur fils, Ricky, de St-Adolphe, ont passé quelques jours chez M. et Mme E. Soucy.

M. Eugène Pinette, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 19 août chez ses parents.

M. et Mme Wallace Fleury, ainsi que leur belle-mère, de Winnipegosis, rendirent visite à Mme B. Labelle, le mercredi 30 août.

Mlle Rita Bouchard, de Hudson, Ont., a passé une semaine chez une amie, Mme B. Labelle.

M. Benoit Labelle est allé en Ontario pour se trouver un emploi.

M. et Mme Denis Godard et leur famille, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme J. Peeters, dernièrement.

M. et Mme J. Shuttleworth ont eu la visite de leurs parents et beaux-parents et de leurs oncles et tantes, le samedi 19 août.

Merci sincère au R. P. P. Dunphy, S.J., de Winnipeg, qui a bien voulu venir célébrer la messe à Ste-Amélie et Makinak le dimanche 13 août.

M. et Mme Maurice Leperre et leur fille, Joan, se sont rendus à Treherne récemment. Ils étaient accompagnés pour le retour de leurs deux nièces et cousines, Margaret et Alice Barsalou. M. et Mme Léo Barsalou, de Treherne, sont venus passer la fin de semaine du 27 août chez M. et Mme M. Leperre et ont ramené leurs deux filles.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leur fillette, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine dernière chez leurs parents.

Mlle Lorraine Pinette passa la longue fin de semaine chez ses parents.

**Remerciements**

Par la voie de La Liberté et le Patriote, on remercie toutes les dames ou jeunes filles qui se sont dérangées volontairement pour peinturer le plancher de l'église. Ce fut un travail très intéressant.

**Décès de Mme Roche**

Mme Corinne Roche, autrefois de Ste-Amélie, est décédée à la Maison Ste-Thérèse d'Otterburne le mercredi matin 16 août, à l'âge de 83 ans. Les prières furent récitées le jeudi soir.

Un premier service fut chanté à St-Eustache le vendredi 18 août par M. l'abbé U. Paquette. Parmi les membres du clergé, on remarquait Mgr O. J. McInerney, curé de la paroisse St. Edward de Winnipeg, Mgr G. Gervais, curé de St-François-Xavier, et M. l'abbé H. Roy, curé d'Elie.

L'autre service funèbre eut lieu dans l'église de Ste-Amélie où la dépouille mortelle fut exposée avant le service. M. l'abbé André Gervais concélébra la messe avec le R. P. Louis Aubin, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, ce même jour. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les chorales de Ste-Amélie et de Laurier, aidées de quelques religieuses de Notre-Dame des Missions, firent les frais du chant. Plusieurs religieuses de cette congrégation étaient présentes aux services.

Les porteurs étaient MM. Guy Ramsay, Albert Verhaeghe, Alcide Bilodeau et Léo Desjardins, quatre petits-fils de la défunte, Amédée et Alfred Pinette, anciens voisins et amis de la famille. M. Ronald Vandenbosch était commentateur.

M. M. Roche précéda son épouse dans la tombe en septembre 1949. La défunte laisse dans le deuil un fils, Jean, de Ste-Rose-du-Lac; quatre filles, la Rév. Sr M.-Jean-d'Avila (Marie-Jeanne), provinciale des religieuses de Notre-Dame des Missions de Winnipeg, Mme Philippe Leclerc (Mariette), de St-Eustache, Mme G. Shingles (Florence), de Victoria, C.-B., et Mme A. Desjardins (Gertrude), de Laurier; quatre soeurs, Mmes Eva Bastien et Florence Poirier, de Montréal, Mme Jeanne Desautels, de St-Vincent-de-Paul, Qué., et Mme Léontine Sanschagrin, de St-Tite, Qué.; 25 petits-enfants; 7 arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces dont Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., tout récemment nommé évêque de St-Hyacinthe, Qué.

Aux funérailles on remarquait plusieurs petits-enfants, parents et amis des alentours.

Mme Marius Roche (Corinne Chevron) naquit à St-Vincent-de-Paul, Qué., le 10 décembre 1883. A l'âge de 22 ans, elle vint au Manitoba à la demande de Mgr Adélard Langevin pour se joindre à la nouvelle congrégation qu'il avait récemment fondée sous le nom de Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée. Sa frêle santé l'obligea de quitter la congrégation six mois plus tard. C'est alors qu'elle devint auxiliaire du prêtre. Elle fut ménagère pour M. l'abbé J.-A. Bastien pendant cinq ans à Ste-Amélie et ensuite quatre ans à St-Eustache, et se dévoua aux tâches de catéchiste et d'organiste. C'est à ce dernier endroit qu'elle épousa M. Marius Roche le 1er mars 1916.

De cette union naquirent sept enfants, dont deux moururent en bas âge. Mme Roche fut une âme de générosité et de dévouement inlassables. Sa santé laissa toujours à désirer, mais ne l'empêcha pas de s'empresser pour rendre service et soulager la misère des autres.

## Grand projet de drainage par ARDA, au Manitoba

Un projet de drainage et de contrôle d'inondation, au coût de $4,400,000, pour protéger 340 milles carrés de la Vallée de la Rivière Rouge et du Triangle de Pembina, a été approuvé selon l'entente actuelle Arda-Manitoba.

Ce projet de 5 ans implique l'agrandissement et la reconstruction de trois importants fossés d'écoulement et de fossés secondaires dans les municipalités rurales de Rhineland, Pembina et Stanley. Ainsi les eaux des monts Pembina couleront dans le canal Hespeler agrandi qui s'écoule dans la Rouge par la rivière Plum à St-Jean-Baptiste.

Les hon. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts et du Développement rural, et Harry J. Enns, ministre provincial d'Agriculture, annonçant conjointement le projet, ont dit que les travaux vont commencer immédiatement. Le Manitoba paiera $1,728,000, le fédéral contribuera $1,625,000, les gouvernements locaux ajouteront $1,625,-000 pour améliorer les canaux de drainage secondaires sous leur juridiction.

## M. et Mme Hector Valcourt, de St-Jean-Baptiste ont célébré leurs noces d'or le 25 août

ST-JEAN-BAPTISTE — Afin de réunir enfants, petits-enfants, frères et soeurs, on devança d'un mois les célébrations du jubilé d'or de mariage de M. et Mme Hector Valcourt.

Le 25 août, cette fête débutait par une messe concélébrée par le fils des jubilaires, M. l'abbé Olivier Valcourt, et leur petit-fils, M. l'abbé Edmond Baril. Avec une permission spéciale, cette messe était concélébrée au foyer de la plus jeune fille des jubilaires, Yolande, épouse de M. Marcel Dorge. Des cantiques d'action de grâces exprimèrent la joie et la reconnaissance de toute la famille réunie. Les jubilaires eurent le privilège de recevoir la sainte communion sous les deux espèces.

Au banquet servi à l'hôtel de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé D. Roy, nouveau curé, félicita les jubilaires en quelques paroles très appropriées et leur donna une bénédiction spéciale. Roland, fils des héros du jour, présenta le toast, puis lui-même et M. l'abbé O. Valcourt offrirent voeux et félicitations au nom de tous. Quelques petites anecdotes, souvenirs d'enfance et autres, agrémentèrent leurs discours. Quelques chants rappelèrent aussi de doux souvenirs aux héros du jour.

La présentation de fleurs, bourse et cadeaux fut faite par les deux plus jeunes petits-enfants, Lyne Valcourt et Guy Dorge. Nicole Désautels et Lorette Baril offrirent des voeux au nom des petits-enfants. La présentation du parchemin contenant la bénédiction apostolique de Sa Sainteté le Pape Paul VI toucha vivement les jubilaires.

Cette belle fête, qui se termina chez M. et Mme Marcel Dorge, demeurera inoubliable. Les jubilaires émus exprimèrent leur très profonde reconnaissance.

Dans dix ans, tous les parents et amis comptent se réunir pour fêter les noces de diamant!

## Dunrea

**Ouverture des classes**

Le mardi matin 5 septembre, après de merveilleuses vacances, 106 jeunes des années 1 à 8 reprenaient gaiement (ou non) le chemin de l'école, bien résolus à profiter des enseignements donnés par le personnel enseignant qui comprend cette année, en plus des Rév. Srs Marie-Aline et Jean-Louis, M.O., Mme Day, de Killarney, et Mlle Ella Cuveliers, de cette localité.

Plusieurs de ces jeunes privilégiés, entre autres, Johanne Souyri, Suzanne Carney, William, Gilles et Bernard Boulet, Marcelle et Roland Lavoie, ont eu le bonheur de se rendre à l'Expo.

A tous, maîtresses et élèves, bon courage et succès complets pendant le cours de cette année scolaire! Ceci s'adresse aussi à ceux qui suivent des cours à Killarney, voyageant par autobus matin et soir.

**Va-et-vient**

M. le Dr Clément Lavoie, de St-Boniface, est venu chercher trois de ses fils qui avaient passé quelques jours chez leurs oncle et tante, M. et Mme A. Lavoie. M. l'abbé R. Lavoie, de Laurier, est aussi venu visiter ces derniers pendant la première semaine de septembre.

Mme André Fortier, de Kindersley, Sask., a passé quelques jours parmi ses parents de cette localité. Sa fille, Mme Kimpton, et ses enfants, de Golden, C.-B., y avaient aussi passé plusieurs semaines.

M. et Mme Arthur Paradis et leur fils, François, se sont rendus à St-Boniface, le lundi 4 septembre, pour assister aux obsèques de M. Félix Paradis, décédé récemment. Mme Valérie Bourbonnière est revenue avec eux pour passer quelques jours à visiter parents et amis.

M. et Mme Théo Boulet, ainsi que Mme Clara Fifi, furent heureux de recevoir récemment la visite de M. et Mme Lionel Boulet et leur fille, Joanne, et de M. Gérard Boulet et sa fille, Michelle, tous de St-Boniface.

Mme Anna Boulet, accompagnée de plusieurs de ses fils et brus et leurs enfants, venant de St-Boniface et des environs, est venue chez ses fils, Arthur et Félicien, et visita en même temps la parenté de cette localité.

**Nouveau règlement**

Il n'y a plus qu'une messe le dimanche à Dunrea. Elle a lieu à 9 h. 15. Pour aider les fidèles qui sont éloignés de l'église à entendre une messe dominicale, M. le Curé ira dire la messe un dimanche à Killarney, un autre à Cartwright, puis tous les dimanches à l'heure habituelle, c'est-à-dire à 11 h. 15, à Baldur.

Ainsi, le dimanche 3 septembre, une messe eut lieu à 2 h. p.m. dans la salle Samaritan de Killarney où plus de 60 personnes étaient présentes. On compte à cet endroit plusieurs nouvelles familles catholiques et le dévoué pasteur désire que tous aient la chance d'assister à une messe dominicale.

Les cours de religion pour les jeunes des grades 1 à 12, qui n'ont pas la chance d'entendre parler de religion dans les écoles neutres, continueront à être donnés chaque samedi de 1 h. 30 à 2 h. 30 dans l'école locale, puis à Baldur de 3 h. 30 à 4 h. 30.

Que tous les parents qui tiennent à conserver la foi dans le coeur de leurs enfants se fassent un strict devoir de les y envoyer.

**Mariage**

Le samedi après-midi 2 septembre avait lieu à Virden le mariage de M. Fernand Bisson, fils de M. et Mme Philippe Bisson, de cette localité, à Mlle Myrna-Marie Gonty, fille de M. et Mme Marcel Gonty, de la paroisse du Sacré-Coeur de Virden. Plusieurs parents et amis de Dunrea se rendirent au mariage et assistèrent au succulent souper et à la veillée qui suivirent. Les nouveaux époux demeureront dans ce village. Tous leur souhaitent joie, bonheur et prospérité!

**Décès**

Tous les parents et amis de M. Antoine Boulet ont été péniblement surpris en apprenant la triste nouvelle de sa mort subite, survenue à Montréal ces jours derniers, où il s'était rendu avec son épouse. Ils étaient des anciens de cette paroisse et demeuraient à St-Boniface depuis quelques années.

A la famille si cruellement éprouvée les paroissiens offrent l'expression de leur plus sincère sympathie et l'assurance de leurs prières pour le repos de l'âme du cher disparu.

## N.-D.-de-Lourdes

**Décès de Mme Thorimbert**

Le jeudi 31 août, au Foyer Notre-Dame, Mme Marie Thorimbert (née Aubry, en Bretagne, France) est décédée à l'âge de 90 ans.

La défunte laisse dans le deuil sept enfant: Félicité (Mme Robert Pignal), de La Salle, Ont., Clarisse (Mme Philibert Tranq), de Notre-Dame-de-Lourdes, Cécile (Mme Alfred Cénérini), de St-Boniface, François, de Beauséjour, Léon, de Rathwell, Eugène, de St-Claude, et Julien ,de St-Boniface; 28 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants. L'ont précédée dans la tombe: son mari, Félicien, en 1937, une fille âgée de 3 mois en 1904 et Elise (Mme Auguste Tranq), âgée de 42 ans, en 1945.

Les porteurs étaient MM. Marcel Pignal, Roland et Marcel Tranq, petits-fils de la défunte, Marcel Marius et Jean-Marie Aubry, ses neveux.

**Remerciements**

Les familles Pignal, Tranq, Cénérini et Thorimbert désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles. Un grand merci à M. le Curé et M. le Vicaire, ainsi qu'aux religieuses du Foyer et au docteur Delaquis pour les bons soins reçus pendant son séjour au Foyer. Merci aussi à la chorale et aux dames qui ont servi un goûter après les funérailles.

**Baptêmes**

Le 3 septembre: Ronald-Joseph-Philippe, fils d'Emilien Lafrenière et de Dianne Bérard, né le 25 août. Parrain et marraine, Philippe et Imelda Lafrenière.

Le 3 septembre: Yvette-Cécile-Marie, fille de Paul Cénérini et d'Yvonne de Rocquigny, née le 26 août. Parrain et marraine, M. François de Rocquigny et Mme Léon Cénérini.

**Souper paroissial**

Le souper paroissial aura lieu le dimanche 8 octobre. Un comité de dames organise la préparation de ce grand repas. On demande à tous les paroissiens de faire leur contribution.

**Bienvenue**

Cordiale bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles de Notre-Dame-de-Lourdes, et grand succès scolaire à tous les étudiants.

**Bingo**

Le dimanche 3 septembre eut lieu une soirée de bingo, dont les gagnants furent: $50.00, Mme M. Ridley, de Manitou; $10.00, Mlle Berthe Weicker (2 bingos), Mmes Denis Bibault, M. Johnson, de Manitou, Antoine Bérard et B. Earle, toutes deux de Treherne, MM. Joseph Bosc et A. Knibbs; $5.00, Mlles Marie-Ange Pantel et Annette Pantel, Mmes William Skibo, Joseph Bosc, Jean-Baptiste Pantel, E. Black et M. Blonk, toutes deux de Carman, M. Jackson, de Manitou, D. Desrochers, de Somerset, G. Grift, de Holland, B. Earle, de Treherne, et T. Cox, de Winnipeg, MM. Victor Pantel, Joseph Bosc, Pierre Augert et Joseph Rémillard, de Manitou.

Les prix d'entrée ($5.00) furent attribués à D. McKenzie, de Carman, et J. McMick, de Neelin.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 17 septembre avec un gros lot de $450.00.



# Grand Souper Paroissial

A l'Ecole Secondaire de La Broquerie,
**le dimanche 24 septembre**
entre 4 h. et 8 h. p.m.

**Menu exquis:** Dinde et
Boulettes à la Canadienne!
**Adultes $1.25 — Enfants $0.50**
**Anciens, parents et amis;**
**A tous la plus cordiale bienvenue.**

# A l'Institut collégial St-Claude

**Rentrée des classes**

Comme la presque totalité des écoles du Manitoba et même du Canada, l'Institut collégial St-Claude a ouvert ses portes à la population le 5 septembre, à 9 h. du matin.

Cette année, la direction de l'Institut collégial est passée aux Clercs de St-Viateur et c'est le Frère Camille Légaré qui assume la responsabilité de principal.

Après de nombreuses semaines d'organisation, nous avons vu arriver le jour où les étudiants, bon gré mal gré, ont repris le chemin de l'école pour parfaire leurs connaissances en continuant leurs études secondaires. Les trois premières élèves à mettre le pied sur le terrain de l'école ont été: Paulette Beaudry, 11e, Carole Beaudry, 10e, et Yvonne Mazurat, 9e, et elles sont arrivées toutes les trois ensemble. Le premier geste du principal fut d'adresser la bienvenue à tout le monde et de présenter les membres du personnel.

Voici donc pour ceux qui n'ont pu assister à cette cérémonie les noms des professeurs avec la classe qui leur est assignée, ainsi que le nombre d'élèves: Frère Camille Légaré, principal; Frère Aimé-Onil Dépôt, 12e année, 35 élèves; Soeur Irène-Thérèse, 11e année A, 16 élèves; Soeur Rose-Marie, 11e année B, 16 élèves; M. Guy Lacroix, 10e année académique, 22 élèves; M. Denis Lacroix, 10e année générale, 26 élèves; Frère Richard Boulet, 9e année A, 24 élèves; M. Ken Roopchansingh, 9e année B, 26 élèves; M. Atneth Maharaj.

Une réunion de tous les membres du personnel a été convoquée dès l'après-midi du jour d'ouverture pour établir sur une base solide au tout début de l'année la politique du corps professoral en ce qui concerne les règlements nécessaires à la bonne marche de l'école. L'unanimité sur tous les points au programme a permis de régler beaucoup de choses en peu de temps.

Le résultat de cette conférence a été exposé aux élèves le lendemain matin et maintenant la machine est en marche. Si Dieu lui prête vie, elle ira toujours en progressant, c'est notre plus cher désir.

**12e année dynamique**

Dès le premier jour, les finissants ont passé quelque temps à discuter des organisations culturelles dans l'Institut Collégial. Il ne serait pas surprenant d'y trouver avant longtemps un noyau vivant de théâtre, de journal, de boîte à chansons, toutes choses enrichissantes et qui sont un complément nécessaire aux cours réguliers de français. Un conseil de classe provisoire a aussi été formé par la même occasion. Il verra à la bonne marche de la 12e année jusqu'aux élections régulières d'octobre.

Arlette Laurent occupera le fauteuil présidentiel (c'est sûrement une expression démodée, car elle n'aura pratiquement pas le temps de s'asseoir). Elle sera secondée dans son travail par Gilbert Dion, élu vice-président, et par la secrétaire Irène Oliviero.

Félicitations au conseil de la 12e année et bonne chance!

**Acquisitions**

D'ici quelques jours ,nous recevrons le matériel nécessaire pour le laboratoire des sciences de 9e année, du nouveau cours de physique (PSSC) au niveau de la 11e, et du cours de biologie de la 12e. Le laboratoire de St-Claude ne fera pas pitié et les étudiants inscrits à ces différents cours pourront en profiter pleinement.

**Aimé-Onil Dépôt**

## Haywood

Le dimanche 10 septembre, Mme Bergeron eut la visite de M. et Mme Léo Bergeron et leur famille, de Headingly, M. et Mme Vielfaure, de Somerset, M. et Mme Philias Poirier et leur fils, Aubert, de La Salle, et M. et Mme Claude Champagne, de St-Norbert.

Etaient en visite chez M. et Mme Tom McIvor: leur fils, Herman, ainsi que M. et Mme Jim Bullitt, de Winnipeg.

M. et Mme E. Navillod sont de retour d'un voyage dans l'Ouest. Ils visitèrent la Colombie-Britannique et revinrent par les Etats-Unis.

Mlle Roseline Dheilly et son frère, Georges, étaient de passage à Haywood.

Mme A. Lecocq est en visite chez ses fils à St-Boniface et St-Vital.

## St-Norbert

L'assemblée annuelle de l'Amicale du couvent de St-Norbert qui a généralement lieu le 3e dimanche de septembre a dû être remise indéfiniment à cause de circonstances incontrôlables.

**Le comité**

**COURS DU GRAIN FOURNI PAR**
**JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED**
**1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451**
**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**
**PRIX COMPTANTS A WINNIPEG**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | ........ | 96.2 | 96 | 96 | 96 |
| C.W. No 3 | ........ | 93.2 | 93 | 93 | 93 |
| Fourrage No 1 | ........ | 92.2 | 92 | 92 | 92 |
| Fourrage No 2 | ........ | 89.2 | 89 | 89 | 89 |
| Fourrage No 3 | ........ | 86.2 | 86 | 86 | 86 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. No 2 6 rangs | ........ | 138 | 137 | 136.4 | 136.2 |
| C.W. No 3 6 rangs | ........ | 136 | 135 | 134.4 | 134.2 |
| Fourrage No 1 | ........ | 126.6 | 125.6 | 125.6 | 125 |
| Fourrage No 2 | ........ | 124.6 | 123.6 | 123.2 | 123 |
| Fourrage No 3 | ........ | 121.6 | 120.6 | 120.2 | 120 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | ........ | 124⅛ | 123.6 | 123⅛ | 124 |
| C.W. No 3 | ........ | 119⅞ | 119.4 | 118⅞ | 119.4 |
| C.W. 2 rej. | ........ | 120⅛ | 119.6 | 119⅛ | 120 |
| C.W. No 4 | ........ | 108⅜ | 108 | 107⅜ | 108 |
| Ergot | ........ | 97⅜ | 97 | 96⅜ | 97 |
| Sur voie net | ........ | 124⅛ | 123.6 | 123.2 | 124 |

**OPTIONS — WINNIPEG**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **COLZA —** | | | | | |
| Novembre | ........ | 248⅛ | 247⅜ | 245⅛ | 244⅛ |
| Janvier | ........ | 246.6 | 246.2 | 244 | 241.2 |
| Mars | ........ | 246 | 246.4 | 244.2 | 242.2 |
| Mai | ........ | 249 | 246.2 | 245.2 | 243 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Octobre | ........ | 96⅛ | 95⅞ | 96 | 95⅞ |
| Décembre | ........ | 94⅞ | 94⅞ | 94.4 | 94.4 |
| Mai | ........ | 94 | 93.6 | 93.6 | 93⅝ |
| **ORGE —** | | | | | |
| Octobre | ........ | 131 | 129⅞ | 129⅜ | 129.2 |
| Décembre | ........ | 129⅝ | 128.6 | 128.2 | 127⅜ |
| Mai | ........ | 130 | 127.4 | 127.2 | 127.4 |
| **LIN —** | | | | | |
| Octobre | ........ | 362.4 | 360 | 352.4 | 349 |
| Décembre | ........ | 364 | 362.4 | 356.2 | 351.4 |
| Mai | ........ | 374 | 372 | 366.4 | 361.2 |
| Juillet | ........ | 371.4 | 371 | 364 | 359.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Octobre | ........ | 125⅜ | 125 | 124⅜ | 125 |
| Décembre | ........ | 127.4 | 127 | 126.4 | 127 |
| Mai | ........ | 133⅞ | 134 | 133.4 | 133.6 |
| Juillet | ........ | 134.4 | 134.4 | 134.4 | 134⅝ |

**(Pour la semaine du 4 au 8 septembre 1967)**

# SOUPER À LA DINDE

***Dimanche 24 septembre***







**Le souper sera servi de 4 h. 30 p.m. jusqu'à 8 h. p.m.**

BIENVENUE À TOUS



Cette photo a été prise lors de la dernière réunion de la L.F.C. le 14 juin à Transcona. Au premier rang on voit Mmes O. Lamoureux, A. Comeault, présidente, B. Bélanger, secrétaire, et Mlle A. Fillion, trésorière. Un compte rendu de cette réunion a paru dans le numéro du 7 septembre.

# Les libéraux fédéraux du Québec vont étudier

QUEBEC — Pris par surprise par la récente retraite fermée de l'aéropage du parti conservateur habituellement le dernier à bouger, et pour ne pas être en reste avec leurs collègues "tory", les penseurs libéraux fédéraux du Québec feront une méditation de trois jours, les 13, 14 et 15 octobre prochain, à la même maison Montmorency qui semble de ce temps-ci être l'inspiration des politiciens.

Déjà, par les déclarations qu'il a faites, le leader de l'aile québécoise du parti, M. Jean Marchand, a donné une orientation à ces sessions qui grouperont une centaine de personnes. Plutôt que d'étudier des thèmes faciles et excitants pour le public, les libéraux veulent se donner un "corps de pensée" sur les problèmes réels qui agitent un Québec faisant partie de la société canadienne.

Donc, pas de discussions à fortes charges émotives comme les conservateurs, pour prendre les manchettes des journaux, mais des échanges froidement intellectuels entre intellectuels, une joute où ne seront pas conviés les "non instruits". Voilà pourquoi, a expliqué M. Marchand, la question constitutionnelle ou le statut particulier ne sera pas l'unique objet de la réunion.

La réunion groupera les députés et les sénateurs libéraux du Québec à Ottawa, les dirigeants de la Fédération libérale, section du Québec, plusieurs universitaires de l'intérieur et de l'extérieur du parti.

Quelques députés provinciaux seront invités, non en raison de leur allégeance mais surtout en raison de leur compétence dans des domaines particuliers. Selon M. Goyer, les libéraux du Québec veulent pouvoir s'exprimer avec compétence non seulement sur les problèmes culturels et constitutionnels, mais sur toutes les questions qui se posent au Québec.

Ce sera la première fois que les libéraux fédéraux du Québec se livreront à un tel exercice de pensée à haute voix. "Chacun, a dit M. Marchand, a des idées vagues ou générales sur les grands problèmes de l'heure, mais il est important que les dirigeants élaborent une ligne de conduite commune et précise dans une optique québécoise. Ce qui n'empêchera pas qu'il subsiste des "nuances" dans l'expression des idées du parti".

Les conclusions de cette clinique pour intellectuels libéraux seront formulées sous forme de résolutions qui seront soumises au congrès national du parti, dont la date n'est pas encore fixée. Lors de l'ouverture du colloque le 13 septembre, M. Marchand parlera lui-même des relations entre Québec et Ottawa.







## Eglises anglicane et unie

OTTAWA — Certains anglicans envisagent tristement la possibilité d'une union avec l'Eglise unie du Canada "mais Dieu nous conduit" dans cette direction, a déclaré un prélat devant le synode général de l'Eglise anglicane du Canada.

Le très révérend Howards H. Clark, archevêque de Rupert's Land et primat, a ajouté que plusieurs anglicans croient que ce mouvement vers l'union vient des autorités supérieures ecclésiastiques et qu'il ne reflète pas la pensée des fidèles.

"Eventuellement, a-t-il dit, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour donner à nos fidèles l'occasion de prendre part aux décisions sur la voie de l'union."

A son avis, ce mouvement vers l'union peut provoquer des divisions... "Notre Eglise, a-t-il ajouté, n'est plus aussi unie qu'elle l'était en 1964, c'est un fait".

"N'oublions jamais combien diviseur peut être le Christ, ce grand unificateur", a affirmé le prélat.

Selon lui, l'Eglise anglicane désire "une union qui sera considérée par la grande majorité des fidèles des deux dénominations comme la volonté de Dieu".

De son côté, M. D. R. C. Bedson, de Winnipeg, délégué du diocèse de Rupert's Land, a exprimé l'avis que le synode doit se rendre compte que certains anglicans canadiens ne trouvent pas le document de principes sur l'union approuvé par les deux Eglises "une profession suffisante de la foi de notre Eglise".

"Nous ne sommes donc pas prêts à entrer dans une nouvelle Eglise fondée sur ce document", a-t-il précisé.








# M. et Mme Joseph Fabas, de La Broquerie, fêtent leur 60e anniversaire de mariage

LA BROQUERIE — Le 26 août restera gravé longtemps dans la mémoire de tous ceux qui assistèrent aux célébrations du 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Fabas.

A 5 h. p.m., les jubilaires, accompagnés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, se rendirent à l'église St-Joachim de La Broquerie, décorée de glaïeuls aux multiples couleurs, dons de paroissiennes, et artistiquement disposées par les religieuses du couvent. Des gerbes de blé ornaient l'autel. M. l'abbé Edouard Bonin, neveu, et M. l'abbé Félicien Juneau, curé, concélébrèrent la messe d'action de grâces. M. René Mulaire, petit-fils, fit la lecture de l'épître C'est à M. l'abbé Bonin que revint l'honneur de prononcer l'homélie de circonstance et de présenter la bénédiction papale. Marc Fabas, petit-fils, Louis Kirouac, André, Claude et Gilles Lord, arrière-petits-fils, servaient à l'autel. MM. Edouard Gagnon et Yves Lord agissaient comme huissiers. MM. Alphonse Fournier et Léo Freynet, neveux, exécutèrent des cantiques appropriés durant l'offertoire et la communion, accompagnés à l'orgue par Mme Joseph Balcaen.

M. Joseph Fabas est né à l'Islet, Qué., le 30 décembre 1885 et Mme Fabas (née Eva Bonin) vit le jour à Ste-Anne-des-Chênes le 21 juillet 1888. Ils unirent leurs destinées en présence de M. l'abbé Giroux, à La Broquerie, le 24 septembre 1907. M. Fabas et son épouse ont toujours demeuré à La Broquerie. M. Fabas fut à l'emploi du chemin de fer pendant 43 ans et fut pendant de nombreuses années chef de section. Ils se retirèrent à la Villa Youville en 1966 où ils mènent maintenant une vie paisible près de la chapelle et des bonnes religieuses. M. et Mme Fabas eurent cinq enfants dont 4 sont vivants: Mme Eloi Gagnon (Mary), de La Broquerie, Alexandre, de St-Boniface, Mme Earl Maloney (Alida), d'Ottawa, et Mme Esdras Lord (Jeanne), de Long Beach, Cal. Ils ont maintenant ajouté à leur postérité 21 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants.

Un banquet qui réunissait un bon nombre de parents et d'amis fut servi à l'école élémentaire où M. René Mulaire agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé Bonin proposa le toast au Pape. M. l'abbé Juneau bénit la table et M. Gilbert Fabas, petit-fils, proposa le toast aux héros du jour. Le centre de la table d'honneur était décoré de fleurs naturelles, gracieusement offertes par Mme Louis Préfontaine, petite-fille.

On remarquait parmi les convives, la Rév. Sr Philomène Boily, de La Broquerie, qui était présente au mariage des jubilaires il y a 60 ans, la Rév. Sr Eveline Gagnon, petite-fille, de Fort McMurray, Alta, la Rév. Sr Marie-Jacinthe, nièce, de St-Boniface, la Rév. Sr Gosselin, de Villa Youville, Mmes Anne-Marie Gagnon et Ella Fabas et M. et Mme John Bonin, de St-Boniface, Mme Henry Savard, de New Westminster, et Mme Berthe Bonin, de St-Boniface.

Après le souper vint le temps des discours, M. Albert Vielfaure, ami de la famille et député de La Vérendrye, rappela des incidents typiques du temps où M. Fabas travaillait sur le chemin de fer. M. Louis Laurencelle adressa des félicitations aux jubilaires, au nom de la municipalité. Mme Jean-Léon Lord lut une adresse, au nom des petits-enfants, et un joli bouquet d'oeillets fut présenté par Hélène Nadeau et Jocelyne Gagnon. Jean Kirouac, Mariette Mulaire, Raymond Préfontaine et Marcel Lord, arrière-petits-enfants, récitèrent un compliment approprié. Des télégrammes de félicitations furent adressés aux jubilaires par Sa Majesté la Reine Elizabeth, l'hon. L. B. Pearson, l'hon. D. Roblin, le lieutenant-gouverneur Richard Bowles, M. Gildas Molgat et les abbés Gauvin, de Rimouski, Qué., amis de la famille.

Ont pris part au programme récréatif: M. Louis Dubé, accompagné par MM. Marcien et Roland Laurencelle, MM. Léo Freynet et Alphonse Fournier, ainsi que Mme Alida Maloney. M. Alexandra Fabas adressa un mot de remerciement, au nom de ses parents. Le R. P. C.-E. Voyer, C.Ss.R., aumônier de Villa Youville à Ste-Anne-des-Chênes, récita les grâces.

Parmi les nombreux parents et amis venus de l'extérieur pour la circonstance on remarquait M. et Mme Gilbert Fabas, de Toronto, Mlles Mildred et Gertrude Maloney, d'Ottawa, M. David Gagnon, de Fort William, Mme Elizabeth Martel, de Montréal, Mme Rodolphe Gauthier, de Gravelbourg, ainsi que Mme Regina Bois, de Letellier.

**Remerciements**

M. et Mme Joseph Fabas remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont pris part et contribué d'une façon ou d'une autre au succès de cette fête inoubliable.

**Mariage Asselin-Granger**

Le samedi 19 août, à 7 h. p.m., en l'église de La Broquerie, le R. P. Alvin Gervais, O.M.I., vicaire au Précieux-Sang, bénissait le mariage de Mlle Hélène Granger, fille de M. et Mme Louis-A. Granger, de cette paroisse, à M. Robert Asselin, fils de M. et Mme Marcel Asselin, de St-Boniface.

La mariée, au bras de son père, était élégante dans sa longue robe blanche en soie cordée garnie de dentelle et avec traîne se terminant en oval. Son voile court était retenu par une minuscule couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges. Le marié était accompagné de son père.

Le célébrant, ami des mariés, assisté des enfants de choeur, Roger Granger, frère de la mariée, Reynald Granger, Roland et Marcel Kirouac, ses cousins, et Richard Champagne, cousin des mariés, se rendit en procession à la rencontre du cortège nuptial. Puis on s'avança au son d'une marche. Le Père Gervais prononça l'homélie, puis, vers la fin du sacrifice de la messe, les nouveaux époux participèrent au banquet eucharistique sous les deux espèces. Au cours de la cérémonie, Mlle Yvonne Asselin, soeur du marié, exécuta quelques cantiques appropriés. La Rév. Sr R. Bissonnette, de passage au couvent des Soeurs Grises de La Broquerie, touchait l'orgue. M. l'abbé F. Juneau assistait au choeur.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jocelyne Granger et Louise Asselin, soeurs des mariés, portaient des robes identiques, ligne empire, en crêpe vert pâle et bouquets de chrysanthèmes blancs. Elles étaient accompagnées de MM. Albert Granger et René Asselin, frères des mariés. MM. Hubert Gauthier, cousin de la mariée, et Bernard Léger, ami des mariés, agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, Mme L.-A. Granger revêtait une robe turquoise en dentelle galonnée avec chapeau assorti et accessoires noirs. La mère du marié avait choisi une robe de crêpe vert foncé garnie de dentelle, chapeau en velours de même teinte et accessoires bruns.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception pour tous les parents et amis eut lieu à l'école élémentaire de La Broquerie. Le maître de cérémonies, M. Alfred Champagne, oncle des mariés, adressa un mot de bienvenue aux invités, puis proposa le toast aux nouveaux époux. Tous s'amusèrent dans une franche gaieté aux accords musicaux de l'orchestre de John Bergman.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait la grand-mère Asselin et l'oncle Charles Pélissier, de Regina, M. et Mme Alfred Champagne, de Saskatoon, ainsi que Mlle Jeanne Baril, de Churchill.

Les mariés partirent en voyage de noces aux Etats-Unis pour revenir chez leurs parents par Regina. Pour son départ, la mariée avait choisi un deux-pièces en crêpe de laine turquoise avec chapeau assorti, accessoires en cuir verni noir et gants blancs. Un bouquet de corsage d'oeillets roses complétait son ensemble. Les nouveaux époux établiront domicile à St-Boniface.

**Va-et-vient**

Dernièrement, M. et Mme Jean-Léon Lord assistaient à un congrès de trois jours à Minneapolis, Minn., spécialement conçu pour les propriétaires d'abattoirs. Ils eurent le privilège de voir des démonstrations pratiques par des manufacturiers, sur la façon d'utiliser les outils modernes pour le découpage et l'entrepôt de la viande.

Mme Victor Gamache, Mme Anna Rougeau et ses enfants, Laurette, Micheline et Raynald (chauffeur), sont revenus enchantés d'un enrichissant périple effectué dans la Belle Province. A Montréal, ils furent les hôtes de MM. Laurent, Richard et Bruno Gamache, qui furent leurs guides sur les îles fabuleuses de "La Terre des Hommes". Ce fut ensuite le parcours à travers les Cantons de l'Est, la vieille capitale, Ste-Anne-de-Beaupré, puis un séjour dans le pays de Maria Chapdelaine et le majestueux lac St-Jean où ils rendirent visite à leur frère et oncle, M. Basile Savard, et de nombreux parents. De là ils passèrent à Trois-Rivières, au Cap-de-la-Madeleine, puis à Louiseville où ils furent accueillis par M. et Mme Raymond Gamache et leur petite famille. Pour le voyage de retour, M. Laurent Gamache, ainsi que M. et Mme Raymond Gamache, se joignirent à eux. Cette fois ils se dirigèrent vers Ottawa, Toronto, Ste Catharines et les splendides chutes Niagara. Leur parcours les emmena aussi à Windsor, Detroit, Duluth et Grand Forks pour enfin aboutir à leur point de départ tous enrichis d'une expérience sans précédente.

Au début des vacances, M. Raynald Gamache faisait un voyage chez son frère en Colombie-Britannique. Plus tard, M. Richard Gamache venait à son tour passer quelque temps dans sa famille.

# Succès assuré pour les restaurateurs de l'Expo

MONTREAL — Le succès semble assuré pour plusieurs propriétaires de restaurants à l'Expo, alors que les visiteurs continuent d'affluer dans leurs établissements.

Au cours d'une conférence de presse, M. Peter Kohl, sous-directeur de l'exploitation, a déclaré que des chiffres d'affaires de plus de $1,000,000 avaient été atteints dans six restaurants situés dans des pavillons.

De plus, huit autres restaurants des pavillons, deux restaurants du Carrefour international et sept autres restaurants sur les terrains de l'Expo ont atteint le chiffre d'affaires de $500,000. La compagnie estime que les 6/7 des visiteurs déjà passés sur les terrains de l'Expo, y ont mangé — soit 30,000,000.

La capacité totale "dépasse maintenant 29,532 places. Les restaurants peuvent servir près de 375,000 repas par jour".

De plus, quelque 5,000 personnes peuvent trouver place sur les bancs de pique-nique situés dans le parc et il existe 46 snack-bars où l'on peut se procurer à manger.

**Les boutiques**

La moyenne de vente dans les diverses boutiques de l'Expo est de $215 au pied carré en comparaison de $60 pour la même superficie dans les centres commerciaux. On espère que les boutiques atteindront la moyenne de $240 au pied carré d'ici la fin de l'Expo.

Un problème particulier auquel l'Expo a dû faire face a été de ne pouvoir agrandir le secteur des boutiques pour répondre au nombre croissant des visiteurs. Mais ainsi, les ventes dans les diverses boutiques déjà existantes ont augmenté jusqu'à 30 pour cent.

Le guide l'Expo, brochure qui se vend $1.00 l'exemplaire, a amené $1,250,000 dans les coffres de la compagnie et les 30 boutiques, y compris les salons de barbier, salons de beauté et cordonniers, ont des chiffres d'affaires dépassant les $100,000.

Plus de 2,000,000 de personnes sont montées dans le Gyrotron situé à La Ronde.

"Les systèmes secondaires de transport... ont de loin dépassé les prévisions de la compagnie", a dit M. Kohl.

Plus de 4,000,000 de personnes ont utilisé La Balade; 1,500,000 ont utilisé le transport par eau; 38,000 sont montés dans les hélicoptères et 25,000 ont utilisé le service d'hovercraft desservant les îles.

**Recettes prévues**

Les autorités de l'Expo prévoient maintenant que les visiteurs dépenseront $147,000,000, alors qu'ils en prévoyaient $130,000,000 en octobre 1966.

"Nous prévoyions alors que les visiteurs dépenseraient $70,000,000 en nourriture et boissons, $32,000,000 en marchandises et services et $28,000,000 dans les manèges et les jeux de La Ronde, a dit M. Kohl.

"Maintenant, nous prévoyons des recettes de $77,200,000 pour la nourriture et les boissons, $40,200,000 pour des marchandises et des services, $16,500,000 pour les manèges, les jeux et le transport secondaire, etc."

## Comté consultatif s'occupant des affaires du consommateur

L'hon. John Turner, registraire général du Canada, a déclaré à Winnipeg que les affaires des consommateurs seraient prises en main, au niveau fédéral, par un nouveau conseil consultatif représentant tous les divers intérêts économiques.

Il a mentionné au cours d'une entrevue que l'organisme serait établi de façon différente de celle envisagée par le Conseil économique du Canada qui l'avait préconisé en juillet.

Soulignant le ministère proposé des affaires du consommateur et des compagnies qui sera établi à l'automne par le gouvernement fédéral, le registraire général a déclaré que lui-même conservait de larges pouvoirs discrétionnaires comme responsable de ce ministère.

M. Turner a dit que le ministère travaillera en contact étroit avec les autorités provinciales qui contrôlent la plupart des aspects des affaires des consommateurs et des prix. Il a expliqué qu'il est en faveur d'une conférence fédérale - provinciale sur le sujet.

M. Turner a dit que le gouvernement n'interviendra pas "sur le marché", mais qu'il agira plutôt sur des plaintes de fraude ou tromperie, y compris des publicités trompeuses, de la collusion dans les prix, des pratiques de monopole et du danger à la sécurité ou à la santé publique.







## Aubigny

**Çà et là**

Souhaits de bonheur et prospérité aux nouveaux mariés du mois d'août: M. et Mme G. Ruest (née Lise Vermette), M. et Mme F. Lemoine (née Irène Delorme), M. et Mme Denis Bisson (née Lise Robert).

Bon courage et prompt rétablissement aux malades hospitalisés ou à la maison.

Sincères condoléances aux familles Berthelette à l'occasion du décès accidentel du petit Charles Berthelette, fils de M. Marcelin Berthelette, autrefois d'Aubigny, ainsi qu'aux personnes éprouvées par la mort subite de Mme J. Boucher, de St-Laurent, mère du docteur J. Boucher, de St-Jean-Baptiste.

Les écoles ont ouvert leurs portes aux étudiants le 5 septembre. Espérons que l'année scolaire soit une année fructueuse et que les élèves persévèrent dans leurs efforts pour se créer un bel avenir.





















# Des écoles secondaires françaises en Ontario: premières réactions

OTTAWA — Dans un communiqué remis à la presse, l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, par la voix de son exécutif, dit accepter "avec satisfaction la décision du Premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, de procéder le plus tôt possible à l'établissement d'un régime d'écoles secondaires françaises à même les deniers publics".

L'ACFEO compte, ajoute un peu plus loin le communiqué, "que ces écoles secondaires françaises assureront l'épanouissement de notre groupe ethnique et qu'elles aideront à la récupération des forces vives franco-ontariennes."

Le communiqué de l'ACFEO a été émis à la suite d'une réunion spéciale de l'exécutif de l'Association, tenue à Ottawa.

Voici le texte intégral du communiqué:

"L'ACFEO accepte avec satisfaction la décision du Premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, de procéder le plus tôt possible à l'établissement d'un régime d'écoles secondaires françaises à même les deniers publics. Car il répond aux désirs des Franco-Ontariens, tels qu'exprimés dans le mémoire de l'ACFEO qui fut adopté à l'unanimité par les quelques 500 délégués de l'Ontario, le 18 février dernier, et présenté ensuite à l'hon. M. Davis, ministre de l'Education de l'Ontario.

"L'ACFEO a déjà formé le comité qui doit rencontrer celui du ministère de l'Education en vue d'étudier les modalités d'application de ce régime.

"Elle compte que ces écoles secondaires assureront l'épanouissement de notre groupe ethnique et qu'elles aideront à la récupération des forces vives franco-ontariennes.

"Il va sans dire que l'ACFEO croit que la création de ce régime d'écoles secondaires françaises par le gouvernement ontarien contribuera puissamment à la consolidation de la Confédération face à son second siècle d'existence; c'est d'ailleurs dans ce sens que semblent avoir abondé sur les ondes de Radio-Canada les représentants des autres provinces au congrès de l'ACELF qui vient de se terminer à Ottawa."

**Autre son de cloche**

HAMILTON — Les projets du Premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, d'établir des écoles secondaires francophones, constituent une menace aux High Schools anglais catholiques, a affirmé un avocat canadien-français, Me Ryan Paquette.

"La grande majorité des Canadiens français sont catholiques, M. Robarts devrait donc nous donner une école française dans le système des High Schools catholiques", a déclaré Me Paquette, vice-président de l'Association francophone d'éducation de l'Ontario.

L'automne dernier, l'Association demandait l'établissement d'écoles secondaires françaises avec des garanties d'éducation religieuse. M. Robarts a expliqué qu'il organiserait les écoles françaises dans le système public.

"Je considère ceci comme une façon de détruire les High Schools catholiques", a ajouté M. Paquette. "Je ne conçois pas les écoles secondaires françaises séparées du système catholique de High Schools."

Il est injuste, a ajouté M. Paquette, de forcer des parents à choisir entre l'éducation française et l'éducation catholique pour leurs enfants.

"Nous ne pouvons considérer cela d'un point de vue canadien-français, mais d'un point de vue d'éducation catholique".

D'accord avec le Premier ministre, M. Paquette croit que le nombre d'élèves quittant leurs études avant la fin peut être plus grand chez les francophones.

"Par la force des choses", explique-t-il, "s'ils doivent fréquenter un High School complètement anglais, ils seront un peu en arrière. Ils devront apprendre les deux langues et peuvent se décourager".

Selon Me Paquette, la meilleure solution serait une école régionale, dirigée comme un High School catholique pour enfants de langue française. St. Catharines, Welland et Hamilton pourraient envoyer assez d'élèves pour un petit High School.

De plus, tous les parents consentiraient à imposer à leurs enfants le pensionnat ou les longs transports en autobus, pour leur assurer une éducation en français.

**Importantes précisions**

"Au contraire de ce que laisse croire l'article précité, de dire M. Paquette, quelques jours plus tard en commentant l'interprétation donnée par la Presse canadienne à sa déclaration, je n'entendais nullement me faire le défenseur des Anglais catholiques. Quand je dis High School, le terme englobe aussi bien les écoles françaises qu'anglaises. L'entrevue ayant été donnée en anglais, il est normal que ici l'on interprète le terme High School comme école anglaise.

"Le fond de ma pensée est donc que les écoles secondaires françaises publiques sans les garanties telles qu'exigées au XIXe congrès général spécial du 18 février dernier, tenu par l'ACFEO, sont en fait une menace pour ces écoles secondaires catholiques.

"Il reste vrai que la majorité des Canadiens français sont catholiques et qu'en principe, un gouvernement provincial dans un Canada libre devrait nous donner une école française répondant pleinement à nos aspirations, et donc qu'elle soit catholique. Et je le répète, nous ne pouvons considérer la question d'un point de vue canadien-français **seulement**, mais d'un point de vue catholique **également**.

"Evidemment la chose en Ontario présentement est impossible, le XIXe congrès général spécial l'a réalisée, mais tout de même il n'a pas consenti à accepter l'école secondaire publique sans garanties.

"La proposition de M. Robarts, tout en répondant, semble-t-il, aux aspirations culturelles des Franco-Ontariens, n'offre néanmoins aucune garantie à nos écoles secondaires privées à qui nous devons en grande part notre survivance.

"Il fut entendu lors du congrès que ces écoles secondaires privées devaient poursuivre une politique d'association aux écoles secondaires françaises préconisées, sinon une formule d'intégration. Evidemment, la proposition de M. Robarts laisse entendre la formation d'un comité devant étudier les différentes modalités de l'intégration de nos écoles secondaires au système public.

"J'estime donc que jusqu'à ce que ces modalités soient acceptables à notre système d'écoles secondaires privées, nous ne pouvons pas applaudir à la proposition de M. Robarts.

"Et que dire maintenant de l'aspect religieux et de l'aspect administratif qui semblent demeurer absolument ignorés dans la proposition de M. Robarts.

"Lors du congrès, il fut entendu:

"1 — que les professeurs d'enseignement religieux dûment attitrés, qu'ils soient laïcs ou religieux, soient de plein droit membres du personnel enseignant de l'école et rémunérés selon l'échelle de salaire en vigueur;

"2 — que l'on établisse dans l'école un département de religion, jouissant de la gratuité des manuels scolaires en cette matière;

"3 — que pour assurer un nombre suffisant de professeurs attitrés d'enseignement religieux l'on établisse des cours en cette matière et que l'on prépare adéquatement des professeurs en vue de l'obtention de certificats."

"Côté administratif: il fut entendu que le régime d'écoles secondaires bilingues préconisées devrait être structuré, dirigé et administré par des individus et des organismes responsables qui possèdent les compétences voulues et dont les membres ont un intérêt direct au régime bilingue préconisé.

"Pour mettre en oeuvre rapidement ce régime, l'ACFEO préconisait qu'un comité consultatif soit nommé immédiatement par le ministère de l'Education après consultation avec l'ACFEO pour définir et étudier les étapes à franchir et pour préciser les statuts et règlements nécessaires afin d'assurer le fonctionnement de ces écoles.

"Je veux bien faire confiance que ce comité consultatif sera nommé en consultation avec l'ACFEO. Mais quelles garanties avons-nous avec le discours de M. Robarts de croire que les recommandations de ce comité consultatif répondront à nos demandes quant au point de vue religieux et administratif?

"Advenant qu'elles n'y répondent pas pleinement, alors la population canadienne-française sera en droit de demander à l'ACFEO de rendre compte du mandat qui lui avait été confié.

"D'autre part, le plan préconisé par M. Robarts est-il vraiment pour répondre aux aspirations des francophones de l'Ontario ou, également, (pour ne pas dire surtout) pour permettre, comme le dit lui-même M. Robarts, aux anglophones d'améliorer leur français?

"Dans les circonstances, tout en louant l'initiative de M. Robarts, c'est avec réserve que je considère le plan qu'il vient de soumettre.

"Si tel qu'entendu on nous donne des membres dans le comité consultatif, il me semble sage d'agir avec réserve et de ne pas applaudir aveuglement une ébauche sans modalité.

"Je me rends compte avec les autorités religieuses que ce n'est pas le temps de reculer ni de consacrer le statu quo; je me rends compte que nous nous devons, Franco-Ontariens, de faire des concessions. Mais à la condition que ces concessions ne soient pas une capitulation de nos droits culturels et religieux."

# Un cours de science politique donné en français en Ontario

TORONTO — Le collège Scarboro, qui est affilié à l'université de Toronto, donnera cette année pour la première fois un cours de science politique totalement en français au bénéfice d'une dizaine d'étudiants intéressés au phénomène politique du Canada français, annonce un communiqué de l'école de langues Berlitz.

Ce cours, qui durera de septembre à avril et qui comptera comme crédit de temps plein pour l'obtention d'un B.A., traitera des matières suivantes: le Canada français et les origines de Québec, l'histoire, les lois, la politique, l'éducation, le séparatisme, l'évolution et les problèmes connexes.

Des dix étudiants choisis — un garçon et neuf filles, âgés de 21 ans en moyenne — aucun n'a une connaissance pratique de la langue française et chacun a dû en conséquence se soumettre à un cours intensif de français parlé d'une durée de deux semaines. Les cours en effet, les groupes de discussion, les dissertations et les examens, tout sera en français.

Quant au cours universitaire normal, il sera donné par un professeur parlant couramment le français, M. Kenneth Spicer, créateur du projet.

Le collège Scarboro n'a pas l'intention d'abandonner ce projet à la fin de l'année. "Nous espérons pouvoir organiser le cours sur le Canada français sur une base permanente, a déclaré le doyen adjoint du collège, le professeur R. A. Manzer. L'année prochaine nous espérons également organiser des cours de sciences politiques poussés, en français, soit sur le Canada français, soit sur la politique française, soit sur la communauté française internationale. Nous y travaillons pour le moment".

Les dix étudiants qui expérimenteront ce projet, le premier dans une université nord-américaine de langue anglaise, ont tous étudié le français, soit au primaire soit à l'université. Ils en acquerront la maîtrise durant un stage intensif de 13 jours à raison de 15 heures par jour. Quatre professeurs venant de France et du Québec résideront à Scarboro et mettront ces étudiants sur la voie du bilinguisme.





Finissage des bouvillons dans une ferme de l'Ontario avant leur expédition à l'abattoir.

# L'importance du boeuf en Amérique

OTTAWA — La production des bovins occupe une place de premier plan dans l'économie agricole de l'Amérique du Nord.

M. Ralph Bennett, directeur de la Division des bestiaux au ministère de l'Agriculture du Canada, signale qu'au 1er janvier 1967 le cheptel bovin des Etats-Unis comptait 108.5 millions de têtes (y compris les veaux) et celui du Canada, 11.7 millions de têtes. En tout, cela représente de 10 à 11 pour cent de l'effectif mondial. Compte tenu de l'équivalent en viande bovine, on peut dire qu'un bon tiers des ressources mondiales en boeuf est produit et consommé aux Etats-Unis, où les ventes au comptant des bovins constituent la principale source de revenu agricole, soit près de 25 pour cent des 43 milliards de dollars payés aux agriculteurs pour l'ensemble de leurs produits. Au Canada les ventes de bétail bovin fournissent au-delà de 20 pour cent des revenus en argent des agriculteurs.

Les deux pays doivent leur fantastique production de boeuf à la disponibilité de vastes quantités de grain, surtout de maïs et d'orge, pour le finissage du bétail d'embouche (d'engraissement). Ces animaux, mi-gras après un élevage au pâturage, deviennent alors ce que l'on appelle du boeuf "fini aux grains". Au Canada comme aux Etats-Unis, près des deux-tiers de la production de boeuf appartiennent à cette classe de bétail, le reste provenant d'animaux laitiers ou autres nourris à l'herbe.

Il se produit et se consomme dans le monde plus de boeuf que n'importe quelle autre sorte de viande. Le boeuf représente à peu près 53 pour cent de la production globale de viande rouge. En 1966, chaque personne au Canada a consommé environ 90 livres de boeuf et de veau et, aux Etats-Unis, 110 livres.

M. Bennett estime que les éleveurs canadiens ont fait beaucoup pour améliorer la qualité du boeuf. En 17 ans depuis 1950, la moyenne hebdomadaire des ventes de carcasses des catégories De choix et Bonne est passée de 4,100 à plus de 28,000 têtes. Les éleveurs produisent un bon type d'animal mi-gras et, d'autre part, les nourrisseurs des parcs d'engraissement savent utiliser les techniques et les méthodes modernes d'alimentation pour en faire du boeuf bien fini. Le fait que les catégories supérieures se vendent au détail sur garantie de remboursement est une preuve éloquente de la qualité du produit.

La demande de boeuf est quasi illimitée, ajoute M. Bennett. L'accroissement net de la population mondiale est présentement de 180,000 par jour, ce qui fait un taux annuel approximatif de 2½ pour cent. Le Canada et les Etats-Unis, qui ensemble ont aujourd'hui une population de 220 millions, en auront 273 millions en 1980. Pour satisfaire même une augmentation modérée de la consommation par personne, il faudrait alors au moins 40 pour cent plus de bétail destiné aux parcs d'engraissement.

Déjà à l'heure actuelle, les grands pâturages qui constituent la principale source de bétail d'embouche de l'Ouest canadien et des Etats-Unis ont toute la charge qu'ils peuvent porter. Il semble donc qu'en 1980 le problème qui confrontera la production du boeuf ne sera pas de savoir comment ni où il faudra le produire, mais bien de savoir comment en produire assez pour les besoins, et de façon profitable.

# Commerce: des experts ont préparé les "cahiers de doléances" du tiers monde

En prévision de la conférence qui réunira à Alger, du 10 au 25 octobre prochains, les représentants des 83 pays en voie de développement membres de la Conférence du Commerce, un groupe d'experts et d'hommes de bonne volonté du tiers monde ont rédigé quatre rapports actuellement soumis pour examen aux gouvernements intéressés.

Ces rapports portent sur le financement de l'aide, les produits manufacturés, les produits de base et les recettes "invisibles". Ils constituent en quelque sorte les "cahiers de doléances" du tiers monde et doivent permettre d'arrêter à Alger les grandes lignes de l'attitude que prendra le tiers monde à la prochaine conférence géante du commerce qui se tiendra à la Nouvelle-Delhi en mars 1968.

En ce qui concerne le financement, les experts du tiers monde rappellent que l'aide a décru en 1966 par rapport à 1965, que les modalités de financement se sont sensiblement durcies et que les taux d'intérêt se sont élevés.

**Pour une aide accrue**

Pour accroître l'aide, le rapport des experts propose:

1) d'accroître le volume de l'aide par:

— une augmentation des contributions des pays développés aux institutions multilatérales de financement. Ils verseraient 3 dollars pour chaque dollar versé par les pays en voie de développement;

— l'affectation de 3 pour cent des budgets militaires des pays développés à l'aide au développement et de 25 pour cent des économies éventuelles dues à un plan de désarmement;

— éventuellement, un impôt international pour le développement;

— des garanties sérieuses pour les investissements privés dans le tiers monde.

2) Une révision générale des conditions de l'aide: intérêt plus faible, délais plus longs de remboursement, périodes de grâce plus étendues.

**Réaménager la dette**

3) Un réaménagement de la dette actuelle du tiers monde.

Le rapport des experts se prononce curieusement, en ce qui concerne les liquidités internationales, pour la création de réserves internationales nouvelles — thèse défendue jusqu'ici par Washington et contre, soit le relèvement du prix de l'or, soit la création de droits de tirage supplémentaires au F.M.I., ce qui est pourtant maintenant accepté par les Américains.

En ce qui concerne les produits de base, les experts du tiers monde insistent surtout sur:

— un programme d'aide à la diversification;

— la création et le financement de stocks régulateurs ("buffer stocks") pour permettre de faire fonctionner efficacement les accords de produits;

— la stabilisation des cours des produits de base;

— un programme de production alimentaire.

Pour ce qui est des produits manufacturés, l'essentiel des revendications du tiers monde porte sur la création d'un système de préférence générale accordée par tous les pays développés aux pays en voie de développement avec entrée en franchise sans réciprocité et sans discrimination.

Le rapport sur les recettes "invisibles" porte essentiellement sur les transports maritimes et réclame l'harmonisation des "conférences" maritimes qui règlent les taux de fret sur diverses destinations, une politique plus libérale d'admission au sein de ces "conférences" ainsi que la fixation de taux de fret "idéaux" destinés à faire pression sur les taux de fret réels, considérés comme trop élevés par les pays du tiers monde.

# 12 mille étudiants canadiens aux Etats-Unis l'an dernier

NEW YORK — Il y avait plus d'étudiants du Canada que de tout autre pays inscrits dans les universités et collèges américains en 1966-67. Les 12,117 Canadiens étudiant aux Etats-Unis formaient 12.08 pour cent du total de 100,262 étudiants étrangers.

Une étude de l'Institut d'éducation internationale montre que l'Inde venait bien loin au deuxième rang avec 7,518 représentants.

Cependant, pour ce qui est des professeurs, chercheurs et savants étrangers travaillant dans des institutions américaines d'enseignement supérieur, c'est la Grande-Bretagne qui est en tête de la liste: 1,424 de ses ressortissants enseignaient dans les universités des Etats-Unis l'an dernier, soit environ le double du nombre de Canadiens. Ceux-ci venaient au cinquième rang.

Enfin, parmi les pays qui accueillaient le plus grand nombre d'étudiants américains dans leurs universités et collèges, le Canada est troisième, avec 3,146 élèves américains.

Ici, c'est la France qui se classait au premier rang, avec 4,233 étudiants venus des Etats-Unis. De ce nombre, près de la moitié étaient inscrits à l'Université de Paris, qui est l'institution d'enseignement supérieur la plus fréquentée par les jeunes Américains.

L'Université McGill de Montréal, qui recevait l'an dernier 743 étudiants américains, était au cinquième rang, et l'Université de Toronto au onzième.

## Nos amis les pigeons voyageurs

Parmi tous les messagers volants qui ont été consacrés par l'histoire, les pigeons occupent une place de choix. Dès la plus haute antiquité, on a connu leurs sens de l'orientation et leur endurance en vol.

L'ouvrage Larousse, "la Vie des animaux", nous rappelle que, en Grèce et à Rome, des pigeons annonçaient **urbi et orbi** la victoire des champions aux jeux olympiques.

Pendant la conquête des Gaules, César organisa un service de colombophilie qui permit de maintenir la liaison entre ses armées.

En Chine, pour protéger le pigeon voyageur, on fixait à sa queue un sifflet en bambou qui émettait pendant le vol un son strident, par quoi les rapaces étaient effarouchés.

Signalons enfin, parmi les utilisations curieuses, celle que fit jadis un médecin de Boston: il emmenait avec lui des pigeons chez ses malades. Sitôt la visite terminée, il confiait l'ordonnance à l'une de ses bêtes, qui s'envolait à tire d'aile jusqu'à la boutique d'un pharmacien. Les remèdes commandés étaient immédiatement apportés au patient par un cycliste.

## Les effectifs de la S.C.F.P. dépassent 110,000 membres

OTTAWA—M. Stanley Little, président du Syndicat Canadien de la Fonction Publique, a déclaré récemment que les effectifs du S.C.F.P. - C.T.C. ont dépassé 110,000 membres.

Il a ajouté que ce nouveau sommet sera bientôt dépassé par au moins 1,500 nouveaux membres, dès que les procédures pour obtenir les accréditations seront terminées.

"La montée spectaculaire du S.C.F.P. est le reflet du militantisme ascendant dont font preuve les employés de la fonction publique et de l'efficacité à les représenter de notre syndicat", a dit M. Little.

"Les Employés de la Fonction Publique n'acceptent plus de subventionner des organisations sans but lucratif par l'acceptation de salaires ridicules et de pauvres bénéfices marginaux", a-t-il ajouté.

# Le programme d'encouragement des travaux d'hiver 1967-68

OTTAWA — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, l'hon. Jean Marchand, a annoncé le 28 août qu'il y aura un programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, durant la saison d'hiver 1967-68. La contribution du gouvernement fédéral aux municipalités s'élève à 50 pour cent des dépenses en salaire, mais est accrue à 60 pour cent dans certains secteurs où l'emploi est moins élevé.

Le Ministre a précisé que les modalités du programme seront les mêmes que celles de l'an dernier, à l'exception de deux: 1) Le programme serait d'une durée de 5 mois consécutifs au lieu de six, et que chaque province aura le choix de déterminer si le programme doit débuter le 1er novembre ou le 1er décembre; 2) Le programme ne toucherait que les travaux d'équipement; c'est-à-dire que les modalités du programme ne prévoiront pas les travaux d'entretien comme, par exemple, les travaux de déblaiement.

Le Ministre a annoncé les nouvelles modalités de ce programme à la suite d'une réunion fédérale-provinciale, à laquelle participaient le ministre Jean Marchand et les ministres des Affaires municipales des provinces.

Au cours de cette réunion on a discuté comment on pourrait améliorer le programme afin de le rendre plus efficace et atteindre les objectifs qu'il se propose. Les ministres ont convenu d'étudier, dès l'automne prochain, comment les autorités fédérales et provinciales pourront améliorer et rendre nos programmes plus adéquats.

---

Entre femmes, la toilette est comme la démarche, une sorte de franc-maçonnerie. A la dentelle d'un jupon, nous savons qui nous sommes.

Cte par Emile Augier

# "Man and his World" de Wilder Penfield préface de feu Georges-P. Vanier

"Une bonne vie de famille, avec des parents affectueux mais fermes qui régissent sur les manières, la morale et la culture avec une compréhension moderne, est le seul espoir qu'on puisse avoir de se sortir du pétrin où nous sommes aujourd'hui". Voilà à peu près ce que dit le premier président de l'Institut Vanier de la Famille dans son livre "Man and his World" publié récemment, avec préface du regretté Général Vanier. On y trouve des articles sur la femme, le sexe, la domination masculine et la grande menace de la science envers la religion.

En se rappelant que l'auteur est un chirurgien-neurologue qui fut chef de recherches à l'université McGill et qui est d'une renommée internationale, on comprend qu'il ait pu, dans ce petit volume de 76 pages, amasser quantité de faits, de chiffres et d'anecdotes intimes au sujet de 32 autres genres de personnes éminentes: il est de plus très facile à lire et évidemment il fait des remarques qui s'implantent pour de bon dans l'esprit du lecteur.

Un exemple: "La femme, la vraie, devrait rester chez-elle avec ses enfants (devrait-elle être payée?)". Il fait un diagramme qui prouve que plus les femmes travaillent à l'extérieur, plus le crime augmente. Il enquête aussi sur d'autres sujets tels que le sexe, la médecine (le médecin de famille et la pilule); qui est en prison et pourquoi; la télévision, etc.; les bébés en éprouvettes, ce que l'université ne peut pas faire pour l'enfant, la jeunesse en ébullition, même les barbes ("charmantes, comme portait mon père").

Dans la partie "Crisis" l'auteur traite des enfants gâtés, "des mères sottes et molles", tels que vus par le surintendant d'une prison et un membre de la Gendarmerie Royale; des programmes de Radio-Canada aux moeurs trop libres; de l'infidélité (qui défraîchit le mariage soit avant soit après); de la morale, des bonnes manières et des grands dons que font les femmes.

Dans la préface de "Man and his World" qu'il a complétée la veille même de sa mort, le Général Vanier dit qu'avec l'aide de l'Institut Vanier de la Famille, "l'homme, par l'intermédiaire de sa famille, peut contrôler la destinée du monde".

Le docteur Penfield termine son livre en indiquant comment l'Institut, grâce à ses recherches et ses recommandations, peut conseiller et aider la famille. On sait que l'Institut est composé d'une centaine de laïcs de toutes les affiliations religieuses et de toutes les sphères de la société.

## Ferland

**Va-et-vient**

M. et Mme René Couture, M. Trefflé Brisebois et M. et Mme Lucien Nogue sont allés conduire leurs filles à l'Académie de Prince-Albert où elles continueront leurs études. M. et Mme L. Nogue demeurèrent à cet endroit pour quelques jours de vacances.

M. Adrien Brisebois et sa mère sont allés à Regina pour affaires.

Les collégiens sont retournés à leurs études au collège Mathieu de Gravelbourg. Parmi ces derniers se trouvent trois nouveaux étudiants: Léo Chabot, Rolland Gervais et Jean Chabot.

M. et Mme Médelger Chabot et leurs filles, Claire et Michelle, MM. et Mmes Robert, Alfred et Laurier Chabot, M. et Mme Valmore Couture et leurs filles, Colette et Emélie, MM. et Mmes Aimé Brisebois, Charles et Aristide Fournier et Lucien Beaudoin, ainsi que MM. et Mmes Viateur et Léandre Chabot et les enfants de ces derniers, Claude et Laurette Chabot, se sont rendus à la graduation au couvent Thévenet, le vendredi 8 septembre.

Le 3 septembre, M. et Mme Aimé Fournier et leur famille sont allés à Gravelbourg pour assister à une réunion de famille à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Conrad Piché.

## Echec des négociations entre Prague et Rome

VIENNE — Les négociations entre le Vatican et Prague en vue d'une normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat en Tchécoslovaquie ont échoué en raison de l'intransigeance du gouvernement tchécoslovaque quant à la nomination de nouveaux évêques, annonce l'agence de presse catholique autrichienne "Kathpresse".

Le gouvernement de Prague aurait exigé du Saint-Siège la reconnaissance et l'intronisation de plusieurs vicaires généraux — désignés par les autorités communistes — comme évêques des huit diocèses vacants en Tchécoslovaquie.

Or, comme l'indique "Kathpresse", ces désignations demandées par Prague auraient été dans la plupart des cas contraires au Droit canon.

Les pourparlers avaient commencé cette année à Rome et s'étaient poursuivis en juin lors d'une visite à Prague de Mgr Casaroli et de Mgr Bongianino. Ils avaient pour but de négocier un modus vivendi entre l'Eglise et l'Etat semblable à celui réalisé en Yougoslavie.

## Chirurgie des chauves

Cette fois, c'est la bonne, paraît-il . . . Les chauves pourront voir leurs cheveux repousser s'ils confient leur cuir chevelu au scalpel du chirurgien . . . C'est du moins ce qu'affirment un médecin suédois, le professeur Lars Engstraand, et ses collaborateurs.

Cette équipe est parvenue, après plusieurs années de recherches, à établir définitivement que la chute des cheveux est provoquée chez l'homme par un durcissement du cuir chevelu qui entrave la circulation dans les capillaires. Pour éviter ce durcissement, le chirurgien scandinave incise le cuir chevelu superficiellement mais en d'innombrables points du crâne. Il s'ensuit un regain de l'activité sanguine qui se traduit, dans 70 à 80 pour cent des cas, par une repousse spectaculaire des cheveux.

## Debden

**Baptêmes**

Le 4 juin: Lisa-Pauline, fille de Denis Jean et d'Angéline Savard, née le 26 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Jean.

Le 9 juillet: Denise-Marlene-Marie, fille d'André Duret et de Pauline Desrochers, née le 1er juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Desrochers.

Le 30 juillet: Odile-Marie-Sally, fille d'Elzéar Brûlé et d'Yvette Blais, née le 20 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Brûlé.

Le 12 août: Monique-Marie, fille de Jules Couture et de Clémence Pelletier, née le 31 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Pelletier.

Le 20 août: Normand-Ronald, fils de Philippe Jean et d'Aurore Savard, né le 12 août. Parrain et marraine, M. et Mme Glorien Couture.

Le 3 septembre: Louis-Joseph et Louise-Marie, enfants jumeaux d'Archille Beaulac et de Cécile Tremblay. Parrains et marraines, MM. et Mmes Yvan Beaulac et Guy Tremblay respectivement.

**Mariage**

Le lundi 4 septembre, M. John Pompu, de Leask, unissait sa destinée à celle de Mlle Lorraine Paquette, fille de M. Conrad Paquette. Les pères respectifs servaient de témoins à leurs enfants. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Geneviève Paquette, soeur de la mariée, Céline Doré et Evangéline Cyr, accompagnées de MM. Philip Robinson, Gérard Paquette, frère de la mariée, et Georges Doré.

Un succulent souper, servi par les dames, fut suivi d'une soirée dansante.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces. A leur retour, ils demeureront à Prince-Albert.

**Çà et là**

M. et Mme Arsène Bisson ont eu la visite de leur fille, la Rév. Sr Denis-du-Sauveur.

M. et Mme Edgar Lajeunesse sont allés passer une fin de semaine à North Battleford.

Bienvenue aux familles de Mme Henri Frenette et de M. Gérard Houde, venues demeurer dans la paroisse.

Mme Rodolphe Beaulac est patiente à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

# Chevaliers de Colomb

**Conseil Langevin no 4280**

**Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 de Regina aura lieu le lundi soir 18 septembre, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, Sask.

**Félicitations**

Au frère Joseph Braconnier, notre nouveau député de district pour avoir été nommé à ce poste pour le district no 2 des Chevaliers de Colomb.

Au frère et à Mme Rolland Lefebvre à l'occasion de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Monique-Lynne.

**Incendie**

C'est avec peine que nous avons appris que le camion du frère Léonard Béchard fut détruit par le feu.

**Prompt rétablissement**

Au frère Delmas Béliveau qui a subi une opération au cours de l'été.

Au frère Joseph Girardin, parti à Montréal pour traitements à ses yeux.

**Annonces**

Le 18 septembre, à 1 h. p.m., aura lieu le tournoi des "K.C.s — Shriners" au "Kings Park". Un banquet sera servi le soir au "Wa Wa Temple".

Le 19 septembre aura lieu la présentation de la charte du Conseil Bishop Budka no 5914, à laquelle le Conseil Langevin est invité.

P. K.



## Avis à nos correspondants et lecteurs

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, 2 Man. (Tél.: 775-8443)

# Chronique de CFRG

Je dois vous faire part d'un secret que vous ne répéterez à personne comme dit le Général de Gaulle.

Gravelbourg en Saskatchewan est en train de se refaire une beauté. Beauté c'est beaucoup dire. Pour se refaire une beauté il faut avoir été belle auparavant, ce qui n'est pas tout à fait le cas de Gravelbourg. Sauf le quartier résidentiel de la partie ouest de la 1ère Avenue avec la cathédrale et l'évêché, qui présente un certain intérêt esthétique (c'est le quartier où j'habite), les autres, mon Dieu, comme partout ailleurs. Architecture sophistiquée, impersonnelle, faite en série...

Mais voilà, depuis quelque temps, la 1ère avenue est éventrée d'est à l'ouest pour la pose de nouvelles conduites d'eau. Quand les travaux seront terminés, les Gravelbourgeois boiront de l'eau captée du lac Thompson. Adieu à cette eau si réputée de Gravelbourg pour ses propriétés laxatives, terreur des visiteurs qui osèrent boire de cette eau, de cette ciguë devrait-on dire.

On parle également de goudronner la rue principale, et tout probablement les autres rues et avenues aussi. Pourvu que ce projet ne dorme pas trop longtemps dans les cartons de l'administration communale.

La Coopérative de Gravelbourg se fait construire un nouveau magasin à prix d'or. Magasin à armature en fer et toiture en Aluminium. L'ancien sera démoli quand le nouveau sera terminé évidemment, et son emplacement servira de parc à voitures pour les clients. D'après la maquette, ce nouveau magasin sera digne des "grands à chaines"...

Pour en revenir au projet de goudronnement ou asphaltage de la rue principale, c'est un rêve caressé depuis des années par les employés de CFRG.

Durant l'été, cet été surtout, la rue principale, comme toutes les autres, ressemble à une piste du Sahara balayée par le Sirocco. On a beau lutter contre cette poussière, peine perdue. Certains jours à CFRG, on a l'impression de faire de la radio sur une moissonneuse-batteuse en pleine action.

Mais il paraît que la direction de CFRG pense sérieusement à faire installer un système d'air climatisé l'an prochain. Prenons patience et souvenons-nous que nous ne sommes que poussière et que nous retournerons en poussière. En attendant, nos pieds crissent dans cette poussière familière et fidèle et les gosiers raclent dans les micros.

M. M.

## Laflèche

**Mariage Peterson-Kuckartz**

Le samedi 29 juillet, à 4 h. p.m., dans l'église paroissiale, M. l'abbé D. Roberston, aumônier de l'hôpital de la Providence de Moose Jaw, bénissait le mariage de Mlle Diane Kuckartz, fille de M. et Mme Maynard Kuckartz, de Laflèche, à M. Vernon Peterson, fils de M. et Mme Harvey Peterson, de Payton, Sask.

La mariée était ravissante dans sa longue toilette de dentelle blanche avec jupe ample et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne de cristal et de perles. Elle portait comme bijou un collier en cristal, cadeau du marié. Son bouquet se composait d'oeillets roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Madeleine Kuckartz, de Moose Jaw, et Marjorie Miller, soeur et amie de la mariée, portaient des robes identiques en poult-de-soie avec jupe de dentelle rose et des colliers de cristal et de perles, cadeaux de la mariée, Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur, MM. Gérard Kuckartz et Roger Bertrand, frère et cousin de la mariée, portaient des cravates argentées, couleur du centenaire, et des fixes cravates ornés d'un dimant, cadeaux du marié.

La petite bouquetière était Hélène Kuckartz, soeur de la mariée, et le jeune Edward Kuckartz, son frère, portait les anneaux. Ses deux frères, Bernard et Richard Kuckartz, servaient la messe.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception et banquet à la salle de la Légion pour 145 invités. Une soirée dansante termina la journée.

Pour le voyage de noces en Colombie-Britannique, la mariée portait une robe en dentelle bleue avec manteau trois quarts de même couleur. Les nouveaux époux résideront à Moose Jaw.

Sont venus pour ce mariage: des parents et amis de la Colombie-Britannique, d'Alberta, de Payton, Regina, Alsask, Assiniboia, Gravelbourg, Glentworth et Fir Mountain.

**Va-et-vient**

M. et Mme Camille Dewulf et leurs enfants, Linda et Paul, sont allés à Montréal visiter des parents et l'Expo.

M. et Mme Elie Jalbert, Mme P. Morin et son fils, Timmy, sont allés à Simmie visiter M. et Mme Alfred Charbonneau et leur famille.

M. Joseph Périgny est allé à Montréal par avion et a ramené un autobus pour l'unité scolaire.

Mme Emilienne Weed, de New Westminster, C.-B., a visité la famille Maynard Kuckartz et autres parents et amis. Elle s'était rendue à Gravelbourg visiter ses père et mère, M. et Mme Emile Bertrand. M. et Mme M. Kuckartz l'ont reconduite à Swift Current où elle a pris le train pour New Westminster.

Sont venus visiter leurs parents récemment: M. et Mme Raymond Morrison, de Regina, M. et Mme Wilfrid Périgny et leurs enfants, chez M. et Mme Joseph Périgny; M. et Mme Ted Smith et leurs enfants, de Saskatoon, chez M. et Mme N. Greffard; M. et Mme Howard Dundas, de Regina, M. et Mme Gérard Brière et leurs enfants, de Moose Jaw, chez Mme Yvonne Brière.

## Wawota

**Mariage Riche-Hyde**

Le vendredi 4 août, à 3 h. p.m., en l'église St-Pierre à Regina, M. l'abbé A. A. Vandendriessche bénissait le mariage de Mlle Edwina Hyde, fille de M. et Mme Eddie Hyde, de Hudson Hope, C.-B., à M. Ronald-Nicolas Riche, fils de M. et Mme Roy Riche, de Bethune, Sask.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche d'organza et dentelle avec traîne. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les dame et demoiselles d'honneur était Mme Robert Rogerson et Mlle Beverley Hyde, soeurs de la mariée, et une amie, Mlle Charlotte Sharples, de Castlegar. Heather et Adrian Jacques, cousins de la mariée, étaient bouquetière et petit page, et MM. Larry Shatkoski et Kent Holland, amis, garçons d'honneur. M. Garry Douglas agissait comme huissier.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu en l'auditorium pour plus de 125 invités.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces à Yellowstone Park et d'autres endroits. A leur retour ils résideront sur leur ferme à Bethune, Sask.

**Va-et-vient**

Mme Georgine Zébière et ses enfants, MM. et Mmes R. Jacques, Maurice Zébière, René Jacques et Graham Monro, de Kennedy, et M. et Mme J. Eberlé, de Montmartre, ont assisté au mariage de leur petite-fille et nièce, Mlle Edwina Hyde, à Regina.

M. et Mme Auguste Lemoine et leurs quatre enfants, de Petewawa, Ont., sont venus visiter Mme Georgette Lemoine et M. et Mme Maurice Zébière (Denise).

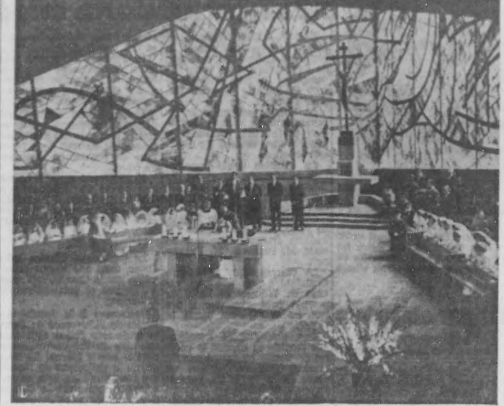
M. et Mme Eddie Hyde et leurs fille et gendre, M. et Mme B. Rogerson, de Fort Langley, C.-B., sont venus visiter Mmes G. Zébière et Clara Hyde. Ils retournèrent pour le mariage de Mlle Edwina Hyde.

M. et Mme Lucien Boulet et leurs enfants, d'Ontario, ont visité leurs parents à Dumas.

M. et Mme Roy Burman et leur fille, Linda, de Brandon, Man., ont passé quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Albert Jacques.

M. et Mme Walter Wyporowich et leur enfant, de Wordworth, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.





La chapelle des Missionnaires du Saint-Esprit à Mexico est un bel exemple d'une église moderne au style aéré et apte aux cérémonies où le peuple de Dieu participe facilement à la liturgie. La photo ci-dessus a été prise durant une messe de premières communions. Les petites communiantes vêtues de blanc ont trouvé place tout près de l'autel.

# Nomination au poste d'administrateur de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina

La nomination de M. Eugène-F. Bourassa, de Dorval, Qué., au poste d'administrateur de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina a été rendue publique, cette semaine, par la Rév. Mère Rita Fortier, présidente de la Corporation de l'Hôpital des Soeurs Grises de Regina et supérieure provinciale des Soeurs Grises de St-Boniface, Manitoba.

M. Eugène-F. Bourassa

Originaire de la Saskatchewan, M. Bourassa est actuellement directeur du "Lakeshore General Hospital", Ponte-Claire, Québec. Avant son départ pour Montréal en 1961, où il a également occupé durant deux ans et demi le poste de directeur de l'Association des hôpitaux du Québec, il a été successivement le chargé d'affaires et l'assistant administrateur de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina et cela durant une période de dix ans.

En annonçant cette nomination, Mère Fortier, elle-même ci-devant administratrice de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a pu affirmer: "Le choix de M. Bourassa, premier laïque à occuper cette importante fonction, est parfaitement en accord avec l'attitude de la Congrégation des Soeurs Grises qui est de plus en plus désireuse d'assurer un personnel compétent aux hôpitaux ultra-modernes qu'elles dirigent".

Elève de Radville et de Gravelbourg, M. Bourassa, en plus d'un baccalauréat ès arts et d'un brevet d'expert-comptable, est membre honoraire à vie de l'Association des hôpitaux de la Saskatchewan, membre du "American College of Hospital Administration" et président du "Accounting and Statistic Committee of the Canadian Hospital Association".

Les nombreux amis de M. Bourassa, ajoute Mère Fortier, se souviendront de lui comme d'un homme activement dévoué à toutes les questions sociales. Sa parfaite connaissance du "Saskatchewan Hospital Service Plan" et de l'organisation interne de l'hôpital des Soeurs Grises aussi bien que l'expérience acquise au cours des six dernières années le préparent admirablement à ses nouvelles fonctions.

Mère Fortier conclut en assurant que cette nomination en libérant les religieuses des lourdes charges administratives leur permettra de se consacrer davantage aux besoins immédiats des malades confiés à leurs soins.

M. Bourassa entrera en fonction le 1er octobre prochain et il assumera alors la responsabilité totale de l'administration de l'hôpital.

# Jeunesse en marche

Du 23 juillet au 12 août derniers, près de 200 membres du mouvement J.E.M., venant de plusieurs paroisses des diocèses de Prince-Albert, Saskatoon et Regina, se réunissaient au camp "Notre-Dame des Victoires", sous la présidence de Soeur Marie, F.D.L.P., assistante diocésaine du mouvement, et de M. l'abbé Giguère, aumônier.

C'est dans un bel esprit de joie et d'enthousiasme, qu'ensemble ils étudièrent le programme propre au mouvement pour l'année 1967-68, dont le thème général est: "La joie de vivre".

L'objectif du mouvement J.-E.M. est d'entrer progressivement le jeune dans la réalité apostolique, selon ce qu'est cette réalité étant donné l'âge des jeunes et les possibilités d'action de leurs milieux de vie. Il s'agit d'aider le jeune à entrer dans le rôle apostolique qui est actuellement le sien.

De fait, le jeune, par sa vie théologale, par les dynamismes intérieurs des sacrements qui s'inscrivent dans son coeur et par les "dons pour les autres" que le Saint-Esprit lui donne par la confirmation, est un "envoyé" du Christ présent dans l'Eglise (cf. Décret sur l'apostolat des laïcs, no 3).

Ce qui constitue le champ d'apostolat du jeune, c'est sa vie même vécue de façon nouvelle et de façon secondaire seulement, les actions apostoliques décidées en équipe.

L'apostolat, dans cette perspective de levain d'amour, plonge le jeune dans sa vie concrète pour le rendre attentif aux personnes, événements, faits. De plus, l'amour (charité) est là d'abord pour reconnaître les richesses de cette vie quotidienne, les apprécier à la lumière de l'Evangile, les consolider et les faire grandir dans la vie des personnes et des milieux. Enfin, l'amour qui veut le bien de l'autre, le soutiendra dans l'aide au prochain, selon la ligne des richesses humaines et chrétiennes de celui-ci, tout en collaborant à corriger et à améliorer son milieu de vie.

En fait, l'apostolat n'est autre que la mise en oeuvre de la vie évangélique dans la vie concrète d'un chrétien en même temps qu'une collaboration à l'amélioration et à la transformation des situations humaines qui sont la manifestation de cette présence actuelle du Christ dans l'événement et dans le chrétien. L'apostolat est la rencontre du Christ se faisant saisir dans la situation et dans le chrétien.

Comme le dit le décret sur l'apostolat laïc: "Un membre qui ne travaille pas selon ses possibilités à la croissance du corps (mystique) doit être considéré inutile à l'Eglise et à lui-même", no 2), et plus loin: "Ce sont également les écoles qui doivent susciter chez les jeunes le sens catholique et l'apostolat" (no 30).

Le mouvement ne se modèle pas sur une forme particulière d'apostolat; ses structures et ses techniques permettent des possibilités diverses d'engagement parce que plus sont jeunes les sujets éduqués, plus la formule d'éducation appliquée doit être souple.

Pour faire suite à cet approfondissement des jeunes sur leur rôle apostolique actuel dans l'Eglise, un groupe de professeurs des diocèses de Prince-Albert, Saskatoon, Regina et même de St-Paul, Alta, se réunissaient au camp "Notre-Dame des Victoires", du 27 août au 1er septembre. Nous tenons à féliciter ce petit noyau d'apôtres qui ont bien voulu prendre le temps de se retirer à l'écart pour approfondir leur rôle d'"envoyé", de "confirmé", de responsable de la foi; répondant ainsi à la voix du Saint-Père par Vatican II.

Nous tenons aussi à féliciter chaleureusement le groupe de jeunes, venus de différentes écoles du diocèse pour porter main-forte dans les différentes activités du camp. Nous soulignons, entre autres, le dévouement et l'oubli de soi dont firent preuve ces jeunes "chefs" dont voici les noms: Euclide Gareau, Jimmy Roche, Rupert Beaudais, Gilles Pelletier, John Varga, Jocelyne Cyr, Estelle Blais, Denise Henri, Pierrette Chicoine, Suzanne Beaulac, Gustave Dubois, Suzanne Charpentier, Lucille Walters et Aline Gareau.

**En Colombie-Britannique**

## Burnaby

**Mariage Lowery-Desrochers**

Dans l'église St-François de Sales, le samedi 5 août, à 4 h. p.m., M. l'abbé R. Larkin, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Norma Desrochers, fille de M. et Mme Aurèle Desrochers, autrefois du Manitoba, à M. Wes Lowery, fils de Mme Ellen Thomas. La cérémonie se déroula suivant le nouveau rite; il y eut échange d'anneaux et les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces.

La mariée, revêtue d'une jolie toilette blanche avec traîne et coiffée d'un voile chapelle retenu par des roses blanches, fit son entrée au bras de son père pendant qu'à l'orgue on rendait avec brio une marche nuptiale. Son bouquet se composait de roses naturelles. Les demoiselles d'honneur, Mlles Vickey Graydon et Mary Lowery, portaient de longues robes jaunes et des petits voiles de même nuance. La petite bouquetière, Léona Thomas, soeur du marié, portait une robe centenaire de couleur rose saumon et chapeau assorti. Les garçons d'honneur étaient MM. Martial Desrochers et Walter Lulsiak.

Les mères des mariés avaient choisi des toilettes jaune et beiges avec accessoires assortis.

Après la cérémonie religieuse, un délicieux banquet fut servi à la salle paroissiale à une soixantaine d'invités. M. François Potvin, oncle de la mariée, proposa le toast aux nouveaux époux. M. le vicaire, invité à adresser la parole, le fit avec l'éloquence que tous lui connaissent. Puis le marié se leva pour remercier tous et chacun en mots choisis, en son nom et celui de son épouse.

Au cours de la soirée dansante qui suivit, plusieurs amis vinrent offrir leurs voeux et d'utiles cadeaux aux nouveaux époux.

L'heureux couple partit ensuite pour un voyage de noces sur l'île Victoria. A son retour, il résidera à Burnaby, C.-B.

Parmi les visiteurs venus de l'extérieur pour ce mariage, on remarquait M. et Mme Joseph Desrochers, grands-parents de la mariée, de Mariapolis, Mme Jeanne Toupin, de Winnipeg, M. et Mme Victor Levreault et leur famille, de Transcona, M. et Mme Arthur Lussier et M. Pierre Potvin, de Prince-George, C.-B., M. et Mme Aimé Desrochers, de Duncan, C.-B., et M. et Mme René Tardiff, de Lake Cowichon, C.-B.



## Arborfield

**Réunion de la L.F.C.**

L'assemblée régulière de la Ligue des Femmes Catholiques, section d'Arborfield, eut lieu au presbytère le jeudi 7 septembre après une relâche de deux mois.

M. l'abbé J.-M. Boutin était présent, ainsi que dix membres et une dame nouvellement arrivée dans la paroisse.

Mme P. Gress, présidente, officiait à l'ouverture de l'assemblée. La directrice du comité des programmes, Mme O. Houle, rapporta qu'il y a assez de dames prêtes à aider à l'enseignement du catéchisme pour tous les grades. Les cours devront commencer en Octobre. Ce sont: Mmes Jeanne Rodier, Mariette Houle, Marguerite Soucy, Elisabeth Kennedy, Emily Caouette, Jeanne L'Arrivée, Lorraine Brochu, Rose Hessdorfer, et comme remplaçantes, Mmes Uriscilla Gress, Belanick et Henriette Nessman.

Il y aura "Journée des Jeunes" le lundi 2 octobre. Si le film "A Quarter-million Teenagers" est disponible, on le présentera à cette occasion. Du café et des beignets seront servis et on acceptera des offrandes à la porte.

Il fut décidé qu'un souper à la volaille serait servi à une date qui sera fixée plus tard. Aussi, on commandera des cartes d'identification.

Les réunions régulières auront lieu le deuxième mercredi du mois et seront précédées de la messe.

Mme Gress recommanda aux membres de lire le rapport du congrès diocésain, puis demanda à M. l'abbé Boutin d'adresser la parole à l'assemblée. Il bénit ensuite les personnes présentes, puis un goûter fut servi.

## Willow-Bunch

**Çà et là**

M. et Mme Charles Campagne et leurs trois enfants, de Calgary, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, et autres parents et amis, récemment.

M. et Mme Claude Bourgeois et leur famille, de Fraser Lake, C.-B., ont visité des parents pendant une semaine.

Mme Raymond Campagne a conduit sa fille, Darleen, à Wauchope où elle prit l'avion, accompagnée de sa tante, Mme Charles Quenelle, pour se rendre à l'Expo. Elles visiteront M. et Mme Louis Campagne et leur famille à Toronto et d'autres parents à Montréal.

M. et Mme Maurice Duperreault, de Fraser Lake, C.-B., visitèrent leurs parents, M. et Mme Paul Duperreault. Leur frère et beau-frère, M. Henri Duperreault, revint avec eux après avoir passé les mois d'été en cet endroit.

M. et Mme J.-A. Mathieu ont eu la visite de leur fille religieuse, la Rév. Sr Alice-de-Sion, de Sioux Lookout, Ont., d'une autre de leurs filles, Mme Antoinette Fouquet, de Saskatoon, et de leurs neveu et nièce, M. et Mme P. Whitmore, de Winnipeg, récemment.

Mlle Marcelle Mathieu, qui était à Broadview, est de retour chez elle.

M. et Mme Merle Bettcher sont déménagés à Assiniboia où M. Bettcher, employé de la Banque Impériale de Commerce, a été transféré.

M. et Mme Ronald Landry, de Roblin, Man., ont visité M. et Mme Ernest Lespérance et autres amis de Willow-Bunch.

Mlles Ida Boisvert et Fernande Mondor ont visité des amis à Swift Current.

Mme Marie-Ange Nadeau et ses enfants, Marcel, Thérèse et Irène, de Maillardville, C.-B., sont venus visiter les familles Forest, dernièrement.

Mlle Jeannette Champigny est partie le 19 août pour Saskatoon où elle est employée à la S.P.C. Mlle Colette Lemieux, de retour de l'Expo, l'accompagna et visita sa tante, Mlle Germaine Duperreault. Ses parents, M. et Mme Albert Lemieux, sont allés la chercher le 23 août.

M. et Mme Albert Rodrigue, de Sudbury, Ont., M. et Mme Roger Rodrigue et leurs trois fils, de Red Deer, Alta, et M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, ont visité leurs parents, récemment.

M. et Mme Rosario Grégoire et leur fils, Claude, ainsi que Mme Gaston Duperreault et sa fille, Cécile, sont allés à Esterhazy, le 18 août, pour assister au mariage de Mlle Marguerite Benoit à M. Robert O'Nell. Le frère de la mariée, le R. P. Lionel Benoit, O.M.I., officia à la cérémonie.

M. et Mme Henri Bérard sont allés visiter leurs enfants à Winnipeg. Ces derniers sont venus pour le mariage d'une nièce, Mlle Gayle Bérard, fille de M. et Mme Léonard Bérard, de Willow-Bunch, à M. Lawrence Spicer, de Thompson, Man.

Ont visité la famille Henri O'Reilly au cours du mois de juillet: M. et Mme Norbert Cénérini et leur petite fille, de Brandon, Man., M. et Mme Daniel Creurer et leurs deux filles, de retour après deux ans et demi au Zambie en Afrique, et M. et Mme Denis Moure et leur fils, de Pointe-Gertineau, Qué.

Maurice Laberge, de Moose Jaw, passa quelques jours chez ses grands-parents, M. et Mme L. Couture.

M. et Mme Raymond Weiers (Doris Fiset), de Burnaby, C.-B., et M. et Mme Gérald Fiset et leurs enfants sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Antonio Fiset, récemment.

M. et Mme Marcel Dionne sont allés à Regina, le 20 août, pour y chercher leur fils qui passa quinze jour à l'hôpital.

Mmes Jean Marcil et Gédéon Boisvert sont patients à l'hôpital Providence de Moose Jaw depuis quelque temps.

Mme Julien Piché alla à Plentywood, le 22 août, pour traitements médicaux.

**Solennité**

de la fête de

**Sainte Thérèse**

ou

**Sanctuaire de la Petite Thérèse**

à Wakaw, Sask., Can.

le 3 octobre

— PROGRAMME —

du 24 septembre au 2 octobre — Neuvaine solennelle

Prières de la neuvaine et grand-messe chaque soir à 7 h. 30

Le 3 octobre — Solennité de la fête de sainte Thérèse

Messes basses: 7 h., 8 h. et 9 h. a.m.

Grand-messe pontificale: 10 h. 30 am

Bénédiction du S. Sacrement à 7 h. 30 p.m.

# En 1966, 249 auteurs ont publié en langue française au Canada

QUEBEC — Le Service des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles du Québec présentait, récemment, une liste des volumes en langue française publiés par les éditeurs canadiens au cours de l'année 1966.

Cette compilation révèle que 235 Canadiens et 14 étrangers ont publié des ouvrages en langue française au Canada en 1966. De ce nombre, 157 sont des laïcs masculins; 37, des religieux masculins; 53 auteurs féminins laïcs et 2, des religieux féminins. Il est bon de noter que 116 auteurs en étaient à leur première publication.

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Gaspé, Ottawa, Longueuil, Sherbrooke et Alma se sont partagé les 300 éditions de ces 249 auteurs, par l'intermédiaire de 43 maisons d'édition.

D'après les renseignements reçus, il y eut un tirage moyen de 3,900 exemplaires par titre, sur un total de 1,161,431 volumes imprimés, dont la valeur totale s'élève à $2,372,594.45, c'est-à-dire un prix moyen de $2.04 le volume.

On se souviendra que, récemment, l'hon. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, informait le public que l'aide gouvernementale à l'industrie du livre, au cours des dix premiers mois de l'année 1966-1967, s'élevait à plus de $200,000.

## Gravelbourg

**Mariage Hébert-Poirier**

Le samedi 2 septembre, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, M. l'abbé M. Minne bénissait le mariage de Mlle Yvonne Poirier, fille de M. et Mme Marcel Poirier, à M. Roger Hébert, fils de M. et Mme Hector Hébert, tous de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de dentelle blanche et un bouquet de roses rouges et d'oeillets roses. La demoiselle d'honneur, Mlle Irène Nogue, de McCord, cousine du marié, était vêtue d'une robe orange pâle. Elle était accompagnée de M. Roland Poirier, frère de la mariée. La petite bouquetière, Lorraine Poirier, soeur de la mariée, portait une robe de même couleur que celle de la demoiselle d'honneur. Le petit page, Cyril Poirier, portait un complet noir. MM. Léo Poirier et Marc Nogue agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe bleue brochée d'or et des accessoires bruns. La mère du marié portait un costume bleu.

Une réception eut lieu en la salle paroissiale pour 200 invités. Le maître de cérémonies était M. Arthur Nogue, de Winnipeg. M. Rolland Pinsonneault proposa le toast à la mariée. Une soirée dansante suivit à la salle de la Légion où un goûter fut servi.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un costume bleu marine et blanc et des accessoires bleu marine. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Calgary, Alta.



# Réclamations payées $13,395.00

**Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité familiale, a procuré aux familles éprouvées de ses membres**

| | | |
|---|---|---|
| Battleford | — 1 Réclamation | $ 1,395.00 |
| Debden | — 2 Réclamations | 2,480.00 |
| Delmas | — 1 Réclamation | 765.00 |
| Ferland | — 1 Réclamation | 675.00 |
| Gravelbourg | — 2 Réclamations | 1,845.00 |
| Montmartre | — 1 Réclamation | 500.00 |
| North Battleford | — 1 Réclamation | 500.00 |
| St-Denis | — 1 Réclamation | 500.00 |
| St-Front | — 3 Réclamations | 3,735.00 |
| Val Marie | — 1 Réclamation | 500.00 |
| Willow-Bunch | — 1 Réclamation | 500.00 |
| | 15 Réclamations | $13,395.00 |

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C.

adressez-vous à

M. Cléas Duperreault, propagandiste

308, rue Maple, Saskatoon — Tél. 244-0693

ou à

L'A.C.F.C.

2800, rue Albert, Regina — Tél. 536-7233

# Où va notre blé?

Les exportations canadiennes de blé pour l'année-récolte qui s'est terminée le 31 juillet, s'établissent à 482,700,000 boisseaux, soit 63,000,000 de boisseaux de moins que le chiffre record atteint lors de la précédente année-récolte.

Le chiffre pour l'année qui vient de s'achever représente le troisième en ordre d'importance pour les exportations de blé.

Le rapport annuel du bureau de la Commission des grains mentionne que l'Union soviétique a été le principal client, ayant acheté 93,300,000 boisseaux, environ la moitié de ses achats de l'année précédente.

La Chine continentale s'inscrit pour 90,500,000 boisseaux, le Japon pour 60,200,000 et l'Inde pour 42,000,000, ces trois derniers chiffres représentant des records respectifs.

Les marchés d'Asie ont acheté au total 204,100,000 boisseaux, soit 42.30 pour cent des exportations du Canada, sensiblement plus que les 29.30 pour cent qu'ils avaient reçu l'année-récolte précédente.

Les pays de l'Europe de l'Est ont contribué pour 123,700,000 boisseaux ou 25.60 pour cent, les pays membres du Marché commun, 50,000,000 de boisseaux ou 10.40 pour cent et la Grande-Bretagne 14.10 pour cent.

Les exportations canadiennes de blé, avoine, orge, seigle, lin et colza ont totalisé 580,000,000 de boisseaux, chiffre dépassé seulement par les années-récoltes 1965-1966 et 1963-1964.

D'autre part, la Commission des grains de l'Alberta et de la Saskatchewan rapportent que la récolte a commencé, dans ces deux provinces, et que les rendements sont généralement meilleurs que les prévisions l'indiquaient.

En Alberta, on estime à 21.5 boisseaux l'acre le rendement moyen, soit une légère hausse comparativement aux estimés de la semaine dernière qui indiquaient 21.1 boisseaux. En Saskatchewan, la moyenne est évaluée à 14.5 boisseaux l'acre; dans cette province, au cours des vingt dernières années, la moyenne a été de 18.2 boisseaux l'acre.

# Offices et commissions agricoles de vente

OTTAWA — Le nombre d'offices de vente des producteurs ou de commissions interprofessionnelles de vente, établis en vertu de lois provinciales, s'élevait à 100 en 1965, selon un rapport que vient de publier la Direction de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada.

Les recettes totales touchées par les producteurs des 80 offices qui ont fait rapport sont passées à $537 millions, soit une hausse de $48 millions ou de 10 pour cent par rapport à l'année 1964. La proportion du revenu agricole global en espèces obtenue de la vente des produits agricoles par ces agences fut à peu près la même que l'année précédente — 14.1 pour cent.

La province d'Ontario s'est classée bonne première en ce qui a trait à la valeur des produits agricoles vendus par les offices: environ $418 millions ou 38.1 pour cent du revenu agricole total en espèces dans cette province. Le Québec détenait le deuxième rang avec $70.6 millions, et la Colombie-Britannique le troisième avec plus de $26 millions, soit 13.8 et 16.2 pour cent de leurs recettes agricoles en espèces respectivement.

Quatorze nouveaux offices ont vu le jour en 1965: 10 au Québec et 4 en Ontario; par ailleurs, trois ont cessé de fonctionner dans le Québec. De toutes les provinces, le Québec comptait le plus grand nombre d'offices (61), suivi de l'Ontario (21).

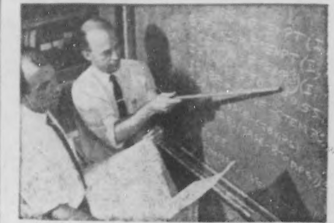
Le total des membres est tombé à 186,000 en 1965 de 211,000 qu'il était en 1964. L'Ontario a elle seule accuse une diminution de 25,000 membres, la plupart producteurs de porcs, de lait et de blé. En Nouvelle-Ecosse, les offices de vente ont vu le nombre de leurs sociétaires réduit de moitié. Par ailleurs, il y a eu augmentation au Manitoba et au Québec. L'Ontario est demeurée en tête de la liste avec 134,691 membres; le Québec était en deuxième place avec 38,015; la Colombie-Britannique en troisième avec 4,113, et la Nouvelle-Ecosse en quatrième avec 3,020.

Pour l'ensemble du Canada, les produits laitiers se sont classés au premier rang en valeur ($167 millions) des denrées manutentionnées par les offices et commissions de vente; venaient ensuite les porcs ($142.5 millions); le tabac ($103.4 millions); les pommes de terre et autres légumes ($37.9 millions); les fruits ($24.6 millions); les produits de la forêt et de l'érable ($23.6 millions).

Les offices de vente de l'Ontario détenaient encore une forte avance quant à la variété de produits vendus; ceux-ci représentaient en valeur 78 pour cent des recettes globales réalisées par tous les offices et commissions qui ont fait rapport au Canada; la proportion équivalente au Québec était de 13 pour cent et, en Colombie-Britannique, de 5 pour cent.

Au Manitoba, deux commissions de vente ont fait rapport pour la première fois de leurs transactions d'une année complète.





L'agrométéorologiste Dan Williams, une baguette à la main, s'entretient avec le programmateur Ron Sharp du travail qu'ils sont à préparer pour l'ordinateur dans le but de déterminer les possibilités de cultures dans une région à l'égard de laquelle on ne possède pas, ou presque pas de données relatives au climat et au potentiel de production.

# Estimation du climat par ordinateur

OTTAWA — Les spécialistes peuvent désormais recourir aux services d'un ordinateur pour trouver si une région donnée est assez chaude pour telle ou telle culture, et cela même s'il n'existe pas de chiffres disponibles sur la température de la région et si l'on n'y a jamais rien cultivé.

La méthode estimative, mise au point par M. G. D. V. Williams, de la Section de l'agrométéorologie de l'Institut de recherche sur les végétaux au ministère de l'Agriculture du Canada, est d'une utilité précieuse aux spécialistes chargés par l'ARDA de classifier les sols selon leurs possibilités. La méthode est la seule qu'on puisse utiliser en plusieurs régions, surtout dans le nord des Prairies où les stations météorologiques sont espacées ou de fondation trop récente.

La méthode s'appuie sur des équations élaborées par M. J. W. Hopkins, du Conseil national de recherches, à Ottawa. Elle est valable pour n'importe quel endroit des Prairies canadiennes. Le climat de la région est influencé à la fois par la distance qui la sépare de l'océan Pacifique et de l'Arctique et par le niveau du terrain. L'ordinateur trie ces divers éléments et en tire la description climatique d'un endroit donné.

En outre de calculer si une région est assez chaude pour permettre à une culture d'y mûrir, la méthode sert aussi à indiquer la durée de la période sans gelée et à prédire le coût de chauffage d'une maison.

# A Paris, c'est maintenant la mode de parler du Canada

PARIS — Dans la controverse qui se poursuit depuis la visite au Canada du président de Gaulle, on cite les noms des personnes les plus diverses allant de Voltaire jusqu'au premier Pearson.

Le Canada est un sujet de conversation à la mode sur lequel professeurs, politiciens et éditorialistes veulent donner leur opinion.

La question de la conscription au Canada au cours des deux guerres mondiales a même surgi dans le cadre d'une controverse élargie.

Un correspondant du Figaro, de Paris, écrit que certains Canadiens français appellent en riant M. Pearson "M. Personne".

Le correspondant Nicolas Chatelain a pris une page entière de l'édition de lundi du journal pour expliquer à ses lecteurs le "Québec après la tempête".

Une photographie accompagne l'article et montre le général de Gaulle en compagnie du premier ministre Johnson au cours de la visite du général au mois de juillet.

Le texte sous la photo publiée par l'édition parisienne du Figaro donne à M. Johnson le titre de "président du Québec".

### Dynamisme

Ce titre n'est cependant pas répété en faisant allusion à M. Johnson par l'article qui affirme que le Québec fournit "tout le dynamisme idéologique, politique et, sans aucun doute, artistique" qu'on trouve aujourd'hui au Canada.

M. Chatelain considère le séparatisme québécois comme "un jeu". Il rapporte que les habitants des provinces des Prairies considèrent le Québec français comme "une curieuse anomalie et une source d'embarras".

M. François Mitterand, chef de la fédération de la gauche formant l'Opposition française, a des idées bien arrêtées sur l'avenir du Canada.

L'effondrement de la Confédération canadienne, dit-il, serait à l'avantage des Etats-Unis, parce qu'il mettrait fin à l'équilibre du pouvoir en Amérique du Nord.

M. Mitterand rappelle les siècles passés en affirmant que tous les Canadiens diffèrent des Européens. Ils forment "une société issue d'une émigration", dit-il.

### Voltaire

Le professeur Charles-André Julien, dans une longue dissertation sur le Canada, fait appel à l'histoire et particulièrement à Voltaire.

Professeur à la faculté des lettres de l'Université de Paris, le professeur Julien écrit dans une série d'articles actuellement publiée par le journal Le Monde que le philosophe du 18e siècle avait parlé au nom de son siècle en qualifiant le Canada d'"arpents de neige".

La France se désintéressait du Canada, alors que les soldats français et anglais luttaient pour la possession de l'Amérique du Nord. Beaucoup de Français considéraient le Canada comme sans intérêt du point de vue commercial.

La perte du Canada après 1759 "n'a pas causé d'émotion" en France et il est possible qu'elle ait évité à la France une déclaration d'indépendance de la part des Canadiens français.

### Guerre

Les lettres à l'éditeur que publie Le Monde, principal journal de France, fourmillent de déclarations sur le Canada.

Une de ces lettres prétendait que les Canadiens français n'avaient pratiquement pas contribué à l'effort militaire fourni par le Canada lors des deux guerres mondiales.

Mme Madeleine Bachaud, de Montréal, a écrit pour réfuter cette déclaration, et a recommandé à l'auteur de la lettre "d'aller lire les noms dans les cimetières de guerre canadiens en France".

Un lieutenant-colonel britannique a écrit de Hove, dans le Sussex, pour confirmer les dires de Mme Bachaud.

Les croix des cimetières de guerre canadiens "témoignent de l'honorable contribution apportée par les Canadiens français pour la libération de la France", affirme dans sa lettre le lieutenant-colonel Schooling.

# Radville

Le 1er septembre, M. et Mme Ted Martin et leurs deux fils, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez M. et Mme Louis Colbe. Ils profitèrent de l'occasion pour visiter leurs amis à Ste-Colette, Gladmar et Radville. La mère de M. Martin, du foyer de Notre-Dame-de-Lourdes, les accompagnait.

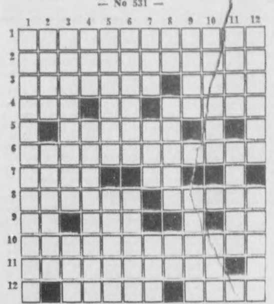
Mmes Janie et Cécile Tschritter, de Calgary, ont visité leur père, M. Henri Rabin, et leurs amis à Ste-Colette, Gladmar, Indian Head et Regina.

M. et Mme Joseph Bert et leur famille ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Régis Bert, à Penticton, C.B. M. Bert habitera à Moose Jaw avec sa famille l'hiver prochain afin de suivre un cours d'électricien.

M. et Mme Henri Rivière, de Regina, ont déménagé dans leur nouvelle maison qu'ils ont fait construire sur l'avenue Mann à Radville.

Mme Louis Gaudreau et sa fille, de Biloxi, Mississippi, ont passé plus de deux mois chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Jean Maurice. Elles en profitèrent pour visiter des parents et amis à Moose Jaw, Regina, Val Marie, Sedley et Calgary.

— No 531 —



**HORIZONTALEMENT**

1—Médicament qu'on mâche.
2—Perspicacités, pénétrations.
3—Cours d'eau. — Dix fois dix.
4—Mouche africaine. — En cet endroit. — Sans culture, sans verdure.
5—Diriger un document sur sa destination.
6—Action de tendre avec force.
7—Préf. signifiant huit. — Tienne.
8—Attacheras. — Comm. de Belgique.
9—Pronom. — D'avoir. — Lui seul.
10—Gros cordages.
11—Doctrine ésotérique.
12—Nom donné dans l'Antiquité aux peuples de l'Extrême-Orient. — Sorte de boîte qui sert à conserver un objet.

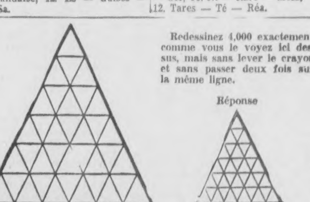
**VERTICALEMENT**

1—Listes des martyrs ou des saints.
2—Sorte de petite pomme rouge (plur). — Cul-de-sac d'un canal glandulaire.
3—Qualité d'une personne sévère. — Une des Cyclades.
4—Espèce de jeu d'ombre. — Qui répand une bonne odeur.
5—Celui-là. — Asister.
6—Sorte d'onguent (plur). — Unité de volume.
7—Salutation angélique. — Levant. — Rire.
8—Possessif. — Cour d'une prison. — En les.
9—Très petite quantité. — Martyr vers 287.
10—Celle-là. — Manche au tennis.
11—Roman de Chateaubriand. — Sorte de bobine.
12—Intentent en justice. — Epreuve.

**SOLUTION DU PROBLEME No 530**

■ **Horizontalement:** 1. Etalonnement; 2. Pubère — Sepia; 3. Ipomées — Né; 4. Pains — Araire; 5. Sa — Plairas; 6. Et — Crépiter; 7. Noueuse — Set; 8. Ondémètre; 9. Mai — Renom; 10. Elne — Roncier; 11. Néerlandaise; 12. Es — Guises — Sa.

■ **Verticalement:** 1. Epiphénomène; 2. Tupa — Tonales; 3. Abois — Udine; 4. Lemnacée — Erg; 5. Ores — Rumb — Lu; 6. Née — Pèse — Rai; 7. Salpêtrons; 8. Es — Rai — Rende; 9. Menait — Encas; 10. Epéires — Oil; 11. Ni — Rare — Mess; 12. Tares — Té — Réa.




Redessinez 4,000 exactement comme vous le voyez ici dessus, mais sans lever le crayon et sans passer deux fois sur la même ligne.

# Paille dans les rations de poulettes

INDIAN HEAD (Saskatchewan) — L'addition de fortes quantités de paille moulue aux rations de croissance de poulettes peut avoir pour effet d'augmenter ultérieurement la ponte.

Au cours d'expériences faites à la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada à Indian Head, les chercheurs ont ajouté de la paille moulue aux rations de croissance ordinaires à raison de 25 à 50 pour cent, au poids.

Les oiseaux ont consommé sans hésitation la ration contenant 25 pour cent de fibre; par contre, on a dû amener graduellement les poulettes à accepter la ration à teneur de 50 pour cent en fibre et il a fallu plus de deux semaines pour y arriver; autrement elles refusaient leur nourriture.

Les poulettes recevant 25 pour cent de paille augmentaient leur consommation jusqu'à ce qu'elle égale celle des oiseaux soumis à une alimentation tout pâtée. La mortalité au cours de l'élevage a été plus faible chez les oiseaux qui recevaient 25 pour cent de fibre que chez les autres et leur pesanteur, au moment de la claustration, était un peu plus faible.

Les oiseaux dont la ration avait une teneur de 50 pour cent en paille ont eu la mortalité la plus élevée, et ce sont eux qui pesaient le moins quand on les a entrés aux poulaillers de ponte. Il leur était impossible de supporter des tensions; lorsqu'il faisait mauvais temps durant deux ou trois jours de suite, on a dû les remettre à la ration normale jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques.

M. A. P. Piloski, généticiste avicole à la Ferme et chargé de conduire les expériences, fait le commentaire suivant: "Il semble qu'un niveau de 50 pour cent soit exagéré; la proportion la meilleure de paille se situerait entre 25 et 50 pour cent".

Les cas de jabot pendant étaient beaucoup plus nombreux chez les oiseaux nourris à la pâtée seulement; ils étaient aussi plus nerveux, plus enclins au cannibalisme et plus difficiles à manutentionner. La proportion des oiseaux cannibales fut négligeable parmi les groupes nourris de paille même lorsqu'ils étaient confinés dans leurs abris sur pâturage.

Une fois au poulailler de ponte, les oiseaux ayant reçu des rations à forte teneur en fibre ont dépassé en rendement ceux qui avaient été élevés à la pâtée seulement. Ils ont pris plus de temps à commencer leur production mais ont réussi à maintenir un rythme de ponte élevée une fois qu'ils eurent commencé. Le taux de mortalité a été plus faible chez les groupes qui avaient reçu de la paille et la production globale, établie d'après le nombre d'oiseaux entrés dans les poulaillers, a été plus forte. Il en est résulté que le revenu le plus élevé, une fois soustraits les frais d'alimentation, a été obtenu des oiseaux dont la ration de croissance contenait de la paille.

# Coderre

### Graduation

Le 1er septembre eut lieu, à l'école de Coderre, la collation des diplômes. La belle fête commença d'abord par un banquet servi dans une des salles de l'école en l'honneur des finissants entourés de leurs parents et de leur escorte. Puis ce fut l'heure de se rendre à l'auditorium où un programme fut rendu par les élèves de l'école secondaire devant un nombreux auditoire. Mme Cécile Bourget était maîtresse de cérémonies et présenta les gradués: Christina Anderson, Suzanne Laverdière, Hélène Marceau, Laurette Patoine, Linda Simard, Lorraine Tremblay, Gérald Laverdière, Keith Oberding, David Hepburn, Barry Ghiglione et Michael Coderre.

Linda Simard fit connaître la carrière choisie par chaque finissant et les chants suivants furent exécutés: "Be the best of whatever you are" par les élèves de 5e année; "The Crystal Ball Gazer" par Bernard Coderre, de 6e année; "A Junior says Farewell" par Christina Barrett, de 7e année; "Hirondelles Messagères" par Lorraine et Vivianne Tremblay, de 8e année. Laurette Patoine, de 9e année, récita le poème "We say farewell" et Christina Barrett, de 10e année, rendit un morceau de piano "Robins Return".

Il y eut ensuite présentation des diplômes et des bourses. Trois bourses du gouvernement furent gagnées par Karen Johnstone, Hélène Marceau et Lorraine Tremblay; un prix spécial, donné par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques et présenté par la présidente, Mme Denis Gaucher, a été gagné par Karen Johnstone. Les discours d'adieux furent prononcés par Lorraine Tremblay et Karen Johnstone.

L'orateur invitée, Mme Anne Cusick, fit un discours aussi intéressant qu'amusant, au dire de tous les auditeurs. Ont aussi reçu leurs diplômes de 12e année en français de l'A.C.F.C.: Lorraine Tremblay, Hélène Marceau et Lucie Tremblay. Sincères félicitations à toutes.

Une danse suivit la collation des diplômes et des prix. Tous souhaitent aux finissants de garder un excellent souvenir de cette fête. Le dimanche 3 septembre, la messe était célébrée aux intentions des gradués. M. l'abbé G. Pouliot leur adressa quelques paroles de félicitations et d'encouragement et leur appliqua l'évangile du jour sur les talents.

### Çà et là

Un thé fut servi chez Mme Kay Nelson, le samedi 2 septembre, en l'honneur de Mme Cécile Bourget, partie de Coderre trop tôt pour que ses nombreuses amies puissent lui faire leurs adieux à la fin de juin et lui offrir un souvenir pour s'être dépensée pendant dix ans à l'instruction de leurs enfants. Mme Bourget enseignera désormais à Ponteix, son village natal.

Mlle Adèle LeBrun est revenue d'un voyage dans l'Est où elle a visité l'Expo à Montréal et des parents dans les provinces de Québec et de l'Ontario. Adèle enseignera à Beauval dans le nord de la Saskatchewan. Etaient aussi en visite chez M. et Mme Raymond LeBrun: leur neveu, M. Gilles Marchand, de St-Justin, et un ami, M. Gilles Labbé, de Buffalo, N.Y.

# Etoile de la mode

9413
SIZES 10—20
by Marian Martin

**Numéro du patron: 9413**
**Grandeurs: 10—20**
**Prix: 65c**

Nouvelle, cette ligne amincissante! Remarquez comment les plis lui assurent une légère courbe ajoutée à l'attrait du collet roulé. Faites-la sans manches ou avec un soupçon de manche ... le tout d'une brillante couleur.

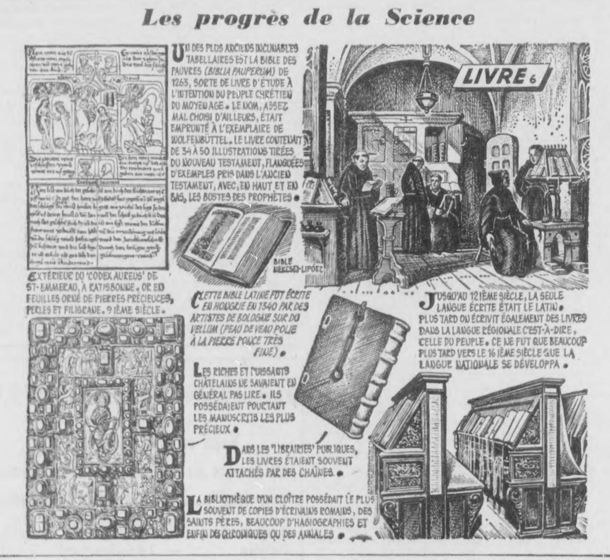
Patron 9413 — demoiselles: 10, 12, 16, 18, 20. 2⅜ verges de matériel de 45 pouces sont nécessaires pour le no 14.

Envoyez votre commande
**Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.** (non à Winnipeg)

**Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.**

**(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)**

# Les progrès de la Science




# Les merveilles de la nature!







Parmi les innombrables insectes qui peuplent nos régions, il en est un qui a la particularité de nager sur le dos. S'il le fait, c'est que sa nature l'y oblige. Vivant sous l'eau, il doit s'assurer une quantité suffisante d'oxygène. Ses organes de respiration se trouvent sur son ventre, où sa réserve d'air est retenue par une touffe de poils. L'animal s'aperçoit que sa réserve diminue à un changement de son équilibre. Les bulles d'air le contraignent à toujours nager sur le dos; quand sa provision est terminée il monte à la surface, les poils s'ouvrent et prennent une nouvelle quantité d'air. Les poils sont un peu gras et constituent une réserve idéale. Après ce "petit marché", il replonge au fond, où il peut rester un bon moment avant que ses provisions ne soient terminées.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

DEUX PÊCHEURS AMÉRICAINS, PARTIS COMME CHAQUE JOUR LANCER LEURS FILETS DANS L'OCÉAN, VIRENT SOUDAIN FLOTTER UNE SORTE DE GELÉE PUANTE, D'UN GRIS JAUNÂTRE. PRIS D'UN FOL ESPOIR ILS RÉUSSIRENT À EMPRISONNER LA GELÉE DANS UN FILET ET À LA TRAÎNER JUSQU'AU PORT. UN CHIMISTE L'ANALYSA: C'ÉTAIT DE L'AMBRE GRIS, CONCRÉTION INTESTINALE DES CACHALOTS FORT RARE ET QUI-CHOSE ÉTRANGE MAIS VRAIE-ENTRE DANS LA COMPOSITION DES PARFUMS LES PLUS RAFFINÉS! L'AMBRE GRIS VAUT 2,000 $ PAR KG. ENV. LEUR PRISE PESANT 125 KG. LES PÊCHEURS TOUCHÈRENT PRÈS D'¼ DE MILLION DE DOLLARS.... ASSEZ POUR ASSURER LEUR AVENIR ET CELUI DE LEURS FAMILLES!

QUELQUE PEUREUX VOYANT VENIR UN ANCIEN GREC PORTEUR DE SA CLÉ DEVAIT PENSER À LA CAMARDE. LA CLÉ GRECQUE ÉTAIT EN FORME DE FAUCILLE ET SE PORTAIT DE PRÉFÉRENCE SUR L'ÉPAULE.

QUI REPOUSSE LA LOUANGE VEUT ÊTRE LOUÉ DEUX FOIS. LA ROCHEFOUCAULD

LES COIFFEURS AUTREFOIS ÉTAIENT AUSSI CHIRURGIENS. QUAND EN 1461 LES COIFFEURS LONDONIENS S'ASSOCIÈRENT EN CORPORATION RECONNUE, ILS ÉTAIENT LES SEULS CHIRURGIENS ET DENTISTES DE LA VILLE. ILS AVAIENT POUR EMBLÈME UN BÂTON ORNÉ D'UNE SPIRALE ROUGE ET BLANCHE: LE ROUGE REPRÉSENTANT LE SANG, LE BLANC LE PANSEMENT. DE NOS JOURS ENCORE ON VOIT CES BÂTONS ROUGE-BLANC À L'ENSEIGNE DES COIFFEURS.

À PALERME, EN SICILE, IL EST D'USAGE DE COIFFER LES CHEVAUX D'UN CHAPEAU!

# Un précepte de bonne éducation: éviter le "moi, je" ...

L'un des grands préceptes de bonne éducation consiste à ne jamais parler de soi. C'est évidemment le plus difficile à suivre. Comment, en effet, ne pas parler de la personne que l'on connaît le mieux, que l'on ne quitte jamais, dont on sait toutes les pensées, tous les sentiments, et jusqu'à la plus fugitive espérance? Il y faut un coeur d'acier. Les gens de bonne compagnie ont un coeur d'acier. Ils n'obéissent jamais au premier mouvement, car ils savent, contrairement à ce que prétendait Talleyrand, que c'est le mauvais. Notre époque qui fabrique tant d'instruments inutiles pourrait imaginer un compteur enregistrant le nombre de fois qu'un homme prononcerait le mot "moi au cours d'une semaine ou d'une année. Cela permettrait d'établir une jolie statistique sur le degré de bonne éducation de telle ou telle catégorie d'individus. Ma foi, les organismes officiels subventionnés par l'Etat s'occupent souvent à dresser des statistiques plus saugrenues que celle-là, et moins utiles.

Le premier mouvement de la langue, c'est d'articuler les deux petits mots: "Moi je". "Moi, j'aime les glaces au chocolat... Moi, je ne me commande que des costumes bleus... Moi, j'aime les femmes maigres... Moi, j'ai bien dormi... Moi, je suis un objecteur de conscience... Moi, si j'étais le gouvernement... Moi, les inquiétudes métaphysiques, ça me laisse froid... Moi, je pense, donc moi je suis... Moi, je ne pense à rien, ça me repose la tête... Moi, il faut que je me change les idées... moi, moi, moi!..."

Je me demande parfois comment nous faisons pour supporter tous ces Moi qui nous entourent, qui nous clament leur nom aux oreilles, qui s'imposent à nos yeux, qui veulent mobiliser notre esprit, qui tentent constamment de nous ravir à nous-mêmes pour que nous prenions en considération non point certes leurs tourments ou leurs tragédies — cela du moins serait distrayant et peut-être instructif — mais leurs minuscules besoins, les niaiseries qui leur traversent la tête, leurs goûts éphémères, les événements insignifiants de leur vie quotidienne. Voilà, au fond, ce que je reproche aux Moi qui me cernent et qui m'attaquent: c'est qu'ils ne m'apportent rien de substantiel. Aucune sagesse, aucune expérience, rien de précieux ni de fécond. Les hommes semblent aussi avares de leurs pensées sérieuses et de leurs sentiments réels que de leur argent. Ils me prodiguent la menue monnaie de leur existence, le billon, les pièces sans valeur. A la fin de la journée, toute cette ferraille m'encombre les poches et déforme mon vêtement. Je n'en suis pas plus riche.

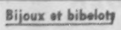
"Le moi est haïssable", disait Pascal en songeant à Montaigne. Et encore: "Le sot projet qu'il eut de se peindre lui-même!". C'est qu'il avait la chance, ce hautain Pascal, de vivre à Port-Royal, en compagnie de solitaires comme lui, qui ne parlaient guère ou qui ne parlaient que de Dieu. M. Nicole, M. Singlin, M. Arnauld et les autres Messieurs de Port-Royal se gardaient doublement de dire "Moi, je..." dans la conversation. D'abord parce qu'ils étaient tous fort bien élevés, de cette éducation raffinée et suprême du 17e siècle, et ensuite parce qu'ils avaient fait le voeu d'oublier leurs personnes pour ne plus penser qu'au salut.

Nous autres, qui n'avons point la force d'âme de nous retirer du monde, nous disons: "Cher Montaigne, charmant Montaigne! L'admirable projet qu'il eut de se peindre lui-même! Et comme ce moi-là est donc aimable!". C'est que Montaigne est tout le contraire des bavards qui nous entourent. En observant son Moi à la loupe et au microscope, il nous observe nous-mêmes qui vivons quatre cents ans après lui.

Et quoi de plus captivant que les "Confessions" de Jean-Jacques Rousseau, que les Mémoires d'Outre-Tombe", que le Journal de Delacroix, que celui de Jules Renard, que celui de Stendhal, que celui d'Amiel? Ce n'est pas la menue monnaie d'une vie que nous trouvons dans ces livres, mais au contraire le plus rare, le plus coûteux et le plus dense.

Lorsqu'un grand écrivain ou un grand artiste prend la plume pour parler de soi, ce n'est pas un de ces complaisants raseurs qui vous informent inlassablement de leur digestion, de leurs vacances, de leurs bonnes ou mauvaises affaires, des médicaments qu'ils absorbent contre les rhumatismes, et qui goûtent une satisfaction intense à nous raser de la sorte. Non, c'est un homme qui a vu le sérieux de la vie et qui tâche de se montrer aussi nu que possible, pour l'enseignement de ses semblables. Je parierais volontiers que Chateaubriand, homme de bonne compagnie s'il en fût, qui nous a laissé trois mille pages sur lui-même, ne disait jamais "Moi je..." dans le salon de Mme Récamier ou celui de Mme Custine.

Jean Dutourd






# Coffret de Rosette

Heureuses les mamans qui savent "se faire écouter" sur parole, car il n'y a rien de plus ennuyeux que de répéter les ordres ou de sévir pour obtenir l'obéissance. Ces mères heureuses n'ont recouru ni aux cajoleries, ni à la "grosse voix, ni aux fessées; une attitude méthodique, calme, précise, réfléchie, déterminée et l'enfant, encore au berceau, a pris conscience d'une force et d'une autorité supérieure.

Lorsque vous demandez à votre enfant de faire quelque chose, agissez comme si vous vous attendiez qu'il obéisse immédiatement. Si vous avez l'air de prévoir un refus ou un délai, l'enfant refusera ou retardera. Et sans qu'il se sente observé, assurez-vous qu'il se rende à vos ordres; si pour une fois vous semblez désintéressée, il essaiera de faire la sourde oreille ou de feindre l'oubli à la prochaine occasion.

✦ ✡ ✦

**Un Ecossais peignait la clôture de son petit jardin. Passe son voisin.**

**— Pourquoi vas-tu à une telle allure?, lui demande-t-il.**

**Sans interrompre sa besogne, l'Ecossais répond:**

**— Je me dépêche de terminer avant que mon seau de peinture ne soit vide.**

✦ ✡ ✦

Pensez au petit cadeau que vous apporterez à la mère de votre amie qui vous a invitée à passer le week-end chez elle. Vous pouvez offrir la traditionnelle boîte de bonbons, ou être un peu moins banale en offrant de l'eau de toilette ou un foulard.

✦ ✡ ✦

Pour faire disparaître le cerne des yeux: tamponnez-le avec du coton trempé dans une infusion de thé chaud.

✦ ✡ ✦

Ne jetez pas le pain rassis. Mouillez-le avec de l'eau froide et faites-le cuire trois ou quatre minutes au four chauffé à 400 degrés. Il reprendra le goût et l'apparence.

✦ ✡ ✦

**Comme M. Martin venait d'avoir un petit-fils, un journaliste lui demanda:**

**— Cela ne vous ennuie pas d'être grand-père?**

**— Oh non, répondit M. Martin. Sauf que, maintenant, je suis marié à une grand-mère.**

✦ ✡ ✦

Pour faire disparaître une tache de sang sur un vêtement, il suffit de diluer un cachet d'aspirine dans un peu d'eau et d'en imbiber la partie tachée, le résultat est merveilleux.

✦ ✡ ✦

Du ruban adhésif en mousse Tuck posé sous les patins de votre berceuse assourdiront le bruit et ménageront vos planchers.

✦ ✡ ✦

Peu d'artistes ont laissé une oeuvre aussi immortelle tout en ayant une carrière aussi brève que le grand Raphaël (1483-1520), lit-on dans Sélection du Reader's Digest de septembre. Raphaël Sanzio mourut, épuisé par le surmenage, le jour de ses 37 ans.

✦ ✡ ✦

**Le passager de l'avion se penchant par le hublot:**

**— Ciel, que les gens sont petits vus d'ici, on dirait des fourmis!**

**L'hôtesse de l'air:**

**— Ce sont vraiment des fourmis. Nous n'avons pas encore décollé.**

# Les femmes songent à leur garde-robe

NEW YORK — Les femmes ont déjà commencé à songer à leur garde-robe d'automne. Cette année, les ensembles robes-manteaux sont plus populaires que jamais.

Dans la création de ces ensembles, Samuel Winston a utilisé largement la couleur, mariant le cerise et le "vert chasseur" pour la confection des panneaux latéraux du manteau, et combinant les deux couleurs dans un plaid qui a servi à la confection de la robe. De son côté, Adèle Simpson a utilisé les dessins zébrés en noir et blanc, avec capuchon et bas assortis, pour une robe portée avec un manteau de chinchilla de laine couleur or, doublé de jersey zébré.

**Noir et blanc**

Le noir et blanc est en vedette pour l'automne. Particulièrement dans les tweeds portés sur une robe blanche ou noire, avec souliers et bas assortis à la robe.

Cependant, les couleurs vives sont également populaires. On a présenté un manteau de gabardine violet, bordé de rose brillant comme la robe qui l'accompagne. Un manteau quadrillé turquoise et brun accompagnait une robe de couleur turquoise.

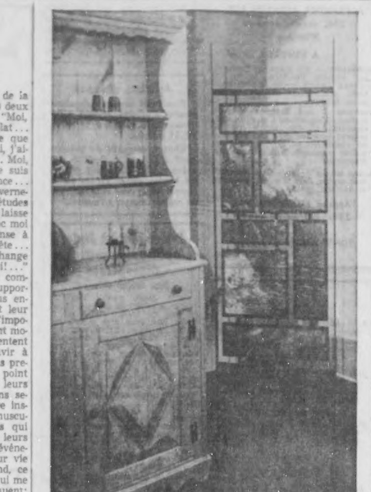
**Pantalons**

Le pantalon sera encore très en faveur, cet automne. Plusieurs dessinateurs le présentent pour être porté avec le paletot court.

La grande nouveauté de la saison, ce sont les capes qui se portent par-dessus la robe. Ainsi Jacques Tiffeau présente un costume formé d'une cape de tissu marine, porté par-dessus une robe de couleur orange.

Pour cette saison, les ensembles robes-jaquettes semblent plus populaires que les tailleurs. Certaines robes sont plissées à partir des hanches. D'autres ont un plissé commençant à la taille. La plupart des jaquettes sont longues. Beaucoup d'ensembles sont d'une seule couleur, du chapeau aux souliers. Lorsqu'il y a contraste de couleur, celui-ci est saisissant.

Margaret Ness



**Ce bel écran de plastique acrylique "Perspex" est l'oeuvre de Madeleine Dussault, de Montréal. Au moyen d'une technique de peinture spéciale, l'artiste obtient un effet luminescent d'une grande beauté. La matière plastique légère et incassable devient alors un matériau de choix pour la fabrication de cloisons et fenêtres décoratives, panneaux muraux, étalages commerciaux.**

# Un expert du ménage donne quelques conseils

NEW YORK — Un homme qui voit à l'entretien de 100 millions de pieds carrés d'espace tous les jours donne quelques conseils à la ménagère pour sa lutte contre la malpropreté.

Chassez-la tous les jours. Ne la laissez pas s'amasser. Répartissez à l'avance votre travail et faites-le sans interruption possible.

"Embauchez votre mari", dit M. Frank Roehrig. "Faites-en une affaire de famille. Donnez à chacun un travail à faire".

"Ce travail devient ennuyant parce que la femme n'est pas dans le monde des affaires, dans la compétition. Si son époux la louangeait la tâche serait de beaucoup facilitée."

M. Roehrig, ancien ingénieur et père de cinq enfants, est maintenant à la tête du personnel de la compagnie "National Cleaning Contractors". Il surveille le travail de 9,000 femmes et de 2,500 hommes qui nettoient tous les jours des bureaux et des hôtels dans 14 villes de New York à Los Angeles.

"Il faut arrêter de penser en termes de ménage du printemps ou de l'automne, poursuit-il. Il faut plutôt y penser en termes d'un ménage léger tous les jours et plus complet en fin de semaine."

"Une fois le ménage commencé, toute interruption est mauvaise parce qu'on oublie ensuite le travail qui a été fait et on risque de le répéter. Une conversation au téléphone, une tasse de café prise en compagnie de la voisine, tous ces arrêts font dire à la maîtresse de maison qu'elle a passé toute la journée à faire le ménage."

"La plus grande malpropreté est causée quand les gens rentrent dans la maison. Que dire de la fumée des cigarettes: sur les murs, au plafond, sur le téléphone, sans compter les cendriers à nettoyer!"

Il est bien plus difficile de donner du goût à ceux qui n'en ont pas que de former le goût de ceux qui ne l'ont pas encore tel qu'il doit être. — Fénelon

# Pleins feux sur les légumes?



**L'automne, au chaud coloris, n'a pas oublié de toucher les jardins de sa baguette magique. En effet, il existe une telle profusion de légumes frais que la maîtresse de maison, favorisée du même coup, n'a que l'embarras du choix. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture vous incitent, Madame, à profiter de cette abondance pour ajouter couleur et saveur à vos menus d'automne.**

Billet du jeudi

# John McCrea, homme d'un poême

S'il fut médecin, c'est comme poète qu'il survivra.

Il écrivit d'ailleurs si peu qu'on s'étonne de sa renommée littéraire.

C'est à peine si on lui doit un ou deux poèmes par année, et c'est à se demander si l'ensemble de son oeuvre donnerait un recueil convenable.

Au vrai, une seule de ses poésies suffit à sa gloire, et c'est grâce à elle qu'il n'a pas sombré dans l'oubli.

Les Anglais le réclament parfois comme l'un des leurs, ou les Américains, alors qu'il est Canadien.

Il a nom John McCrea et il est l'auteur de ce bref poème que tout le monde a lu, que personne ne saurait réciter de mémoire, qu'on a de la difficulté à trouver dans les bibliothèques, les livres de ou sur l'auteur étant rarissimes.

Ce poème s'intitule **In Flanders' Fields**, et il est écrit à la gloire des soldats tués à la guerre dans les champs de la Belgique flamande, pendant la première guerre mondiale.

Il remonte à 1915 et son auteur mourut deux ans plus tard, d'une pneumonie.

Il est l'homme d'un poème.

• • •

Cette histoire a plus de cinquante ans que les événements permettent de déterrer.

Elle rappelle entre autres choses que les poètes, comme d'ailleurs les musiciens, les peintres et autres artistes, doivent mourir avant d'atteindre à la notoriété, aux honneurs, à la fortune.

En d'autres termes, vient un jour où leurs oeuvres valent leur pesant d'or, sinon davantage, mais cela pour d'autres, non pour eux.

C'est ainsi qu'on a vu, il n'y a pas si longtemps, les héritiers de Maurice Ravel accuser sur sa musique des droits représentant chaque année une fortune, alors que le pianiste-compositeur, avant comme après le **Bolero**, tira le diable par la queue et mourut fou.

Triste à dire, mais aussi vrai que triste.

Baudelaire aussi finit dans la démence, après une vie de misère et malgré un beau-père officier et diplomate, le général Aupick, second mari de sa mère.

Et l'on n'est pas sans savoir que Mozart, le divin Mozart de la **Flûte enchantée** et de tant d'autres oeuvres de génie, était si démuni à sa mort que son cercueil n'entra pas à la cathédrale Saint-Etienne de Vienne par la porte centrale, mais par celle réservée aux pauvres.

On l'enterra en vitesse, dans un coin perdu du cimetière, avec ce résultat que, quelques années plus tard, personne ne pouvait localiser sa tombe.

On la cherche depuis.

• • •

Le poète médecin John McCrea, qui portait aussi le titre de lieutenant-colonel, naquit à Guelph en Ontario, le 30 novembre 1872.

Il passa son enfance et son adolescence dans cette modeste ville de Guelph, où sa maison natale existe encore, rue Water.

Elle fut classée comme monument historique en 1966, alors qu'elle était en piètre état.

Il est annoncé qu'on va lui refaire une toilette, qu'elle sera ouverte au public après les réparations qui s'imposent — lesquels coûteront $40,000.

Les frais seront assumés à part égale par le Gouvernement canadien et la **Colonel John McCrea Birthplace Society**, de Guelph.

A l'âge de seize ans, le jeune McCrea s'inscrivit à l'Université de Toronto, pour y obtenir un diplôme en biologie dès 1894, son doctorat en médecine en 1898.

Il fut interne à Toronto, médecin à Baltimore, avant de devenir pathologiste à l'Hôpital général de Montréal.

Pendant la guerre des Boërs en Afrique du Sud, on le trouve à l'armée anglaise avec le grade de lieutenant d'artillerie, dans un détachement canadien.

Si son premier poème remonte à 1894, alors qu'il était étudiant à Toronto, celui qui lui valut la gloire, sur les champs ensanglantés des Flandres, date de 1915.

Il fut publié par le magazine **Punch** de Londres, le 8 décembre 1915, et l'auteur mourut dans un hôpital de Wimereux, le 28 janvier 1918.

La maison de Guelph restaurée, on y organisera peu à peu un musée consacré au souvenir du poète.

**L'Illettré**






Q. — Je lis toujours votre courrier que je trouve si intéressant. Vous avez toujours un bon jugement. Je suis certain que vous devez faire beaucoup de bien. Je veux vous raconter un fait et avoir votre avis. Il y a déjà quelque temps, je visitais un pauvre paralytique, un bon chrétien, et je suis persuadé que ce qu'il m'a relaté était la vérité. Voici: il a dû faire un stage à l'hôpital et il m'a dit: "tu sais, je souffre beaucoup physiquement, mais en plus de cela s'ajoute la souffrance morale". Il me confia qu'il avait entendu des gardes-malades discuter de son cas entre elles et qu'elles se disaient: "Il dit qu'il souffre et il est paralysé. Il veut attirer l'attention". Même une de ces infirmières avait dit à peu près la même chose à un autre patient. Que fait-on du secret professionnel? "Je souffre presque jour et nuit et serais si heureux si le mal se calmait, que je ne me plaindrais pas". Comme j'ai connu cet homme avant son accident, je sais qu'il souffre véritablement. Il est bien résigné, mais il croit que si les gardes comprenaient vraiment les paralytiques, elles changeraient d'attitude. Récemment, j'ai lu un article d'un médecin qui était devenu invalide et qui disait qu'il vaudrait mieux que les jeunes gens, victimes d'accident qui les laissent invalides, meurent. Quant à moi, je ne suis pas d'accord, car certains sûrement ne sont pas en état de grâce, mais ce médecin avait dû souffrir terriblement de son affliction pour penser de la sorte. Pourquoi n'explique-t-on pas, dans les écoles d'infirmières la véritable condition de certains paralytiques qui souffrent terriblement? Que pensez-vous d'une telle situation dans nos hôpitaux? — **Peiné.**

R. — A la place de votre ami, j'expliquerais ma situation à mon médecin. Vous ne me dites pas si les gardes inconscientes qui parlaient de lui en sa présence ou à peu près, étaient des commençantes ou des étudiantes plus avancées ou même des infirmières diplômées, mais quelles qu'elles aient été, je crois savoir qu'une des premières recommandations faites par les autorités des écoles d'infirmières est la discrétion, surtout dans la chambre du malade ou à ses abords. Quant à discuter du cas d'un patient avec un autre, je crois que c'est absolument défendu et que les coupables pourraient être renvoyées sur le champ. Malgré tous les règlements et toute la bonne volonté des autorités de l'hôpital, vous savez comme moi, cher Monsieur, que malheureusement, des choses telles que vous me racontez arrivent parce que les humains ne sont pas parfaits. Aussi, pour un cas très pénible duquel vous connaissez les détails, il y en a des milliers où les membres du personnel des hôpitaux font preuve d'un dévouement, d'une délicatesse et d'une compétence merveilleuse. Certes, comme dans toute autre profession ou tout métier, il se glisse des personnes qui n'ont vraiment pas la vocation de soigner les malades. Dès qu'elles se rendent compte que ce n'est pas leur champ d'action, elles devraient le quitter. Il en est de même pour l'enseignement, par exemple. Qui n'a pas connu dans sa jeunesse des maîtres ou des maîtresses qui étaient de véritables tyrans? Je vous répète que votre ami devrait se plaindre à son médecin ou à la personne qui est surintendante de l'étage où il est. Je suis certaine qu'on ne tolérera pas un tel état de choses.

☆ ☆ ☆

Q. — Il m'est arrivé, dans ma jeunesse, de voler certains articles dans les grands magasins. J'avais l'argent pour me les procurer, mais je trouvais cette aventure excitante. Heureusement, on ne m'a jamais pris sur le fait et, plus tard, j'ai cessé ce manège. Maintenant que je suis dans la cinquantaine, j'ai souvent des remords, car j'ai dû prendre pour quelques centaines de dollars de marchandise. Que devrais-je faire pour regagner la paix de ma conscience. — **Converti.**

R. — L'êtes-vous vraiment? D'abord vous êtes-vous confessé de ces vols? Vous a-t-on ordonné la restitution? Sinon, confessez-vous immédiatement, puis si vous devez restituer cet argent, faites-le sans tarder. Vous pouvez le faire anonymement. Vade in pace.

**LOUISE**

*Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"*

# UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault



**NUMERO 10**

sans doute, des désirs d'homme, mais elle ne pressentait même pas ce que pouvaient être ces pensées et ces désirs. Elle remarquait qu'elle avait cessé, en face de lui, de se sentir libre et à son aise, mais les causes profondes de cette contrainte lui restaient obscures. Se sentant sur un terrain instable et mouvant, elle se tenait sur ses gardes, maladroitement, ostensiblement. Des problèmes qui, pour une jeune fille élevée dans les villes, ne se seraient pas posés, prenaient à ses yeux innocents des proportions inquiétantes. Elle se demandait, avec angoisse, ce qu'était au juste ce Luiz, très grand, très fort, qui parlait avec autorité ou désinvolture, d'une voix d'homme sûr de soi, qui la regardait presque insolemment, et dont le visage ne rappelait qu'à peine les traits de l'étudiant qu'elle avait vu partir, cinq ans plus tôt...

Celui-là, elle le trouvait sympathique, simple, amical... Elle l'aimait presque comme un frère. Ou peut-être, tout à fait comme un frère... Comment aurait-elle pu le savoir? Elle se souvenait qu'elle le défendait, qu'elle prenait son parti, lorsqu'un conflit l'opposait à son oncle. Elle avait souvent apaisé la mauvaise humeur de Marcos qui se fâchait des retards, des excuses et des prétextes que Luiz trouvait sans cesse pour ne pas venir à Field comme il l'avait d'abord promis.

Elle savait bien que, depuis quelques années, Luiz menait, à Madrid, une vie très mondaine et très coûteuse. Grâce, naturellement, à l'argent que son oncle lui envoyait sans cesse. De ces frais, Marcos ne se plaignait jamais. Son neveu lui expliquait longuement qu'un jeune avocat qui veut se faire une carrière doit dépenser beaucoup pour tenir son rang: il lui faut un appartement pour recevoir, un bureau avec un secrétaire dans un quartier favorable aux affaires. Il lui faut une auto, des domestiques. Il doit se montrer au théâtre, dans les restaurants, assister à toutes sortes de réceptions... Et les grandes villes dévorent les billets de banque!

Mais pour Helga, ce luxe ne correspondait à rien dont elle pût vraiment se faire une idée, et elle n'avait pas compris que, nécessairement, un jeune homme qui vivait cette vie devait cesser d'être ce qu'il avait été lorsque, collégien ou étudiant, il venait passer ses vacances dans les montagnes.

C'est donc sans avoir été aucunement préparée à un pareil changement qu'elle avait vu surgir soudain, de la diligence vétuste dans laquelle il était monté... cinq ans plus tôt! un homme tout autre que celui qu'elle attendait... Un citadin, élégant, imposant même, avec qui elle ne savait plus comment elle devait se comporter. Pouvait-elle embrasser cet étranger? Elle s'était mise sur la défensive, avait pris ses distances et décidé de se tenir à l'écart plutôt que de faire, par ignorance, un geste qu'on aurait pu mal interpréter...

Il lui faudrait, d'abord, parler à Marcos, lui demander quelle devait être son attitude envers son neveu... Oser, peut-être, lui demander aussi quelle était au juste sa position, à elle, en face de celui qui portait le nom de Bressant et constituait le dernier maillon d'une longue chaîne.

Elle vivait dans la maison d'un homme qui lui avait, depuis des années, donné mille preuves d'affection et qui la traitait comme sa propre fille. Elle-même le chérissait, comme s'il avait été son père. Mais, aux yeux de la loi, ils n'étaient rien l'un pour l'autre. Cette question, qu'elle ne s'était jamais posée jusqu'alors, lui sembla se dresser devant elle, exigeante, menaçante.

D'ailleurs, aux yeux de Luiz, qu'était-elle? Une intruse, sans doute, capable de menacer, voire de compromettre, la transmission héréditaire des biens de Marcos à son neveu. Elle n'était pas une de Bressant, elle... On ne savait même pas d'où elle sortait... Elle n'avait pas de nom! Une enfant trouvée, rien de plus... Une étrangère, surgie un beau matin des ombres de la nuit. Elle avait usurpé une place dans la vie de gens qui ne souhaitaient sans doute pas une telle charge...

Cinq ans auparavant, aucun problème de ce genre ne s'était posé... L'étudiant insouciant qu'était alors Luiz se comportait amicalement, fraternellement, avec la fillette. Dans l'esprit d'Helga, l'idée que sa présence auprès de Marcos de Bressant pût porter ombrage à son neveu ne s'était jamais présentée et, durant les années où il avait trouvé de bonnes raisons pour ne pas venir à Field, elle n'avait jamais envisagé cet aspect de la situation... Mais, maintenant, avec ce jeune homme qui la regardait d'un air protecteur et qui semblait si sûr de soi, qu'on ne pouvait plus traiter en camarade, comment fallait-il se comporter?

Ces pensées préoccupaient énormément la jeune fille. Elle marchait en silence derrière les deux hommes qui s'étaient remis à parler entre eux, après l'inutile tentative faite par Luiz pour inviter Helga à participer à leur entretien.

Ni l'oncle, ni le neveu, qui avaient beaucoup de choses à se dire, ne semblèrent se soucier d'elle, jusqu'à ce qu'ils fussent tous trois arrivés à la maison où les attendaient Camilia et Felipe et, pendant que les vieux domestiques saluaient et congratulaient le jeune homme, Helga s'échappa et gagna sa chambre.

Elle devait tenter de voir clair dans une situation qui la dépassait.

**CHAPITRE V**

La soirée était déjà avancée et, à travers la grande fenêtre aux petits carreaux, on n'apercevait plus que de rares lumières, jaunâtres et tremblotantes, qui semblaient prêtes à mourir: le village s'était endormi. Pas un souffle de vent, pas un bruit autour de la maison, elle-même silencieuse, où Marcos de Bressant veillait, en compagnie de son neveu.

Après le dîner, le compositeur s'était mis à son grand piano et Luiz, installé dans un fauteuil de tapisserie, l'avait écouté d'une oreille admirative. Le virtuose n'avait rien perdu de son jeu éblouissant, ni de la profonde sensibilité avec laquelle il interprétait les oeuvres des grands classiques... "Quel dommage que tant de talent ne dépasse pas les murs de cette pièce", se disait-il, sincèrement peiné du refus que son oncle opposait systématiquement aux offres les plus flatteuses des impresarios.

Puis Helga était venue saluer les deux hommes et Marcos, abandonnant le dur tabouret tournant, avait pris place, en face de Luiz, dans un confortable fauteuil. La vaste chambre était presque entièrement plongée dans l'ombre. Une seule lampe éclairait faiblement le guéridon qui supportait la bouteille et les verres, le pot à tabac, la boîte de cigarettes, les cendriers de cristal... C'était une atmosphère intime, chaude, apaisante et propice à la causerie.

— Tu ne m'as pas parlé de Madame de Benista, demanda Marcos.

Son neveu répondit d'un ton léger:

— Oh! je n'y ai pas pensé. Pourtant, je déjeune chez elle chaque semaine, depuis que vous l'avez en quelque sorte chargée de me chaperonner!

— Je n'ai rien fait de tel! protesta le compositeur. Je lui ai simplement demandé de t'inviter à des réunions très intéressantes, où l'on parle d'autre chose que de potins mondains et où tu as l'occasion de faire la connaissance de gens agréables. J'espère que tu ne t'en plains pas?

— Certainement pas. La veuve du maréchal est charmante, on ne peut le nier. Elle mérite toute mon admiration, toute ma reconnaissance. C'est une femme intelligente et discrète. Je ne puis en dire que du bien. Et on parle, chez elle, de choses d'un niveau très relevé. Je m'instruis en bonne compagnie, je me fais d'utiles relations. Un seul inconvénient, à mon avis: on ne s'amuse pas énormément à ces réunions. Ce sont presque tous des gens âgés, vous comprenez... et les qualités intellectuelles et morales ne sont pas forcément ce qu'on apprécie le plus, dans une réunion mondaine

— De ce que tu me dis, je conclus qu'à ton avis, les déjeuners de la maréchale ne sont pas fréquentés par suffisamment de jeunes femmes, et que cela les prive d'intérêt pour toi... Je reconnais que c'est de ton âge, de désirer la compagnie des demoiselles à marier... Eh bien, que dis-tu de celle-ci?

Marcos de Bressant s'était levé. Il se dirigea vers un chevalet et découvrit une toile. Luiz s'approcha, intéressé. Marcos fit davantage de lumière, et un portrait de femme s'éclaira: une jeune marquise, en robe de dentelle.

Luiz s'inclina, d'un geste déférent:

— Eh bien, c'est à peine si je la reconnais! Quelle idée de la peindre en costume du XVIIe siècle!

— C'est Helga qui a eu cette idée... Elle a découvert cette toilette dans une malle que ta grand-mère avait apportée avec elle et que personne n'avait plus ouverte depuis vingt ans au moins... Avoue que cela lui convient parfaitement.

— En effet... Je me demande où elle a pris ce port de reine et cette élégance dans la tenue... Et je ne l'aurais pas cru si belle... Il faut que vos pinceaux l'aient flattée... ou que vos yeux l'aient vue autrement qu'elle n'est en réalité.

— Tu te trompes, Luiz... Elle est fidèlement reproduite... Ce sont tes yeux à toi, qui ne la voient pas telle qu'elle est devenue... Tu penses encore à elle comme à la fillette aux jambes et aux bras nus qui courait avec toi dans les bois. Maintenant, c'est une femme. Et une belle femme, tu ne peux le nier!

— Je ne le nie pas le moins du monde, affirma Luiz. Elle est belle.

Il la contempla longuement, puis Marcos recouvrit la peinture et les deux hommes revinrent s'asseoir l'un en face de l'autre. Et Marcos déclara:

— Il ne manquerait certainement pas d'hommes pour s'éprendre d'Helga, si je la conduisais dans le monde! Elle connaîtrait le succès n'importe où!

— Je n'en doute pas, asquiesça le jeune homme. Il ne lui sera pas difficile de se marier. Y songe-t-elle déjà?

— Je ne crois pas. Mais, moi, j'y songe pour elle!

— Vraiment? Auriez-vous envie de vous débarrasser d'elle?

— M'en débarrasser? protesta Marcos. Quelle idée ridicule! Je souhaite, au contraire, qu'elle reste auprès de moi le plus longtemps possible et que, lorsqu'elle se mariera, elle ne s'éloigne pas trop. J'aimerais ne pas vieillir loin de son affection...

— Alors, pourquoi voulez-vous déjà la marier? demanda Luiz, sincèrement surpris. Aussi longtemps qu'elle restera à Field, il y a bien peu de chances qu'elle rencontre un homme qu'elle puisse aimer.

— Je t'ai dit que j'ai une idée: j'ai pensé que tu pourrais l'épouser.

Marcos avait lancé ces mots d'un ton froid et décidé. Luiz sursauta et protesta, ébahi:

— Moi? Epouser Helga! Ma foi, c'est une idée... bien surprenante que vous avez là, mon oncle!

— Pourquoi? Elle ne te plaît pas? Tu viens de me dire qu'elle est belle...

(à suivre)

# Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1,00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 22

A LOUER — Boulevard Provencher. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 1er octobre. Signaler: 233-5268. 21-763-23C.

A LOUER — Logis: 4 pièces, au rez-de-chaussée, dans maison privée à Norwood. Libre: 1er octobre. Signaler: 878-2172. 22-776-23C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 8 pièces. Soubassement. Beau grand lot. S'adresser à 228, Berry, ou appeler CHapel 7-3239. 23-804-23C.

A LOUER — Chambre meublée. Pour jeune homme, étudiant de préférence. Avec pension si désirée. Stationnement à l'arrière. Signaler: CEdar 3-3659. 23-801-23C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis: 3 pièces complètement privé. Poêle et réfrigérateur. Libre: 1er octobre. $40. Signaler: CHapel 7-9279. 23-800-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Pour 15 septembre. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: 233-2116. 23-799-23C.

A LOUER — 441, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée pour fille ou étudiant. Possession: 15 septembre ou 1er octobre. Signaler: 233-4744. 23-798-24C.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé, complètement meublé. Libre: 1er octobre. Adultes de préférence. Appeler: GLobe 3-6731. 23-783-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis meublé: 2 pièces pour personne tranquille. Signaler: CHapel 7-6688. 23-789-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur et poêle. Stationnement. Libre: 1er octobre. Appeler: WHitehall 3-9985 après 4 h. 23-788-23C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces au 2e. Entrée privée. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-8411. 23-787-23C.

A LOUER — Rue Eugénie. Logis: 3 pièces avec poêle. Salle de bain privée. 2e étage. Libre: 1er octobre. Stationnement disponible. Signaler: CHapel 7-7628. 23-786-25C.

A LOUER—Parc Windsor. Près école Béliveau. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: 256-8969. 23-785-23C.

A LOUER — St-Boniface, 198, rue Goulet. Logis meublé: deux pièces. Pour personnes tranquilles. Libre: 1er octobre. 23-784-T.F.

A LOUER — Très central. 3 pièces privées non meublées. Environ $65-$70. Libre: 1er novembre. Adultes tranquilles, très propres, travaillant le jour. Boite 660, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 14-660-T.F.

**Roulotte à louer**
13 pieds de longueur
Libre immédiatement
Téléphone: 269-3471

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

**St. Boniface 'ESSO' Service**
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
**Transit Shell Service**
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
**RELIABLE**
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

**Pour vos Petites Annonces**
**Signalez: 775-8443**
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER
7 milles à l'est de Ste-Anne dans Trail Motel sur route Trans-Canada. Logis: 4 pièces, complètement meublé et équipé. Chauffage, électricité et prise de courant compris. Auront patinoire. $75 par mois. Appeler: GAarden 2-5585. 23-790-25C.

A LOUER
Premier octobre: 2 logis, 1 de 2 chambres à coucher, $100. L'autre une garçonnière, $60. Complètement privés, réfrigérateurs, poêles, lessiveuse, antenne tous canaux. T. Lonergan, 253, boulevard Provencher, tél.: CHapel 7-3084. 22-758-T.F.

A VENDRE ou ECHANGER
Magasin général. Bon et moderne avec logis attenant. Pour ferme de culture mixte avec maison, machinerie et animaux, ou maison ou immeuble-appartements à la ville. S'adresser à Boite 739, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 21-759-23C.

A VENDRE (SANS AGENT) — Isle-de-Chênes, Man. Lot no 22, maison 5 ans). 3 chambres à coucher; grand salon, dinette, cuisine, 2 salles de bain. Soubassement fini. Garage double. Chauffage: électricité. Téléphone 878-2795 après 5 h. 21-766-24C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison avec revenu de $115 par mois, plus logis additionnel de 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 22-773-T.F.

A VENDRE — Dictionnaire Belisle, 2,500 pages, reliure de luxe. Géographie, les encyclopédies des livres d'or, 10 volumes condensés du Reader's Digest, à $5.00 chacun. Signaler: 253-9963. 23-802-23C.

A VENDRE — Chevrolet "Belair" 1961. Très bon état. Complètement remise à neuf. S'adresser à Ted Tétreault, C.P. 219, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7833 ou 433-7815. 20-751-T.F.

A VENDRE — Cause de santé. Sacrifierait magasin, genre confiserie. Bonne clientèle au comptoir des repas légers. Pour plus de détails: CEdar 3-2354. 22-769-23C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Dumoulin. Près école catholique, centre d'achats. 4 chambres à coucher. Salle à manger, salon, soubassement complet. Chauffage huile. Garage. Pour rendez-vous, signaler 233-6994, après 4 h. 23-792-24C.

A VENDRE — Dans village d'Isle-de-Chênes. Maison: 24' x 36', 3 chambres à coucher, avec soubassement fini. Petit magasin attenant. Tout près église et école. Aussi, 2 lots à vendre, situés dans la Baie. Pour plus de renseignements, appeler 878-2248. 23-782-25C.

**Accessoires pour fabrication de vin**
Livre de recette de vin et de bière, $2.50; Trousse de commençant pour vin et bière, $5.50. Tout ce qu'il vous faut pour vos besoins de vin et de bière. Ecrivez à Wine Supplies, 999, Chemin Ste-Marie, Winnipeg 8. 23-780-30C

**Pas de cheveux gris ...**
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

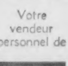
**PIANOS ET ORGUES A VENDRE**
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

**GUERTIN Frères**
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

**PAUL PAQUIN**
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

**McKEAG HARRIS Realty Co.**
Achetons — vendons — ou Nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

**JOS. PIERSON**
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet


CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — St-Boniface. Maison plutôt ancienne: 2 étages. En haut: 2 chambres à coucher et salle de bain, 3 unités; en bas 1 chambre à coucher, salon et cuisine. Demi-soubassement. Poêle, réfrigérateur et fournaise radiante à huile compris. Garage. Lot: 66' x 98'. Signaler: CEdar 3-3316. 23-795-23C.

A VENDRE — Maison: 5 pièces avec soubassement, eau chaude et fournaise automatique. Salle de bain moderne. S'adresser à Mme Omer Marcotte, St-Malo. Téléphone: 347-5596. 23-779-24C.

A VENDRE — St-Boniface, Parc Windsor, 237, Speirs Rd. Maison: 5 pièces. Garage double. Très beau lot. Tout près école Béliveau. Signaler: ALpine 3-5637. 21-764-24C.

A VENDRE
St.Boniface, 372, rue Desautels, maison: 10 pièces dont 3 composent logis privés. $13,900. Appeler, le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-638-T.F.

VENTE PRIVEE
Parc Windsor. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salon en forme de "L" pour salle à manger. 1½ salle de bain. Salle familiale, finie au niveau du bas. Devanture: brique. Paysagé. Plein prix: $18,900. Paiements seulement: $110 P.I.T. Près Sts-Martyrs-Canadiens et Jardin d'enfants. Appeler propriétaire: ALpine 3-0528. 23-794-23C.

CHAMBRE ET PENSION A St-VITAL — Pour trois personnes âgées ou trois jeunes. Signaler: CHapel 7-5404. 20-755-T.F.

M. GIL LOUIS, ST-PIERRE, MAN. Pour tous travaux: plâtre, béton, tuiles, réparation, transformation et entretien, appeler: 1-433-7648, St-Pierre. 22-768-23C.

JEUNE FRANCAISE, âgée de 19 ans, demande travail comme gardienne d'enfants pendant que mère travaille. Signaler: 247-5633. 22-778-24C.

JEUNE HOMME QUI TRAVAILLE désirerait trouver chambre et pension pour 5 jours par semaine aux environs de McGillivray Boulevard. S'adresser à Boite 803, La Liberté et le Patriote, Winnipeg. 23-803-23P.

JEUNE HOMME, 29 ANS, sincère et attrayant, financièrement prospère, désire rencontrer demoiselle ou veuve en vue du mariage. Boite 797, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 23-797-25C.

ON DEMANDE — Dame fiable pour habiter avec une dame âgée dans maison moderne située dans un village canadien-français près de la ville. Légers travaux ménagers. Appeler WHitehall 2-1489 après 6 h. 23-796-T.F.

ON DEMANDE — Famille qui prendrait une enfant de 3 ans pendant une demie ou toute une journée par semaine pour lui parler le français. Préférablement avec d'autres jeunes enfants. Références nécessaires. Appeler: 489-8219. 23-781-24C.

**A. J. DESAULNIERS REALTY**
(Broker)
407, rue De la Morénie
St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Rue Morier. Maison: 8 pièces, soubassement complet. Grand lot. $10,500.
A louer — Rue Marion. Maison: 6 pièces. Garage. $95 par mois. Possession: 15 septembre.
Après 4 h.
Appeler CEdar 3-5874
22-772-T.F.

**PAUL'S REALTY LIMITED**
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison très attrayante. 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini avec salle de bain. Garage double. Prix réduit à $15,000.
RUE DE LA MORENIE
Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau lot. Plein prix: seulement $9,500.
PARC WINDSOR
Près école Lacerte. Bungalow ultra moderne très spacieux. Au-delà de 1,225 pieds carrés. Garage attenant. Plusieurs commodités supplémentaires, y compris laveuse de vaisselle et broyeur à déchets.
ENFIELD CRESCENT
Grande maison: 7 pièces. Pourrait être convertie en duplex. Très beau site. Comptant requis: $2,000.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
22-771-23C.

**ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE**
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison de rapport: 2 logis, plus 5 pièces pour propriétaire. 2 chambres supplémentaires au soubassement. En très bon état. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface centre — Immeuble-appartements: 17 ans. 5 logis, 3 pièces et 1 garçonnière. Poêle et réfrigérateurs. Revenu annuel: $5,700. Prix modique, termes intéressants.
St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Jardin. Garage double. $1,500 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — La Vérendrye. $10,000. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine, soubassement. Chauffage: eau chaude. Taxe: $156. 2 plomberies. Termes intéressants.
St-Boniface — Duplex moderne: $14,500. Logis: 4 et 3 pièces. Grand garage. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $150.
East Kildonan—Riverton. $8,000. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Taxe: $171. Lot: 35' x 120'. Garage. $1,200 comptant. Balance portée par propriétaire. Possession immédiate.
St-Boniface — Rue Langevin. Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. 3 plomberies. Propriétaire transféré. Possession immédiate.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
23-805-23C.

**Maurice Paillé**
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

**ALEXANDER AGENCIES LTD.**
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Norbert — 270 pieds de frontage sur chemin Pembina, centre du village. Grand jardin, arbres fruitiers, nombreuses bâtisses. Seulement $17,000
Norwood — Rue Braemar. Grande maison: 5 chambres à coucher. Récemment décorée. Grand soubassement pourrait être fini en salle de récréation ou on pourrait duplexer la maison. 2 compteurs pour électricité.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
ou
TONY WIEBE: 253-5365
22-777-23C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. 3 ans. Revenu annuel: $4,800. Prix: $39,000 Termes faciles.
RUE LARIVIERE
Près Des Meurons. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Prix: $8,500.
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4. 2 salles de bain. $1,500 comptant. Balance: termes faciles.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
17-688-TF

Eh oui! Nous allons au St. Regis pour notre congé!

Nous aimons l'endroit, au centre-ville, si près de tout.
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

Pour l'homme qui sait voir, il n'y a pas de temps perdu. Ce qui serait désoeuvrement pour un autre est observation et réflexion pour lui. — A. de Vigny

**Avis aux abonnés**
Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.
Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

**Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées**
Pour faveur obtenue
Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.
Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.
Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.
Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.
Ainsi soit-il.
En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.
23-791-24P.

**NOTICE TO CREDITORS**
IN THE MATTER of the Estate of BERTHE GABORIAUD late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, widow, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before October 15th, 1967.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of September, A.D. 1967.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executors.

**M. J. Choiselat & Fils**
entrepreneurs généraux
Signalez 775-0525
702 Garfield Winnipeg 10, Man.

Si vous magasinez chez
CLARK'S, GRANT PARK PLAZA
renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc...
Téléphonez-moi à 284-0512
LIONEL AQUIN Résidence: 832-5794
Je suis maintenant surintendant du département des machines à coudre et aspirateurs des trois magasins.
GRANT — NAIRN et 59 — McPHILLIPS
Pour réparations de machines à coudre téléphonez à 832-5794

**ON DEMANDE**
La Children's Aid Society of Eastern Manitoba invite des demandes de la part de parents nourriciers (House Parents) pour son foyer nourricier de Beauséjour, pour groupe de six garçons âgés de huit à dix-sept ans
Une belle occasion pour un couple marié, possédant un intérêt spécial, de l'entraînement/ou de l'expérience avec les enfants. Le mari pourra continuer son travail régulier s'il est local, ou qu'il puisse en rentrer au foyer chaque soir. On permettrait un enfant. Le couple devra être bilingue.
La résidence du groupe, située sur un grand lot, est une maison de construction nouvelle de 2 étages, comprenant une garçonnière attrayante (avec salle de bain) pour les parents nourriciers. On fournira de l'aide à temps partiel pour les soins des enfants et du ménage.
Située dans Beauséjour, une jolie communauté de 2,500 (2,700) habitants, à 37 milles seulement de Winnipeg, avec des facilités éducationnelles, communautaires, sociales, récréatives et de services excellentes.
Bon salaire qu'on pourra négocier. Devra entrer en fonction aussitôt que possible.
**Pour plus de renseignements ou pour prendre un rendez-vous pour une interview, veuillez contacter Mlle G. L. Haggulund, surintendante, à 123 B, rue Marion, St-Boniface 6, Manitoba. (Téléphone: 233-7181)**

**SOUMISSIONS POUR AUTOBUS**
Des soumissions cachetées pour fournir à la
**Division Scolaire Rivière-Seine No 14**
3 seulement, autobus de 54 passagers, tous équipés de:
1. Moteur V8
2. Serrures aux portes arrières
3. Une troisième chaufferette à l'avant de 72,000 B.T.U. — prix alternatif sur 42,000 B.T.U.
4. Batterie 100 amp.
5. Pneu de rechange
6. Le châssis et la carrosserie doivent être construits selon les spécifications du Manitoba.
7. La livraison devra être faite 7 jours après que le contrat aura été donné. Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi du 20 septembre 1967.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.
Téléphone: GArden 2-5369
Code régional 204
S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Division Scolaire Rivière-Seine no 14,
C. P. 160,
Ste-Anne, Manitoba.

**La Norwood Jewellers**
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

**ON DEMANDE FILLES OU FEMMES**
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

**Postes à pourvoir dans les pays francophones de l'Afrique et du Sud-est Asiatique Année scolaire 1968-1969**
Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.
Nous désirons recruter surtout des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais ainsi que de l'enseignement spécialisé. La durée du contrat est pour une période de deux ans.
EXIGENCES
— Licence ou Brevet "A" et Baccalauréat
— Au moins trois années d'expérience dans l'enseignement
— Citoyenneté canadienne
— Bonne santé, maturité, facilité d'adaptation
— Langage soigné
RETRIBUTION
— Traitement au moins égal au salaire actuel
— Indemnité de service à l'étranger
INSCRIPTION
— Le plus tôt possible mais au plus tard le **4 octobre 1967**
Bureau de l'Aide extérieure
Division de l'Education
75, rue Albert
Ottawa (4e), Ontario

J'ADORE CETTE TOUR

GAGNEZ $100
de Pizza ou Spaghetti!
Formules gratuites pour le concours à notre nouveau centre "Crossroads".
Maintenant Ouvert!
une toute nouvelle

Pizza Place
CROSSROADS SHOPPING CENTRE
1580, ave Regent Ouest
"Porte d'entrée de Transcona"
PH. 222-5291
Commandez des célèbres Pizzas et Spaghettis de "Pizza Place" apportés ou livrés à domicile.
Les meilleurs du Canada

**Pour achat ou vente d'immeubles**
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Entreprise Générale d'Electricité
**Fontaine & Compagnie**
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

**GEORGES BOISJOLI, représentant de**
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie


Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.
Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.
Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.
Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

**SALLE CENTRE ST-BONIFACE**
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
*à louer pour*
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389

**TRADUCTEURS AUX DÉBATS**
Chambre des communes et Sénat
Jusqu'à $11,200
Bureau des traductions
Secrétariat d'état
Ottawa
On demande des traducteurs pour traduire, principalement de l'anglais au français, les débats du Parlement. Les traducteurs peuvent travailler de nuit et pendant des heures irrégulières, mais des congés supplémentaires sont accordés entre les sessions.
On invite les hommes et les femmes, expérimentés en traduction ou dans un domaine connexe, à faire leur demande.
On peut obtenir tous renseignements supplémentaires et des formules de demande aux bureaux de poste, au Centre de la main-d'oeuvre du Canada ou à ceux de la Commission de la Fonction publique.
Prière de rappeler le numéro de programme 67-480-D.

**La Division Scolaire Unitaire de la Rivière Seine No 14**
recevra des demandes de la part de personnes désirant la situation de secrétaire d'école. Ces demandes seront reçues par la commission scolaire jusqu'à 5 h. p.m., le lundi 18 septembre 1967. Les situations sont pour les écoles suivantes:
Ecole St-Joachim, La Broquerie
Institut collégial Ste-Anne, Ste-Anne
Ecole élémentaire Ste-Anne, Ste-Anne
Ecole Lagimodière, Lorette
Ecole élémentaire St-Norbert, St-Norbert
Qualifications: Grade XII, dactylographie et quelque expérience dans les affaires.
Salaire pour commencer: $225.00 par mois.
S'adresser à M. Georges Guilbault,
Surintendant,
C.P. 550, St-Norbert, Man.
Téléphone: 269-2137.

**La Division Scolaire Unitaire du Cheval-Blanc No 20**
invite des demandes de professeurs de **français et de littérature française** à St-Laurent.

| Classe 1 | Classe 2 | Classe 3 | Classe 4 | Classe 5 | Classe 6 |
|---|---|---|---|---|---|
| 4000 | 4400 | 5100 | 6100 | 6500 | 7200 |
| 5400 | 6400 | 7300 | 9700 | 10450 | 11400 |
| 2x200 | 2x200 | 3x300 | 9x400 | 9x400 | 10x400 |
| 4x250 | 5x300 | 3x350 | | 1x300 | 1x200 |
| | 1x100 | 1x250 | | | |

Rétribution de salaires pour toutes les années de service.
Les demandes doivent être accompagnées de tout détail concernant qualification, expérience, références et numéro de téléphone.
S'adresser à:
M. Georges A. Beauregard,
Surintendant,
Division scolaire du Cheval Blanc No 20,
Boite 36, Elie, Manitoba.